



AGIR DANS SON MILIEU

Un projet du Centre St-Pierre



A stylized, layered illustration in shades of yellow and cream. It depicts a village scene with a central church featuring a tall bell tower. In the foreground, two stylized human figures are shown in profile, facing each other. The background includes rolling hills and trees, all rendered in a geometric, cut-paper style.

Des vidéos sur les partenaires et les pratiques sont disponibles.
Visitez le site du Centre St-Pierre :
www.centrestpierre.org

Agir dans son milieu

Un projet du Centre St-Pierre



Rédaction et révision

Claude Champagne, Lise LaPalme,
Sonia Lavergne, Francine
Pelletier, Marielle Raïche

Traduction

Lyne Gariépy et Marc Weldon

Photos

Gracieuseté des partenaires

Graphisme

Alain Thérout Design

ÉQUIPE D'AGIR DANS SON MILIEU

Jean-François Aubin
Animation et accompagnement
de la communauté de pratiques

Claude Champagne
Animation et accompagnement
de la communauté de pratiques,
rédaction, animation de
la plateforme de travail et
collaboration au développement
des contenus, assistance au
montage de certains vidéos

Myriam Fougère
Production, réalisation et
montage des vidéos

Lise LaPalme
Rédaction et soutien logistique

Suzanne Leroux
Gestion et suivi financier

Francine Pelletier
Coordination du projet, rédaction,
animation de la plateforme
de travail et collaboration au
développement des contenus

Sylvie Racine
Gestion et suivi financier

Évaluation participative du projet

Lise St-Germain
Coordonnatrice du Centre de
recherche social appliquée

Vidéos

Voir les crédits des productions
dans le générique de
chaque capsule vidéo

PARTENAIRES

Corporation de développement communautaire (cdc) de Rosemont

France Brochu
Directrice générale
Rébecca Beauvais
Membre de la communauté
de pratiques

Julie Laloire
Membre de la communauté
de pratiques

Corporation de développement économique communautaire de Québec

Jacques Beaudet
Directeur général et membre de
la communauté de pratiques
Martine Cazes
Membre de la communauté
de pratiques

ÉCOF CDÉC de Trois-Rivières / Démarche de revitalisation des premiers quartiers de Trois-Rivières

Caroline Lachance
Coordonnatrice générale d'ÉCOF
Julie Cossette
Membre de la communauté
de pratiques

Michèle Plante
Membre de la communauté
de pratiques

Partenaires pour la revitalisation des anciens quartiers (PRAQ) de Sallaberry-de-Valleyfield

Julie Bergevin
Coordonnatrice et membre de
la communauté de pratiques

Revitalisation Quartiers St-Marc/ Christ-Roi de Shawinigan

Hélène Plante
Gestionnaire de projets et membre
de la communauté de pratiques
France Cormier
Membre de la communauté
de pratiques

Solidarité Ahuntsic

Azzedine Achour
Coordonnateur et membre de
la communauté de pratiques
Francine Goyette
Membre de la communauté
de pratiques

Solidarité Mercier-Est

Fabienne Audette
Coordonnatrice
Laurie Fourneaux
Membre de la communauté
de pratiques

Réseau québécois en innovation sociale, Université du Québec

Catherine Roy-Boulanger

Le Centre St-Pierre tient à remercier tous les partenaires qui ont contribué à la réalisation du projet Agir dans son milieu ainsi que **Frédéric Lesemann**, professeur et chercheur à l'Institut national de la recherche scientifique (INRS) Culture et Société. Pour la plateforme de travail collaboratif et leur accompagnement dans l'appropriation de cet outil, un très grand merci s'adresse à l'**Université du Québec** et particulièrement, à l'équipe du **Réseau québécois en innovation sociale**. Ce projet a pu être réalisé grâce au soutien financier du **Programme de partenariats pour le développement social du gouvernement du Canada**. Pour son appui tout au long du projet, un merci très spécial est adressé à **Chantal Laviolette**, agente principale de programme à **Ressources humaines et Développement des compétences Canada**. Les opinions et les interprétations figurant dans la présente publication sont celles des auteurs et ne représentent pas nécessairement celles du gouvernement du Canada.

© Une production du Centre St-Pierre ISBN 978-2-9800636-2-6 Publication mars 2009

Un projet du Centre St-Pierre	4
Corporation de développement communautaire de Rosemont	9
FORUM POPULAIRE CITOYEN	11
CAFÉS URBAINS	15
Corporation de développement économique communautaire de Québec	19
COMMODUS CAPITALE-NATIONALE	23
COMITÉ LIMOILLOU PLURIEL	26
Démarche des premiers quartiers de Trois-Rivières	31
BULLETIN COMMUNAUTAIRE DE QUARTIER	34
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE COMMUNAUTAIRE	36
Partenaires pour la revitalisation des anciens quartiers de Salaberry-de-Valleyfield	41
MUSÉOLOGIE D'INTERVENTION SOCIALE	45
VISITES GUIDÉES D'UN QUARTIER	51
Revitalisation Quartiers St-Marc/Christ-Roi à Shawinigan	57
MAISON DE RÉPIT	60
MURALES DE QUARTIER	64
Solidarité Ahuntsic à Montréal	67
APPROCHE INTÉGRÉE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DU QUARTIER	69
CENTRE COMMUNAUTAIRE AHUNTSIC	76
Solidarité Mercier-Est à Montréal	79
CAFÉ URBAIN SUR LA CRÉATION DE MURALES	83
ÉVALUATION DES ACTIVITÉS DE CONCERTATION ET DE MOBILISATION	86

EN MARCHÉ DEPUIS MARS 2008, LE PROJET *AGIR DANS SON MILIEU* A PERMIS LA CONSTITUTION D'UN RÉSEAU DE PARTAGE, D'ADAPTATION ET DE MISE EN ŒUVRE DE PRATIQUES NOVATRICES EN MATIÈRE DE CONCERTATION DE MILIEU, DE PARTICIPATION CITOYENNE ET DE REVITALISATION INTÉGRÉE DANS DIVERSES VILLES ET QUARTIERS DU QUÉBEC.

UNE COMMUNAUTÉ DE PRATIQUES AUX INNOVATIONS SOCIALES DIVERSES

Cette initiative du Centre St-Pierre propose une formule originale de transfert des connaissances en stimulant le transfert d'expériences entre des pairs. La mise en place et l'animation d'une telle communauté de pratiques avait comme but principal de favoriser le partage des connaissances acquises et éprouvées sur le terrain. Ce projet documentait ces expériences par l'écrit et par la vidéo. La communauté de pratiques combinait des rencontres « en personne » et des échanges à l'aide d'une plateforme de travail collaboratif dans Internet.

Le Réseau québécois en innovation sociale (RQIS), un projet de l'Université du Québec, s'est aussi associé à *Agir dans son milieu*. Le RQIS a comme mandat de mettre au point des outils d'accompagnement pour faciliter la liaison et le transfert des connaissances entre les milieux de la recherche et de la pratique. Il lui arrive donc aussi d'accompagner des projets en innovation sociale. En continuité avec ce mandat, il fournit dans ce projet la plateforme de travail collaboratif, installée dans Internet. Il soutient aussi l'appropriation et l'utilisation de cette plateforme par l'équipe d'animation et par les partenaires du projet.

LES PARTENAIRES

Pour réaliser ce projet, le Centre St-Pierre et la **Démarche de revitalisation des premiers quartiers de Trois-Rivières / ÉCOF – CDÉC de Trois-Rivières** ont décidé d'allier leurs forces et expertises complémentaires. Six autres partenaires se sont engagés dans le projet :

- la Corporation de développement économique communautaire (CDÉC) de Québec;
- la Corporation de développement communautaire (CDC) de Rosemont de Montréal;
- Partenaires pour la revitalisation des anciens quartiers (PRAQ) de Salaberry-de-Valleyfield;
- la Revitalisation des quartiers St-Marc / Christ-Roi de Shawinigan;
- Solidarité Ahuntsic de Montréal;
- Solidarité Mercier-Est de Montréal.

DES CHERCHEURS ASSOCIÉS AU PROJET

Cette communauté de pratiques bénéficie aussi des observations et du regard analytique que posent **Lise St-Germain** et **Frédéric Lesemann**. Lise St-Germain est doctorante à l'Université de Montréal en Sciences humaines appliquées et coordonne un nouvel organisme, le *Centre de recherche sociale appliquée*. Longuement engagée en développement économique communautaire, en économie sociale et en alphabétisation populaire, elle s'intéresse aux pratiques de mobilisation de lutte contre la pauvreté dans une perspective d'approche territoriale intégrée. Elle a aussi été mandatée par le Centre St-Pierre pour réaliser une évaluation participative du projet. Frédéric Lesemann a mené une carrière d'enseignement et de recherche dans le domaine des politiques sociales pendant 24 ans à l'Université de Montréal, avant de passer à l'Institut national de la recherche scientifique (INRS) Culture et Société.

LES PRATIQUES DOCUMENTÉES EN JEU

Quatorze projets ou pratiques novatrices ont été documentées dans des fiches descriptives que l'on retrouve dans ce document et des vidéos que vous pouvez visionner sur le site Internet : <http://www.quebec.ca/ptc/adsm>. Parmi ces pratiques, on retrouve :

■ Forum populaire citoyen

Il s'agit d'une démarche de consultation et de mobilisation des citoyens et des citoyennes du quartier Rosemont à Montréal qui a permis de déterminer, en concertation avec tous les autres acteurs milieu, des priorités d'action pour améliorer la qualité de vie dans le quartier.

■ Cafés urbains d'information et de consultation

C'est une autre forme d'activité de mobilisation des citoyens et des citoyennes qui les réunit, les informe et les consulte sur une thématique liée à l'amélioration de la vie de leur quartier (environnement, emploi, développement économique, social et communautaire, loisirs, etc.).

■ Commodus Capitale-Nationale : Services pour concilier travail, famille et vie personnelle

Issue de la démarche de revitalisation du quartier Saint-Roch puis, élargie à d'autres quartiers de Québec, cette concertation des acteurs du milieu a conduit à la création d'une coopérative de solidarité. Cette coopérative agit comme courtier de services aux salariés d'entreprises pour favoriser la conciliation travail-vie-famille.

■ Limoilou Pluriel : Concertation du milieu pour favoriser l'intégration des personnes immigrantes

Plusieurs acteurs (Cégep, arrondissement, organismes communautaires et gouvernementaux,

etc.) sont réunis afin de réaliser un plan d'action concerté qui favorise la venue, l'accueil et l'intégration de nouvelles personnes immigrantes dans ce quartier de la ville de Québec.

■ Bulletin communautaire de quartier

Un comité de citoyens et de citoyennes produit un bulletin mensuel d'information qui s'adresse à la population de quartiers défavorisés de Trois-Rivières. L'ensemble du réseau communautaire l'utilise pour faire connaître ses activités et ses services. Depuis cinq ans, le bulletin est distribué dans 10 000 foyers chaque mois. Les citoyens et les citoyennes ont ainsi un bulletin, produit par eux, qui traite des sujets qui les touchent.

■ Société immobilière communautaire

Ce projet soutient les personnes à faible revenu — particulièrement les jeunes couples, les locataires et les jeunes familles — qui désirent acquérir et occuper une maison dans les premiers quartiers de Trois-Rivières, grâce à une concertation et l'apport de partenaires du milieu. On vise de la sorte à augmenter le nombre de propriétaires occupants dans ces quartiers et ainsi contribuer à améliorer le milieu de vie.

■ Muséologie d'intervention sociale

Des jeunes décrocheurs ont la responsabilité de monter une exposition (photos, installation urbaine, exposition mobile sur structures gonflables) et un livre pour rejoindre la population et la sensibiliser aux réalités vécues par les jeunes. Ce projet, soutenu par Services Canada et réalisé en concertation avec 75 partenaires du milieu, permet à ces décrocheurs de prouver qu'ils ont leur place dans leur ville. En plus de renforcer leur estime et leur confiance en soi, on leur redonne la fierté d'apporter quelque chose à leur communauté.

■ Visites guidées d'un quartier

Ce projet consiste à réaliser des visites guidées d'un quartier et à publier un livret d'accompagnement. Il est porté par un comité de citoyens et de citoyennes et des partenaires : le Comité du patrimoine des anciens quartiers (CPAQ). Ce Comité vise à freiner la détérioration du milieu urbain, à préserver le patrimoine bâti et le caractère architectural des anciens quartiers de Salaberry-de-Valleyfield tout en redonnant de la fierté aux résidents et aux résidentes.

■ Maison de répit

Ce projet, issu d'une concertation des acteurs du milieu et d'une mobilisation des citoyens et des citoyennes, a conduit à l'installation d'une maison de répit. Cette dernière offre des services de garde d'enfants du vendredi à 18 h au samedi 12 h et de halte-garderie en après-midi, durant la semaine. Ces services sont complémentaires à ceux déjà offerts dans les Centres de la petite enfance (CPE). Ils permettent aux parents de s'accorder une sortie et des moments de répit. Différentes activités sont aussi offertes aux parents, ce qui permet d'améliorer leurs compétences parentales.

■ Murales de quartier

Deux murales, ayant pour thèmes *Ma vie de quartier* et *Imagine*, ont été réalisées pour redonner de l'éclat à des murs jugés comme étant très détériorés sur un coin de rue très fréquenté d'un quartier. Les œuvres résultent d'actions concertées, de la mobilisation de jeunes talents et de la prise en compte des commentaires des passants. Ces murales offrent des possibilités d'animation à l'aide de jeux de connaissances qui portent sur des endroits connus de la ville. Elles contribuent à améliorer l'environnement urbain et à redonner un sentiment d'appartenance et de fierté aux résidents et aux résidentes.

■ Approche intégrée de développement social du quartier

Il s'agit d'une démarche de concertation des acteurs du milieu et de mobilisation des citoyens et des citoyennes pour initier des actions de lutte contre la pauvreté qui sévit dans cinq zones du quartier Ahuntsic à Montréal. Il en a résulté la mise en place de deux maisons communautaires et de projets locaux réunissant les intervenants et les intervenantes des organismes publics et communautaires et s'appuyant sur des comités conseils auxquels participent les citoyens et les citoyennes. On y offre des services visant notamment l'intégration des personnes immigrantes, le logement, l'alimentation, etc.

■ Centre communautaire

Ce projet, issu de la concertation et de la mobilisation des acteurs du milieu, a conduit à la création d'une entreprise d'économie sociale et l'ouverture d'un Centre communautaire. On voulait notamment remédier au manque de locaux pour les organismes communautaires du quartier. En plus d'abriter une vingtaine d'organismes ainsi que des travailleurs et des travailleuses autonomes qui offrent différentes activités à la population du quartier, c'est un lieu de rassemblements citoyens.

■ Café urbain décisionnel

Cette forme d'activité de mobilisation citoyenne, développée depuis de nombreuses années par la Table de concertation du Mercier-Est à Montréal, permet de réunir, d'informer et de consulter les personnes du territoire sur divers sujets qui les préoccupent. Dans le cadre d'un projet de création de murales pour améliorer la qualité de l'environnement urbain, on consulte cette fois les citoyens et les citoyennes sur le choix des endroits et des murales à réaliser dans le quartier.

■ Évaluation des activités de concertation et de mobilisation

La réalisation d'une démarche d'évaluation, menée en partenariat avec un groupe de chercheurs universitaires, vise à améliorer des pratiques de concertation. L'évaluation en question implique notamment une compilation des propos entendus lors d'entrevues menées auprès d'un bon nombre de personnes du milieu communautaire et institutionnel intervenant dans le milieu, de même que des citoyens et des citoyennes. Font aussi partie de cette démarche : un portrait de la concertation, la mise en place d'un comité de réflexion sur la gouvernance et la formulation de recommandations quant aux règlements et aux politiques de gouvernance à modifier.

LE TRANSFERT DE PRATIQUES

Chaque partenaire a choisi une de ces pratiques pour l'adapter à sa dynamique locale et la mettre en œuvre en cours d'année. Le Centre St-Pierre les accompagne aussi dans ce travail de transfert des pratiques dans les divers milieux.

La CDC Rosemont a choisi d'importer les visites guidées d'un quartier en développant le projet avec des jeunes d'écoles primaires. Ces derniers seront aussi visités par des jeunes engagés dans le projet de muséologie sociale à Valleyfield afin de leur transmettre l'expertise acquise en la matière.

La CDÉC de Québec a choisi les cafés urbains comme mode de consultation des citoyens et des citoyennes impliqués dans les conseils d'administration des entreprises d'économie sociale de son territoire. Elle veut en savoir plus sur leur engagement bénévole et sur leurs besoins en termes de formation et d'accompagnement.

La Démarche de revitalisation de Trois-Rivières a choisi les visites guidées d'un quartier développées par PRAQ à Valleyfield. Les premières visites guidées auront lieu dès l'été prochain. En plus de proposer des visites guidées avec un guide d'accompagnement, on pense aussi à développer une autre formule grâce à la réalisation d'un audio guide.

Solidarité Mercier-Est s'engage dans l'organisation d'un Forum en développement local et social pour 2010 en s'inspirant fortement de la démarche du Forum populaire, réalisée dans le quartier Rosemont et qui a permis de consulter des citoyens, des citoyennes et des organismes partenaires du milieu pour formuler des priorités d'action pour le quartier.

Solidarité Ahuntsic a choisi de mettre en place, tout comme à Shawinigan, une maison de répit pour les mères monoparentales d'un secteur de son quartier. Des services de gardiennage seront notamment offerts le vendredi soir et le samedi matin.

La Revitalisation des quartiers St-Marc et Christ Roi de Shawinigan s'engage dans la muséologie sociale avec des jeunes décrocheurs et décrocheuses en s'inspirant de l'expérience menée à Valleyfield. Est-ce que cela se traduira par une exposition de photos ou une pièce de théâtre? Il est trop tôt pour le dire mais le processus et le travail à partir de cette pratique sont déjà bien avancés.

Partenaires pour la revitalisation des anciens quartiers (PRAQ) de Valleyfield a choisi de mettre sur pied une société immobilière communautaire, comme celle de Trois-Rivières, afin d'encourager des gens du quartier à devenir propriétaires occupants. De plus, son expertise actuelle en matière d'inspection de bâtiments pourra être mise à contribution et étendue au défi que représentent les travaux de rénovation qu'exigent le maintien et l'amélioration d'une propriété.

LA DIFFUSION DU PROJET

Le projet aura permis de produire :

7 fiches écrites de présentation des organismes partenaires

14 fiches écrites de présentation des pratiques et projets

7 vidéos de présentation des organismes partenaires

14 vidéos de présentation des pratiques et projets

1 plateforme de travail collaboratif (PTC) dans Internet

En faisant connaître plus largement ces pratiques, le Centre St-Pierre souhaite ainsi appuyer la diffusion de ces expériences novatrices à la grandeur du territoire québécois. D'ailleurs, le site Internet du projet « *Agir dans son milieu* » est maintenant disponible pour le grand public à l'adresse suivante : <http://www.uquebec.ca/ptc/adsm>

Ce projet a été rendu possible grâce au soutien financier du **Programme de partenariats pour le développement social du gouvernement du Canada**. Les opinions et les interprétations figurant dans les productions issues de ce projet sont celles des auteurs et ne représentent pas nécessairement celles du gouvernement du Canada.

— Centre St-Pierre, MARS 2009



Corporation de développement communautaire (CDC) de Rosemont à Montréal

Ses projets et ses pratiques



Corporation de développement communautaire (CDC) de Rosemont



Fondée en 1988, la Corporation de développement communautaire (CDC) de Rosemont, autrefois le Comité de vie du quartier Rosemont (COVIQ), est un regroupement d'organismes communautaires qui oeuvrent dans le quartier du même nom à Montréal, dans divers champs d'activités tout en poursuivant un but commun : améliorer la qualité de vie tant individuelle que collective de la population de Rosemont et ce, dans une perspective de changement social.

Son territoire d'intervention est délimité par la rue Iberville à l'ouest et la rue Lacordaire à l'est, la rue Bélanger au nord, la rue Sherbrooke au sud. Nombre d'habitants : 82 090 (selon le recensement de 2006).

La CDC veut assurer la participation active du mouvement communautaire à la vie du quartier. La majorité de ses membres sont des organismes communautaires partageant un but commun, soit d'améliorer la qualité de vie des personnes qui résident dans le quartier et lutter contre la pauvreté. Elle travaille étroitement à cette fin en concertation avec ses partenaires du milieu : son conseil d'administration de cinq membres se réunit aux trois semaines ; les assemblées générales, en moyenne deux par an, servent à échanger sur les enjeux du quartier ; les comités de travail sont très actifs, et, au besoin, on organise des rencontres d'information et des dîners causeries. La CDC compte 30 membres individuels et 20 groupes membres.

SES PRINCIPALES RÉALISATIONS SONT :

- partage de locaux et cohabitation dans un même immeuble entre divers organismes communautaires ;
- regroupement et développement de la concertation entre les organismes communautaires ;
- organisation de démarches de mobilisation : une première en 1998 issue d'une volonté de prioriser et de cibler les interventions locales, une deuxième démarche en 2006 intitulée *Décider Rosemont ensemble* qui visait principalement à : élargir le champ d'action, concerter davantage le milieu et développer une approche citoyenne, en priorisant toujours des cibles d'intervention locale ;
- organisation de Cafés urbains chapeautés du slogan *Citoyens prenez place*, d'une démarche de consultation sur l'avenir et la qualité de vie du quartier (mini questionnaire, groupes témoins), Forum populaire citoyen (formule d'animation World Café), Forum d'adoption des priorités de quartier (par les personnes représentant des organismes et des institutions intervenant dans le milieu ainsi que des citoyens et des citoyennes), travail de milieu, activités diverses (information, sensibilisation, échanges, ciné conférence, pétitions, etc.).

Coordonnées

5350, rue Lafond, Montréal (Québec) H1X 2X2
(514) 524-1797
info@cdcrosemont.org
<http://www.cdcrosemont.org>

Personnes contacts

France Brochu (directrice générale)
Rébecca Beauvais (agente de concertation de la démarche *Décider Rosemont ensemble*)
Julie Laloire (agente de mobilisation citoyenne)

PRATIQUE

FORUM
POPULAIRE CITOYEN

Organisme : Corporation de développement communautaire (CDC) de Rosemont

Personne contact : Rébecca Beauvais

PROJET

Organisation d'un Forum populaire citoyen qui permet à des citoyens et des citoyennes de discuter les priorités qui ont été pressenties lors des consultations menées préalablement.

CONTEXTE

Le Forum populaire citoyen s'inscrit dans l'an 1 de la démarche de concertation *Décider Rosemont ensemble* qui réunit une trentaine de membres. C'est l'année de la consultation des partenaires, de même que des citoyens et des citoyennes. Cette consultation doit se faire selon un plan d'action élaboré sur six mois (de mai à octobre). Elle prévoit la mise en place d'un comité aviseur de citoyens et de citoyennes, la tenue de cafés urbains, la distribution de questionnaires, l'animation de groupes témoins de la population des HLM, de jeunes, etc.

Ces démarches sondent les priorités des citoyens et des citoyennes autour de six axes : « arts et culture », « emploi et développement économique local », « environnement », « solidarité sociale et lutte contre la pauvreté », « loisirs », « vie démocratique et citoyenneté » à Rosemont.

Toutes ces consultations se concrétisent ensuite dans un Forum populaire citoyen qui vise à faire émerger des priorités, pour aboutir finalement

à un « Forum d'adoption des priorités » qui, cette fois, réunit des personnes provenant du milieu communautaire et institutionnel intervenant dans le milieu ainsi que des citoyens et des citoyennes pour adopter les priorités.

PARTENAIRES ET ACTEURS

Le Comité organisateur de la démarche est formé de la Corporation de développement communautaire (CDC) Rosemont, la Société de développement environnemental de Rosemont (SODER), le Centre de santé et de services sociaux (CSSS) Lucille-Teasdale, la Corporation de développement économique communautaire (CDÉC) Rosemont/La Petite-Patrie et, finalement, l'Arrondissement Rosemont/La Petite-Patrie.

Centraide a subventionné l'engagement d'une chargée de projet, choisie par la CDC Rosemont, pour toute la démarche. Le Comité aviseur est formé de 12 citoyens et citoyennes. D'autres partenaires ont collaboré à la démarche en fournissant leurs locaux pour la tenue des rencontres de consultation et d'échange entre les citoyens et les citoyennes : le Parrainage civique les Marronniers, Mon petit café de quartier, Mousse-Café et le Carrefour communautaire L'Entre-Gens.

Chaque organisme partenaire a nommé une personne pour le représenter au comité organisateur du Forum. Ce comité est appuyé par la chargée de projet. Deux personnes du Comité organisateur font également partie du Comité aviseur (en plus de la chargée de projet) qui regroupe au départ 12 citoyens et citoyennes. Ces deux comités ont travaillé parallèlement (le comité aviseur s'est réuni 14 fois du premier juin au premier novembre 2006) et les réunions servaient d'abord à informer les citoyens et les citoyennes du plan d'action, des résultats ou valider les orientations et les décisions à prendre dans l'organisation de la démarche et des activités qui étaient liées tel le forum populaire.

Cette démarche, qui s'adressait à toutes les personnes résidant sur le territoire de Rosemont (82 090 personnes selon les données de 2006 du CSSS Lucille-Teasdale) a réuni 75 citoyens et citoyennes.

MISE EN PLACE

L'étape préalable au Forum populaire citoyen a été de colliger et traiter les résultats des consultations, cafés urbains, questionnaires, groupes témoins. Ensuite, il a fallu se poser la question sur le type de forum que l'on voulait tenir, le type d'animation, le type d'ateliers. Comment faire pour que les gens échangent en sachant que certaines personnes parlent tout le temps, d'autres moyennement tandis que d'autres ne prennent jamais la parole si on ne les interpelle pas ?

Les citoyens et les citoyennes de même que les personnes intervenant sur le territoire ont décidé de faire appel à une personne extérieure pour l'animation, afin de permettre à tous et à toutes de s'exprimer et de prendre la parole, en plus d'en arriver à atteindre les objectifs suivants : élargir le champ d'action, concerter le milieu et développer l'approche citoyenne en priorisant des cibles d'intervention locale.

Il fallait aussi trouver un point de rencontre entre deux comités qui avaient travaillé parallèlement de mai à octobre : le comité organisateur du Forum et le comité aviseur formé de citoyens et de citoyennes qui se sont approprié séparément la démarche et ses contenus.

Il a fallu ensuite déterminer le meilleur moment pour la tenue du Forum, en considérant que l'on souhaite rejoindre et y retrouver le plus grand nom-



bre possible de personnes. On a donc choisi un samedi. De même, on devait trouver un lieu approprié correspondant au type d'animation souhaité.

Finalement, la formule *world café* a été retenue. C'est une formule conviviale par laquelle les gens se regroupent en nombre de 4, 5 ou 6 personnes autour d'une table, d'une feuille ou d'une page blanche. Un thème est annoncé pour chaque groupe, sous forme de questions ouvertes. Chaque groupe travaille et inscrit ses réponses. Puis le groupe se dissout, ses membres rejoignent d'autres personnes pour former un nouveau groupe autour d'une feuille déjà entamée. Les membres du nouveau groupe prennent alors acte de ce qui est déjà là, poursuivent la réflexion et inscrivent à leur tour leurs réponses. Chaque membre de chaque groupe s'exprimera ainsi sur chaque question. Les idées se croisent, fusent, d'autres idées naissent. Cette démarche se termine par un moment de plénière qui n'a pas comme but de résumer le tout, mais qui permet aux gens de se déplacer et d'aller constater tout ce qui a été écrit sur les différents thèmes.

Une fois l'organisation du Forum en marche, vient le moment de la promotion, diffusion, mobilisation. Il y avait déjà une mobilisation en marche depuis le lancement de la démarche de consultation, beaucoup de bouche à oreille s'était fait. Des affiches faisant la promotion de l'événement ont tapissé les babillards des différents groupes du milieu. On a publicisé l'événement dans le journal local et, afin d'interpeller et de rejoindre les citoyens et les citoyennes en dehors du réseau, on a utilisé des vélos sur lesquels on a attaché des coroplastes pour attirer leur attention et des dépliants à leur distribuer. Ces vélos circulaient un peu partout sur des rues commerciales et résidentielles du quartier alors que des dépliants étaient aussi disponibles en plusieurs endroits. Il faut souligner l'importance de l'image projetée par le matériel de promotion. Il faut le prévoir en fonction des objectifs poursuivis. Par exemple, le slogan *Citoyens, prenez place* qui a été choisi et utilisé dans ce cas, a vraiment rejoint les gens si l'on se fie au témoignage de plusieurs citoyens et citoyennes. Il décrivait bien la nature et les objectifs de l'événement.

DIFFICULTÉS

Le temps prévu pour les démarches de consultation (6 mois) était vraiment trop court, en particulier pour les citoyens et les citoyennes qui n'ont pas réfléchi le processus et qui doivent se l'approprier, tout comprendre et participer aux décisions. Il y avait aussi la compétition avec d'autres activités locales qui ont amené un report du moment de la tenue du Forum.

Une difficulté est survenue également dans l'apprentissage de travailler ensemble, citoyens/citoyennes et intervenants/intervenantes. Il a fallu faire face à la diversité au sein même du groupe de citoyens et de citoyennes et celui des intervenants et des intervenantes, sans compter entre les deux groupes mêmes. Le Comité aviseur qui a débuté ses travaux avec 12 citoyens et citoyennes s'est terminé à 9. Il y a eu des difficultés, dès le début, à concrétiser le rôle et le mandat exact du comité aviseur. Tous et toutes n'avaient pas la même vision de ce mandat. Est-ce que les citoyens et les citoyennes étaient là seulement pour valider les décisions du comité organisateur et assurer une vigilance? Ou est-ce qu'il avait un mandat de s'engager plus activement dans le processus, voire de l'adapter en cours de route? Est-ce que le comité aviseur était provisoire dans l'étape de consultation ou est-ce que les citoyens et les citoyennes devaient être partie prenante tout au long du processus?

D'autres difficultés sont liées au fait que certains des gens présents provenaient de milieux différents et ne partageaient pas la même culture alors que d'autres étaient membres de partis politiques (tension interne et avec certaines personnes élues au niveau local), etc. Il a fallu démêler tout ça, s'entendre sur les objectifs et le rôle du Comité. Ce travail s'est fait comme un *work in progress* et a entraîné des changements au sein du processus : engagement des citoyens et des citoyennes, jumelage des comités organisateur et aviseur (les deux comités se sont rencontrés à 4 reprises du 9 novembre au 14 décembre 2006 pour l'organisation entre autres du forum d'adoption des priorités et le bilan de la première étape de la démarche).

Cette expérience a finalement créé une cohésion au sein du comité puisque chacun y a pris sa place. Pour nous aussi, le questionnaire existe : Est-ce que l'engagement des organismes est réel ou s'il tient à l'engagement personnel de chaque représentant ou représentante ? Avec le CSSS, on a senti un appui réel à travers la présence des organisateurs communautaires très mobilisés et très engagés dans les différents comités. De la part de l'arrondissement, il y a eu aussi un bon engagement, un soutien financier pour la consultation. Une personne déléguée de l'arrondissement a été présente au comité organisateur durant tout le processus.

Les personnes ont été des alliées pour nous, elles ont aidé à lever certaines résistances. On sent bien qu'on est dans un processus dans lequel il faut démontrer la légitimité d'une démarche comme celle-là. Cette expérience a permis également de réaliser qu'il est aussi difficile de mobiliser les personnes intervenant dans le milieu que les citoyens et les citoyennes.

CHANGEMENTS APPORTÉS DANS LE MILIEU

Préparer ce forum a demandé aux organisateurs un effort d'apprentissage du traitement des résultats des nombreuses consultations qui avaient été menées préalablement : comment ressortir ce qui est prioritaire ? est-ce uniquement le nombre d'interventions faites sur un même sujet qui doit compter ? faut-il faire ressortir les interventions de diverses natures ?

Cela a été également le lieu d'une remise en question sur comment adapter et renouveler des façons de faire habituelles pour rejoindre mieux et plus efficacement les intervenants / intervenantes et les citoyens / citoyennes : jusqu'où adapter les horaires de travail, ne plus travailler de 9 à 5, mais travailler le soir et les fins de semaines ? Dans notre volonté de s'adapter aux réalités de chacun, des changements ont aussi dû être réalisés, que ce soit au niveau des vocabulaires utilisés par chacun, entre les citoyens et les citoyennes ou entre les intervenants et les intervenantes ou

entre les deux groupes. Les moments où l'on a senti que l'on avait surmonté les difficultés ont constitué des moments très satisfaisants qui, comme nous l'affirmions précédemment, ont aussi accru notre degré de cohésion.

Après le Forum, le mode de fonctionnement va changer. Les deux comités organisateur et aviseur vont travailler ensemble pour la suite des choses. C'est un changement majeur dans la façon de procéder. La définition d'un « Forum d'options des priorités » qui sera l'étape suivante, a changé. Pour nous, il avait été prévu qu'il y ait des citoyens et des citoyennes qui soient partie prenante du choix des priorités, mais comment ces priorités vont-elles être mises en place ? Le modèle traditionnel veut que des tables ou des groupes portent ces priorités. Le Forum a complètement bousculé ce modèle. On en est venu au fait qu'un porteur peut être autant un citoyen ou une citoyenne qu'un organisme, qu'une table. On en est aussi venu à l'idée qu'il faut avoir une intégration de la participation des citoyens et des citoyennes, non seulement en aval, mais aussi en amont dans l'organisation et la prise de décisions. Est-ce que c'est viable ou non ? On ne le sait pas encore. C'est dans l'action qu'on trouvera sans doute une réponse.

SI C'ÉTAIT À REFAIRE

Il faut sûrement se donner plus de temps pour faire les choses. De plus, une meilleure planification quant à la période de la tenue des événements nous aurait certainement aidé. Cela nous aurait évité d'avoir à repousser la date du Forum. Mais, en même temps, il ne faut pas briser l'intensité de la mobilisation.

TRANSFÉRABILITÉ

C'est une expérience qui se transfère bien en autant qu'elle est adaptée à une communauté en fonction des personnes qui y participent et des enjeux.

PRATIQUE

CAFÉS URBAINS (ROSEMONT)

Organisme : Corporation de développement communautaire (CDC) de Rosemont

Personne contact : Julie Laloire

PROJET

Cette initiative en est une de mobilisation citoyenne qui permet, par une série de rencontres, d'offrir une opportunité aux citoyennes et aux citoyens de s'exprimer sur divers sujets en lien avec les préoccupations de leur arrondissement.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la démarche plus large de concertation *Décider Rosemont ensemble*. Les six axes de cette démarche « Art et culture », « Emploi et développement économique

local », « Loisirs », « Solidarité sociale et lutte contre la pauvreté », « Environnement » et « Vie démocratique et citoyenne à Rosemont », sont les thèmes repris pour les rencontres des Cafés urbains. Le Café urbain permet d'établir un contact direct entre les citoyens et les citoyennes et les organismes du milieu. Il permet d'entendre les préoccupations des citoyens et des citoyennes en vue d'élaborer des actions à entreprendre pour améliorer la qualité de vie dans l'arrondissement. Il favorise aussi la mobilisation citoyenne à la veille ou en vue de la tenue d'un forum citoyen.

PARTENAIRES

Les partenaires à l'origine du projet sont la Corporation de développement communautaire (CDC) de Rosemont, le Centre de santé et de services sociaux (CSSS) Lucille-Teasdale, la Société de développement environnemental de Rosemont (SODER), la Corporation de développement économique communautaire (CDÉC) Rosemont/Petite-Patrie et l'Arrondissement Rosemont/La Petite Patrie. D'autres partenaires se sont joints au projet en fournissant des lieux pour la tenue des rencontres. Ces lieux et ces partenaires sont : Parrainage civique Les Marronniers, Mon petit café de quartier, Mousse-Café et le Carrefour communautaire L'Entre-Gens.

MISE EN PLACE

Le projet de Cafés urbains a été élaboré par le Comité organisateur de la démarche de concertation *Décider Rosemont ensemble* dans le but de permettre aux citoyens et aux citoyennes de l'Arrondissement Rosemont/La-Petite-Patrie d'exprimer leurs préoccupations en lien avec les six grands axes de la démarche. Les préoccupations ainsi soulevées permettent aux intervenants et aux intervenantes de la démarche d'identifier des cibles de changements à apporter dans l'arrondissement pour améliorer la qualité de vie de ces résidents et résidentes. Le Comité organisateur



s'inspirait et reprenait ainsi à son compte l'expérience du même genre, menée dans d'autres quartiers montréalais (Hochelaga-Maisonneuve et Mercier-Est), en l'adaptant à ses besoins et à sa propre dynamique locale.

Six Cafés urbains se sont tenus sur une période de cinq semaines. Chaque rencontre permettait de présenter la démarche de concertation, d'entendre un conférencier invité et d'échanger autour de trois grandes questions à savoir si la présentation et les informations transmises par le conférencier reflétaient la situation vécue à Rosemont, les solutions ainsi que les pistes d'actions et stratégies à mettre en place en vue d'améliorer la situation. À chaque café, les citoyens et les citoyennes étaient également invités à poursuivre leur implication jusqu'à la tenue d'un forum citoyen.

Dans le cadre de ce projet, le Comité organisateur de la démarche a dû établir des liens de collaboration avec divers partenaires pour la tenue des rencontres. Afin que les Cafés urbains soient accessibles à l'ensemble de la population du territoire desservi, les lieux partenaires étaient ciblés à divers endroits du territoire mais aussi, en fonction du thème de la rencontre.

Afin de rejoindre les citoyens et les citoyennes pour les inviter à participer aux rencontres, les divers partenaires ont fait circuler l'information dans leur réseau respectif. Des cartes postales ont été distribuées pour annoncer la tenue des cafés et des publicités ont aussi été publiées dans le journal local.

Une ressource a dû être embauchée pour la réalisation du projet. Cette personne, embauchée dans le cadre de la démarche de concertation, a la responsabilité de coordonner l'ensemble de la planification, de l'organisation et de la mise en œuvre des cafés urbains. Cette personne travaille en étroite collaboration avec les partenaires siégeant sur le Comité organisateur et son poste est financé par Centraide, le CSSS Lucille-Teasdale et l'Arrondissement Rosemont / La-Petite-Patrie.

ACTEURS

Les acteurs sont ceux du Comité organisateur de la démarche, c'est-à-dire la Corporation de développement communautaire de Rosemont, le Centre de santé et de services sociaux Lucille-Teasdale, la Société de développement environnemental de Rosemont, la Corporation de développement économique communautaire Rosemont / Petite-Patrie et l'Arrondissement Rosemont / La-Petite-Patrie. D'autres partenaires, déjà mentionnés précédemment, ont aussi eu un rôle à jouer dans le projet. Au nombre des acteurs, on compte également des partenaires financiers comme Centraide qui a contribué financièrement à l'embauche d'une ressource.

DIFFICULTÉS

La fréquence des rencontres choisie pour la tenue des Cafés urbains, soit six rencontres en cinq semaines, a représenté un défi important. Ce rythme a exercé une pression à la fois sur les ressources humaines, mais également au niveau de la mobilisation citoyenne.

Une autre difficulté rencontrée est celle de trouver des lieux adaptés et diversifiés pour la tenue des rencontres. De nouvelles compétences ont également dû être développées pour satisfaire aux exigences du projet. Par exemple, le personnel a dû développer des compétences en action directe avec les citoyens et les citoyennes, en animation et en traitement de données.

BEAUX MOMENTS

Plusieurs beaux moments ressortent de ce projet. Entre autres, la mobilisation citoyenne entourant le projet, ainsi que l'enthousiasme démontré par les citoyens et les citoyennes. L'utilisation de la carte postale pour informer les citoyens et les citoyennes a aussi reçu un très bon accueil de la part de la population.

Le fait que le projet s'inscrive dans une démarche plus large de concertation est aussi un élément mobilisateur. L'ensemble des organisateurs se sont donc engagés envers le projet et en ont été stimulés.

Finalement, le contact direct avec les citoyens et les citoyennes a eu un effet extrêmement énergisant et enrichissant pour les organisateurs.

CHANGEMENTS APPORTÉS DANS LE MILIEU

Le projet des Cafés urbains a apporté une nouvelle dynamique de concertation. Une plus grande importance est dorénavant accordée à l'implication citoyenne. Les Cafés urbains ont permis aux organisateurs d'intégrer un travail direct avec les personnes qui résident sur le territoire ainsi que le souci d'une approche citoyenne à l'ensemble de la démarche, tant au niveau de la planification, des décisions que de l'organisation.

SI C'ÉTAIT À REFAIRE

Si ce projet était à refaire, il faudrait allouer plus de temps à la planification et à l'organisation des rencontres. Les rencontres seraient également échelonnées sur une plus longue période afin de permettre, justement, de mieux planifier et organiser les Cafés urbains.

TRANSFÉRABILITÉ

Les Cafés urbains sont une pratique qu'il est possible de transférer dans d'autres milieux, en adaptant les rencontres à la communauté, soit en fonction des participants et des participantes ainsi que des enjeux.



Corporation de développement économique communautaire (CDÉC) de Québec

Ses projets et ses pratiques



Corporation de développement économique communautaire (CDÉC) de Québec



La CDÉC de Québec est une corporation de développement économique communautaire qui a pour mission de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens et des citoyennes des quartiers en revitalisation, en suscitant et en soutenant les projets de développement économique communautaire et durable par le biais de divers projets.

Pour la CDÉC de Québec, la revitalisation de ces quartiers passe notamment par la création de nouvelles micro-entreprises, le maintien et le développement de l'emploi local. Le développement économique et communautaire des quartiers visés. Élément important, la revitalisation implique directement la mobilisation des acteurs locaux.

De Comité d'adaptation de la main-d'œuvre (CAMO)... à Comité provisoire... à Carrefour de relance de l'économie et de l'emploi du Centre de Québec (CRÉECQ)... à Corporation de développement économique communautaire, la CDÉC de Québec a su, depuis sa fondation en décembre 1993, naviguer au gré des vents, tenir le cap sur les besoins exprimés du milieu, mobiliser les forces vives autour de projets structurants, innover, réseauter. Bref, elle a su être porteuse du développement économique communautaire de son milieu, permettant ainsi d'améliorer la qualité de vie des résidentes et résidents du territoire.

Forte de son expertise, la CDÉC de Québec poursuit aujourd'hui plus que jamais sa mission au service des quartiers en revitalisation. Cette mission consiste principalement à créer et maintenir l'emploi durable et développer des compétences pour les résidents et les résidentes du centre de Québec, en concertation avec le milieu et les diverses instances gouvernementales. À l'origine, la CRÉECQ s'était fixé trois buts : le maintien des emplois existants, la création d'emplois durables pour les résidents et les résidentes, l'utilisation optimale des ressources existantes dans le milieu.

NOTRE TERRITOIRE

Quartiers desservis : Duberger–Les Saules, Vanier, Saint-Sauveur, Saint-Roch, Saint-Jean-Baptiste, Vieux-Limoilou, Lairet, Maizerets, Saint-Rodrigue et Giffard.

NOS SERVICES

La CDÉC de Québec offre ses services autour de quatre axes d'intervention : l'accès à un emploi durable et de qualité, l'animation et la mobilisation des milieux de vie, le dynamisme des activités économiques et l'accès à un logement de qualité à prix abordable.

SERVICES-CONSEILS ET ACCOMPAGNEMENT

- Soutenir la réalisation de projets à caractère économique, communautaire ou d'intégration sociale et professionnelle
- Appuyer les organisations pour la recherche de financement
- Conseiller au montage de dossier

RÉSEAU D'INVESTISSEMENT SOCIAL DU QUÉBEC (RISQ) – AIDE TECHNIQUE

Cette aide financière sous forme d'avance de fonds soutient les promoteurs dans leurs démarches en leur permettant l'accès à des consultants et spécialistes pour réaliser les études nécessaires au développement des projets. La taille des investissements est de 1 000 \$ à 5 000 \$ (parfois plus). Ce dernier est remboursable uniquement si le projet se réalise et est sans intérêt. La mise de fonds est de 10 % par le groupe promoteur. Les frais d'ouverture de dossier sont de 50 \$. Exemples de projets admissibles : analyse pointue requise au plan d'affaires, plan de développement ou de restructuration, étude de marché et analyse de produit.

Le traitement des demandes du volet Aide technique est assuré par la CDÉC de Québec. Vous pouvez donc adresser vos demandes directement auprès de la CDÉC de Québec ou communiquer avec nous pour en savoir davantage, par

téléphone au 418.525.5526 ou grâce au courrier électronique à gdorval@cdecdequebec.qc.ca.

ANIMATION ET MOBILISATION

- Sensibiliser et conscientiser les acteurs sur les enjeux socioéconomiques des quartiers
- Impliquer les ressources du milieu dans les choix de développement des quartiers

Recherche et développement

- Mieux connaître le territoire
- Mettre en oeuvre les initiatives novatrices en collaboration avec les ressources du milieu
- Identifier des opportunités de développement.



Quelques réalisations majeures

- Mise sur pied d'un Comité d'adaptation de la main-d'œuvre (CAMO);
- Dépôt d'un rapport et de recommandations à la Ville de Québec, aux gouvernements du Québec et du Canada favorisant la mise sur pied de la CDÉC pour les quartiers centraux de Québec;
- La mise sur pied de deux fonds et la mise à la disposition de capitaux d'investissement : Les Cercles d'emprunt de Québec et Le Fonds d'emprunt économique communautaire (Québec);
- Membre fondateur de La Solide Centre-ville;
- Enquête conscientisante (enquête collaborative sur la pauvreté dans les quartiers centraux et mise en application d'actions dans le milieu);
- Appui collectif à l'implantation de l'École nationale d'administration publique (ÉNAP) dans le quartier Saint-Roch;
- Accueil des nouveaux arrivants dans le quartier Saint-Roch (TQS, ÉNAP);
- Mise sur pied et démarrage d'un centre de veille et de référence des régions 03-12 : Stratégie Contact;
- Mise sur pied et démarrage d'un organisme visant à reprendre en main, par le milieu, le développement des activités sociales, environnementales et économiques entourant l'implantation du Parc linéaire, la renaturalisation et la dépollution de la rivière Saint-Charles : La Société de la rivière Saint-Charles;
- Plusieurs salons (5) exposant l'existence et la nature des divers services offerts par des entreprises d'économie sociale et des entreprises spécialisées dans le domaine de l'environnement;

- Organisation de formations (dont la gestion stratégique des OBNL, la gestion du temps, les indicateurs de rentabilité sociale, etc.), de conférences et débats publics dont plusieurs avec les candidats et les candidates à la mairie de Québec lors des dernières élections municipales;
- Enquête sur les besoins des employés et des employeurs du quartier Saint-Roch, projet de conciergerie transformé par la mise sur pied d'une coopérative de solidarité offrant dans la grande région de Québec des services permettant de concilier travail/vie/famille (Commodus Capitale-Nationale).

Pour réaliser tout ce travail, la CDÉC dispose aujourd'hui de :

- 10 employés permanents (4 agents de développement, 2 chargées de projet ATI, 3 membres du personnel de soutien et un directeur général)
- En moyenne, 4 stagiaires par année
- Un budget annuel de 715 000 \$
- Un conseil d'administration composé de 17 personnes dont 5 sur le comité exécutif et se réunissant aux 6 semaines
- Un comité de vérification formé de 3 personnes externes au conseil d'administration, se rencontrant 2 fois par année
- Et différents autres comités permanents ou ponctuels.

Pour nous contacter

155, boulevard Charest Est
Québec (Québec) G1K 3G6
(418) 525-5526
Télécopieur : (418) 525-4965
reception@cdecdequebec.qc.ca
<http://www.cdecdequebec.qc.ca>

PRATIQUE

COMMODUS CAPITALE-NATIONALE, COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ

Organisme : Corporation de développement économique communautaire (CDÉC) de Québec

Personne contact : Guy Dorval

PROJET

La coopérative de solidarité, qui se dénomme Commodus Capitale-Nationale, est un courtier de services aux salariés cherchant à favoriser la conciliation travail / vie / famille. Elle met à la disposition des employeurs et de leurs salariés une gamme variée de services personnels permettant d'alléger les tâches de la vie quotidienne. Les services sont accessibles en milieu de travail, à proximité du lieu de travail ou à domicile. Il existe sept familles de services :

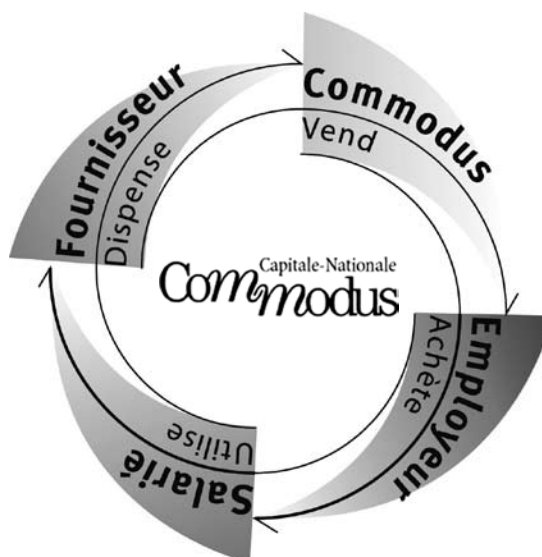
1. Soutien à la famille, enfants, aînés
(ex: organisation d'une fête d'enfants à la maison)
2. Services à domicile
(ex: entretien ménager ou menus travaux)
3. Service de coursier et trouve tout
(ex: coursier pour nettoyage de vêtements)
4. Transport et déplacement
(ex: jumelage pour covoiturage)
5. Administrateur et écrivain public
(ex: planificateur financier)
6. Santé, mieux-être (ex: massage sur chaise)
7. Services alimentaires
(ex: service de boîte à lunch)

CONTEXTE

La mise en place de Commodus Capitale-Nationale est issue d'une étude sur le développement des services de proximité aux travailleurs dans le quartier Saint-Roch qui s'est déroulée de septembre 2005 à septembre 2007. Cette étude s'inscrivait en droite ligne avec une volonté de revitalisation de ce quartier.

L'étude en question cherchait plus précisément à évaluer l'intérêt et les besoins des entreprises du quartier Saint-Roch et de leurs salariés, dans le but d'en faire profiter les petits fournisseurs de services du quartier. Plus de 300 questionnaires ont été distribués à des employeurs et les résultats paraissaient éloquentes en ce qui concerne l'intérêt et le besoin.

Cependant, on s'est vite rendu compte qu'il n'y avait pas assez de travailleurs pour penser rentabiliser un projet de conciergerie de quartier. C'est alors que des recherches nous ont menés à la connaissance d'un projet québécois de franchises sociales, dont le franchiseur national débutait ses activités de façon expérimentale sur l'Île de Montréal et dans la couronne environnante, dans le but d'étendre ses services à l'ensemble de la province par la vente de franchises.



PARTENAIRES ET ACTEURS

La Corporation de développement économique communautaire (CDÉC) de Québec s'est adjoint plusieurs partenaires afin de constituer un comité de travail de la mise en œuvre d'une franchise, mobilisant ainsi des expertises et des ressources nécessaires variées afin que ce projet puisse voir le jour. Parmi ceux-ci, on compte :

- Développement économique Canada (service financier),
- le Centre local de développement (CLD) de Québec (appui technique service conseil et service financier),
- la Coopérative de développement régional, Québec-Appalaches (CDRQA, appui technique et service conseil),
- Emploi-Québec (financement et référencement des clients),
- Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Capitale-Nationale (services conseil et financement),
- GRH Ressources Humaines (implication de l'entreprise privée, service conseil et références, client et référencement de nouveaux clients),
- la Ville de Québec (services conseil et financement),
- les Gens d'affaires Place Royale / Vieux-Port (services conseil et références),
- Groupe Perspective (implication de l'entreprise privée, services conseils et références),
- Inter-Marché Saint-Roch (implication de l'entreprise privée, conseils, références et fournisseur),
- Parc Technologique du Québec Métropolitain (conseils et références),
- Bureau de la Capitale-Nationale (BCN, financement),
- La Caisse d'économie solidaire Desjardins (financement de la marge de crédit),
- Le Community Economic Development and Employability Committee (CEDEC) de Québec Chaudière-Appalaches.

Enfin, la CDEC de Québec apporte aussi son appui technique et son service conseil dans ce projet.

MISE EN PLACE

La mise en place s'est faite en quatre étapes. La première consiste en des rencontres avec le franchiseur et des clients potentiels ainsi que la création du comité de travail. Durant la seconde étape, on a procédé à la rédaction du plan d'affaires. Ont suivi les premières rencontres du comité de même que les premières démarches concernant le financement, sans compter l'élaboration d'outils de promotion et les décisions sur la structure légale. Puis, on passe enfin à la création de la coopérative comme telle en quatrième étape avec tout ce que cela comporte comme premières rencontres avec les fournisseurs et des clients potentiels et les dépôts de demandes de financement.

Nous sommes présentement en attente d'autres réponses de financement et d'offres de services de base qui pourront s'ajouter à ceux déjà concoctés avec le franchiseur. Un représentant a été embauché en septembre 2008 pour s'assurer de l'offre de services qui sera déployée dans les villes de Québec, l'Ancienne-Lorette, Saint-Augustin ainsi que sur le territoire de Wendake. Le lancement officiel de la coopérative a eu lieu à la fin de l'année 2008.

DIFFICULTÉS

Les principales difficultés ont été surtout rencontrées lors de l'étude réalisée dans le quartier Saint-Roch, avant de développer notre partenariat avec le franchiseur Commodus. En effet, plusieurs éléments de retard et de déception sont survenus au cours de ces deux années. Par exemple, suite aux contacts établis avec les entreprises, le pré-test du premier questionnaire destiné à leurs employés s'est avéré difficile et négatif, car trop long à répondre. Ensuite, nous nous sommes retrouvés sur le Web d'une firme française spécialisée dans l'offre de services aux travailleurs. Il a fallu être fort

insistant et mettre le temps qu'il fallait pour obtenir des rendez-vous avec les responsables des ressources humaines des entreprises ciblées. Encore plus, surtout, lorsqu'il s'agit de faire circuler un questionnaire à tous leurs employés.

CHANGEMENTS APPORTÉS DANS LE MILIEU

Afin de voir apparaître des impacts positifs dans son milieu, la CDÉC a libéré à demi temps un agent de développement pour favoriser la mise en place, le démarrage et le développement de cette entreprise. Les impacts dans le milieu seront évalués plus tard. Nous souhaitons, en plus, contribuer à faciliter la conciliation travail/vie/famille des employés tout en favorisant la création, le maintien ou la consolidation d'emplois, peu ou non spécialisés dans nos quartiers en revitalisation. Au nombre des éléments de satisfaction qui ont été nombreux, mentionnons :

- l'accueil favorable du projet par l'ensemble des partenaires qui nous a permis d'en regrouper plus de quinze autour d'une table (et d'avoir un financement sans dette, à part la marge de crédit);
- l'implication de différentes entreprises d'économie libérale, notamment de spécialistes en ressources humaines, qui a permis une meilleure compréhension de tous du concept d'offre de services aux travailleurs dans un contexte d'amélioration de la qualité de vie et de conciliation travail/vie/famille;
- le partenariat privilégié avec le franchiseur, sa proximité avec le franchisé, la qualité des informations fournies et l'efficacité de la plateforme transactionnelle et la complicité développée de part et d'autre;
- l'accueil réservé au projet par les employeurs, les fournisseurs de services et les employés lors de nos rencontres privées est le facteur qui s'est avéré incontestablement comme étant le plus enthousiasmant pour tous;

- la volonté du parc technologique du Québec d'être un partenaire actif et membre de la coopérative;
- la volonté de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Capitale-Nationale à être le premier intervenant financier et la réponse positive des autres partenaires susmentionnés sur le plan du support financier;
- et bien d'autres encore.

FINANCEMENT

Le coût total du projet est d'environ 168 000 \$.

Financement en attente d'une réponse :

- 15 000 \$ du Bureau de la Capitale-Nationale

Financement accordé :

- 35 000 \$ du Fonds de développement régional de la Conférence régionale des élus (CRE) de la Capitale-Nationale
- 5 000 \$ du Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ) de la Capitale-Nationale
- 30 000 \$ du Centre local de développement (CLD) de Québec
- 10 000 \$ du Centre local d'emploi des Quartiers-Historiques
- 5 000 \$ sous forme de marge de crédit de la Caisse d'économie solidaire Desjardins
- 37 750 \$ d'investissement de la part de la CDÉC de Québec (ressource humaine à mi-temps et ressources matérielles) par le biais de son entente avec Développement économique Canada
- 10 700 \$ en mise de fonds et en parts sociales
- 1 500 \$ investi par le Groupe Perspective

Le montant restant provient de revenus divers de la coopérative.



QUÉBEC

TRANSFÉRABILITÉ

Le projet Commodus, Capitale-Nationale peut s'adapter et être transféré dans divers milieux. D'ailleurs, Commodus, Capitale-Nationale s'est engagé auprès du franchiseur à supporter les nouvelles initiatives collectives qui le désirent.

Les prémisses de base, telles que l'importance du partenariat ainsi que l'ancrage dans le milieu sont essentielles, peu importe où le projet se réalise. Il faudra cependant adapter, en fonction des réalités locales, le mode de fonctionnement et de gestion en fonction des bassins potentiels de fournisseurs et d'employeurs.

SI C'ÉTAIT À REFAIRE

Le processus utilisé, quoique plus long que prévu, a été le bon chemin pour réaliser le projet. Par contre, afin de diminuer le temps requis, nous nous associerions plus rapidement avec Commodus, le franchiseur.

L'association avec différents partenaires financiers et privés prêts à porter avec nous le projet s'est avérée un gage de succès pour la mise sur pied et le démarrage de la coopérative. Ainsi, si c'était à refaire, de telles associations seraient rapidement mises de l'avant.

PRATIQUE

COMITÉ LIMOILLOU PLURIEL

Concertation du milieu pour favoriser l'intégration des personnes immigrantes

Organisme : Corporation de développement économique communautaire (CDÉC) de Québec

Personne contact : Martine Cazes

PROJET

Le *Comité Limoilou Pluriel* est issu d'une volonté des acteurs de favoriser l'intégration sociale, économique, communautaire et professionnelle des personnes immigrantes dans l'Arrondissement Limoilou à Québec. Celles-ci représentent 6 % de l'ensemble de la population de l'arrondissement qui a une population globale d'un peu plus de 45 000 personnes. Entre 2001 et 2006, le nombre d'immigrants a augmenté de 40 %. Notons, de plus, que 13 % de la population immigrante de la ville de Québec habite dans l'Arrondissement Limoilou.

Ce comité existe aujourd'hui pour comprendre les besoins de base des nouveaux arrivants et bien y répondre. Au nombre de ces besoins, mentionnons en guise d'exemples l'accueil et l'intégration dans un nouveau milieu de vie (incluant de la sensibilisation et du rapprochement interculturel), un continuum de services adaptés et de proximité en matière de communication, la production et la diffusion d'information et de connaissance des ressources du milieu. Un défi d'arrimage entre les services a vite été identifié. Le travail du comité consiste davantage à vivre un processus dont le but est de coordonner l'ensemble des démarches et services complémentaires développés par divers partenaires.

PARTENAIRES

Dans un premier temps, le *Comité Limoilou Pluriel* a été une initiative de deux principaux partenaires : l'Arrondissement Limoilou (représenté par madame Sylvie Fournier) et le Cégep Limoilou (représenté par messieurs François Godbout et Michel Saucier). Le 30 mars 2005, ils organisent une première journée d'échanges afin d'atteindre les objectifs suivants :

- Acquérir une connaissance accrue des services mis en place par les institutions et les organismes du territoire auprès des personnes immigrantes et des étudiants étrangers ;
- Identifier les éléments facilitant et les obstacles en matière d'attraction et de rétention des personnes immigrantes et des étudiants étrangers ;
- Déterminer les actions locales à mettre en place pour faciliter l'intégration des citoyens et des citoyens immigrants ;
- Identifier les stratégies permettant une plus grande convergence des actions locales déjà en cours ;
- Favoriser l'émergence de nouvelles pratiques pouvant orienter les actions municipales ;
- Préciser les besoins connus ou particuliers des personnes immigrantes et des étudiants étrangers et identifier les organismes ou réseaux pouvant y répondre.

À la grande surprise des initiateurs, cette journée attire 42 participants et participantes provenant de 24 organisations différentes.

Suite à cette rencontre, le *Comité Limoilou Pluriel* est officiellement mis en place. Il est alors formé de représentants et de représentantes du Cégep Limoilou, du Centre de Santé et de Services sociaux de la Vieille-Capitale (CSSVC), du Centre Louis-Jolliet (centre de formation pour adultes de la commission scolaire de la Capitale), de citoyennes et de citoyens issus de l'immigration.

La CDÉC et le Commissariat aux relations internationales (CRI), rattaché à la Ville de Québec sont là à titre d'observateurs.

Depuis le début, plusieurs organismes gravitent de près ou de loin autour de *Limoilou Pluriel* et supportent cette démarche concertée. La plupart d'entre eux guident et réfèrent les personnes nouvellement arrivées vers les bonnes ressources. Ils offrent des ateliers d'information, de formation et des services de divers ordres. Par la suite, différents autres partenaires se sont ajoutés et tous s'engagent dans des comités de travail. En tout et pour tout, on compte une vingtaine d'organismes qui oeuvrent, soit dans le milieu communautaire, dans le domaine de l'immigration, de l'alphabétisation, de l'employabilité, de la santé, etc. Des institutions, des centres de loisirs, des groupes jeunesse et le service de la police sont aussi associés à cette démarche.

MISE EN PLACE

En mars 2005, une journée d'échange sur l'attraction et la rétention des personnes immigrantes et des étudiants étrangers a lieu. Parmi les principaux constats, qui se dégagent de la journée, on dénote et cible :

- Le manque de connaissance sur les différences culturelles et les besoins des personnes immigrantes ;
- Le manque de sensibilisation de la population générale et des employeurs en particulier ;
- La méconnaissance des organismes et des services offerts ;
- Le manque de réseaux d'information ;
- La nécessité d'intégrer des personnes immigrantes dans les initiatives les concernant ;
- L'insuffisance de la période de francisation.

En octobre 2005, le *Comité Limoilou Pluriel* est mis sur pied. Son mandat consiste à :

- Favoriser l'échange d'information sur les activités et les services offerts aux personnes immigrantes et leurs besoins ;
- Se donner un lieu d'échange et de réflexion sur les différentes approches en matière d'accueil et d'intégration ;
- Se donner une vision commune des valeurs et des principes qui sous-tendent les actions ;
- Exercer une fonction de veille en matière d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes.

La priorité « immigration » est même inscrite en toutes lettres dans le plan d'affaires 2005-2008 de l'arrondissement avec l'inclusion de l'énoncé suivant: « Définir, en collaboration avec nos principaux partenaires, une stratégie de mobilisation du milieu autour de l'enjeu de l'immigration. »

De mai à novembre 2006, cinq rencontres thématiques sont organisées en guise d'activités de concertation. Présentées sous l'appellation « Rencontres Plurielles », ces rencontres réunissent en moyenne 27 personnes à chaque fois sur les sujets suivants :

- Accueil et intégration des personnes immigrantes
- Intégration des enfants et des adolescents
- Francisation
- Intégration en emploi
- Rapprochement interculturel et vie de quartier.

En novembre 2006, des groupes de discussion (*focus group*) se tiennent avec des personnes issues de l'immigration et résidant à Limoilou. Les discussions portent alors sur le vécu lié à l'accueil et l'intégration dans les quartiers et les besoins en cette matière.

En janvier 2007, la recension des constats permet d'identifier trois axes de travail :

- sensibilisation et rapprochement interculturel,
- connaissance des ressources et des réseaux d'information,
- puis... accompagnement de quartier.

Un peu plus tard, le 25 avril 2007, une grande rencontre présente divers ateliers pour discuter et s'approprier les bases d'un plan d'action. Trois comités de travail, soit un par axe, se mettent à ce moment en place afin d'élaborer un plan d'action. Ils sont tous supportés par un comité de coordination.

De septembre 2007 à juin 2008, c'est la période où se finalise le plan d'action. Durant cette même période, certaines activités ont aussi lieu : rencontres d'accueil, préparation d'un bottin des ressources, demande de financement au Programme d'actions régionales en immigration (PARI) géré par la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Capitale-Nationale pour l'embauche d'un intervenant pivot. Ce dernier est embauché à l'automne 2008. Son mandat s'articule autour de l'accueil et de la référence, du support et de l'accompagnement (autant des personnes immigrantes face à la communauté d'accueil que de la communauté d'accueil envers celles-ci) ainsi que de la médiation interculturelle.

De l'été 2008 au printemps 2009, le comité de coordination se transforme et devient le comité de gestion du changement afin de supporter la restructuration du Comité.

En mai 2009, une grande rencontre doit avoir lieu afin de faire le point sur les actions accomplies et élaborer le prochain plan d'action.

ACTEURS

Les principaux acteurs sont :

- L'Arrondissement Limoilou
- Le Cégep Limoilou
- Emploi-Québec
- La CDÉC de Québec
- Le Centre Louis-Joliet
- Le Centre de santé et services sociaux de la Vieille Capitale.

DIFFICULTÉS

Les trois comités ont travaillé chacun de leur côté sur leur plan d'action, indépendamment des uns et des autres. Il y avait quelques rencontres du comité de coordination pour partager le travail de chaque comité. Nous nous sommes retrouvés finalement avec trois plans d'action qui ont été travaillés sur des bases différentes et qui étaient difficilement harmonisables à première vue. La compréhension du mandat de chaque axe (sensibilisation et rapprochement interculturel, connaissance des ressources et des réseaux d'information et accompagnement de quartier) n'a pas été perçue de la même façon. Il y a eu aussi certains axes qui débordaient sur les autres. Bref, il a fallu beaucoup de communication pour bien se comprendre et harmoniser le travail de chaque groupe et surtout, pour produire un document cohérent.

Présentement, le Comité travaille à se donner une structure formelle. Sans nécessairement vouloir une structure légale, les membres du comité de coordination ont senti le besoin de se doter d'une structure écrite qui définit et campe bien le rôle des acteurs. De là, un comité de gestion du changement a été créé et en est issu.



LIMOILOU

BEAUX MOMENTS

Les beaux moments ont été *Les Rencontres Plurielles* où tous les intervenants et intervenantes de l'immigration se sont retrouvés ensemble pour discuter. Cette force de concertation est très emballante. D'autres beaux moments se vivent lorsque les premières actions sont posées et que le plan d'action prend vie. À titre d'exemples,

nous pouvons mentionner les premières rencontres d'accueil, le lancement du bottin des ressources et l'embauche de l'intervenant pivot. Enfin, le processus mis en place a non seulement permis d'offrir un continuum de services mais a amené chaque partenaire concerné à innover dans ses façons de faire.

CHANGEMENTS APPORTÉS DANS LE MILIEU

L'Arrondissement Limoilou a maintenant une force collective en matière de ressources en immigration. Cette concertation a aussi permis le développement de projets novateurs dans l'arrondissement. Le meilleur exemple à mentionner est définitivement l'embauche de l'intervenant pivot. C'est une pratique de « faire ensemble » particulièrement innovante. Le financement pour l'embauche provient en partie de *Limoilou Pluriel* (grâce à une subvention demandée à la CRÉ de la Capitale-Nationale dans le cadre du PARI) et en partie du Comité de prévention de la criminalité de Limoilou. Les deux comités ont mis leurs ressources ensemble afin de procéder à l'embauche de l'intervenant. Un comité de gestion, composé de membres des deux comités, a été mis sur pied. De plus, dans la mise en place même du projet, l'intervenant pivot est embauché par le Centre Multiethnique de Québec, mais est hébergé par l'Arrondissement Limoilou. Voilà un exemple de concertation qui implique beaucoup d'organisations.

Des répercussions périphériques ont aussi eu lieu. Mentionnons, à titre d'exemple, le projet pilote qui combine la francisation, la formation professionnelle et l'insertion socioprofessionnelle sur une période de trois ans, directement à Limoilou. Ce projet se réalise grâce à une collaboration du Centre Louis-Jolliet, du Cégep Limoilou et du Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC).

Il est clair que ce projet a amené certaines personnes et organismes du milieu à mieux se connaître et à harmoniser leur propre intervention.

SI C'ÉTAIT À REFAIRE

Il faudrait, dès le départ, mieux identifier le leadership afin de garder une ligne directrice. Il y a une perte de temps lorsque le leadership n'est pas identifié. Avec le recul, nous constatons que tout le monde disait partager le leadership sans que personne ne le prenne réellement. Il faudrait aussi définir rapidement une stratégie pour s'allier les organismes travaillant directement avec les personnes immigrantes.

Il n'est pas toujours facile de travailler dans un but commun en oubliant ses propres objectifs corporatistes. Il faudrait donc s'assurer dès le départ, là aussi, que chaque intervenant et intervenante se mobilise autour des besoins des personnes immigrantes sans altérer la démarche par un repli sur ses propres besoins corporatifs ou l'unique défense de ses intérêts corporatistes.

TRANSFÉRABILITÉ

Les éléments transférables pour la mise en place d'un projet sont principalement les démarches de mobilisation et de concertation. Plus précisément, c'est la façon de concerter tout le monde autour d'une situation ciblée et d'avancer dans le temps, tout en conservant la même mobilisation afin de répondre adéquatement aux besoins du milieu.

CONDITIONS DE SUCCÈS D'UNE TELLE DÉMARCHE

- Un leadership clair ;
- Un partage des forces et des ressources de chacun ;
- Un objectif partagé ;
- Une mobilisation organisationnelle et citoyenne ;
- La volonté de résoudre une problématique locale, au-delà des intérêts corporatistes de chaque intervenant et intervenante.

Démarche des premiers quartiers de Trois-Rivières

Ses projets et ses pratiques



Démarche des premiers quartiers de Trois-Rivières



OBJECTIFS ET MISSION

L'action de la Démarche des premiers quartiers de Trois-Rivières (DPQTR) porte sur la mise en place de projets structurants visant un processus de revitalisation intégrée dans un territoire spécifique, celui des premiers quartiers. L'action est axée sur l'aménagement du territoire, l'environnement, la sécurité, la participation citoyenne, le développement économique communautaire, l'emploi, la formation, l'insertion socioprofessionnelle, le logement, la vie de quartier, la mise en valeur du patrimoine bâti, culturel et social ainsi que sur les services de proximité.

TERRITOIRE D'INTERVENTION

Réalisée dans la ville de Trois-Rivières, 9^e grande ville du Québec avec une population de 126 000 habitants et une superficie de 288 km², la DPQTR intervient plus spécifiquement dans les quartiers fondateurs de Trois-Rivières qui sont au nombre de 11. Ces anciens quartiers ouvriers sont : Notre-Dame, Sainte-Cécile, Saint-Eugène, Sainte-Famille, Saint-François-d'Assise, Saint-Gabriel-Archange, Saint-Lazare, Sainte-Madeleine, Sainte-Marguerite (partie est), Saint-Philippe et Saint-Sacrement (partie sud). L'ensemble de la population de ces 11 quartiers compte 32 000 âmes.

PROFIL SOCIO ÉCONOMIQUE ET POTENTIELS

- 45 % des ménages sont à faible revenu
- un faible taux de scolarité
- au-delà de 20 % des personnes consacrent plus de 30 % de leur revenu pour le logement alors que 10 % en consacrent près de 80 %
- plus de 50 % des ménages vivent seuls dans certains quartiers.

Aujourd'hui, plusieurs usines sont fermées et la vie économique est davantage concentrée dans le secteur des services. Malgré cette réalité, les anciens quartiers ouvriers révèlent de fortes potentialités. Parmi celles-ci, soulevons le fait qu'on y perçoit un sentiment d'appartenance élevé de la population locale, la forte présence des ressources communautaires et le dynamisme des PME (plus de 1 000). Malgré la pauvreté persistante, les ressources communautaires et le dynamisme des entreprises d'économie sociale jouent un rôle significatif dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

RÉALISATIONS

Plusieurs projets ont vu le jour depuis les débuts de la DPQTR :

- Les vélos de quartier : Il s'agit d'un projet qui veut favoriser l'accès au transport vert pour la population en rendant disponible, de mai à octobre, une flotte de 200 vélos prêtés dans divers points de la ville. Il s'agit de vélos qui ont été remis à neuf.
- La Société immobilière communautaire des premiers quartiers : Il s'agit d'un projet à multiples missions. D'abord, le projet veut

favoriser l'accès à la propriété pour les personnes à faible revenu. Ensuite, il s'agit de favoriser la venue de propriétaires occupants dans les premiers quartiers afin de susciter du développement et d'augmenter le sentiment d'appartenance. Finalement, ce projet favorise la venue des jeunes familles, qui ont tendance à désertir ce territoire au profit des quartiers périphériques.

- Les jardins communautaires : Trois jardins communautaires se sont ajoutés au paysage des premiers quartiers. Les membres des jardins ont accès à des activités de formation, participent à un comité qui encadre la démarche de jardinage et peuvent collaborer aux activités sociales en lien avec la sécurité alimentaire.
- La Grande fête de l'entraide, de la formation et de l'emploi : Il s'agit d'un événement annuel qui regroupe, dans une même activité, des organismes communautaires et d'entraide, des organismes communautaires et institutionnels de formation, des organismes en employabilité et des entreprises qui embauchent. Lors de cette journée, plus de 3 000 personnes viennent rencontrer ces organismes.
- La maison de quartier Saint-Philippe et le local de quartier du secteur Cap : Ces projets sont des espaces dans lesquels les citoyennes et citoyens peuvent non seulement socialiser, mais également participer à des activités qu'offrent différents organismes pour répondre à leurs besoins.

Coordonnées

1060, rue St. François-Xavier
Trois-Rivières (Québec) G9A 1R8
(819) 373-1473
Télécopieur : (819) 373-7711
<http://www.premiers-quartiers.net>

Personne contact

Jean-François Aubin, coordonnateur



PRATIQUE

BULLETIN COMMUNAUTAIRE DE QUARTIER

Organisme : Démarche de revitalisation des premiers quartiers de Trois-Rivières

Personne contact : Florence Pauquay

PROJET

Il s'agit de produire et de diffuser à chaque mois un bulletin d'information communautaire. Des citoyens et des citoyennes sont impliqués dans le processus de production. Le *Bulletin communautaire des premiers quartiers* compte 12 pages. Il est publié à tous les mois, sauf juillet et août. Parfois quand l'argent vient à manquer, les bulletins de décembre et janvier sont fusionnés. Il est tiré à 9 200 copies et il circule depuis maintenant 7 ans.



CONTEXTE

Le projet du bulletin communautaire est né d'une vaste étude réalisée auprès des citoyens et des citoyennes par l'organisme Démarche de revitalisation des premiers quartiers de Trois-Rivières (DRPQ T-R), un regroupement de partenaires qui désirent agir ensemble pour le bienfait des quartiers dévitalisés du territoire. De cette consultation est ressorti le besoin d'avoir un outil de communication qui puisse faire le lien entre les différents organismes. L'équipe du journal électronique *Tour d'y Voir* (TDV), diffusé à chaque jour de la semaine dans tout le milieu communautaire, souhaitait développer un journal qui ait une portée plus locale. Elle a donc initié le projet auquel la DRPQ T-R s'est greffé.

PARTENAIRES ET ACTEURS

Le comité de rédaction se réunit deux fois par parution. Une première fois, pour faire le tour des sujets qui seront traités et la seconde fois, pour corriger les textes et la mise en page. Ce comité est formé de 6 à 7 citoyens et citoyennes. L'engagement peut être très différent d'une personne à l'autre. Des gens fournissent des photos, d'autres des idées, d'autres encore participent au comité de rédaction et finalement, certains vont même jusqu'à se doter d'une chronique parce qu'au fil du temps, ils se sont découvert un intérêt pour un sujet précis. En plus de la rédaction et de la composition, il faut aussi assurer les contacts avec l'imprimeur.

MISE EN PLACE

Le bulletin communautaire a été mis en place par le *Tour d'Y Voir*. Puis, la Démarche s'y est greffée. Au début, le journal informait surtout sur les activités qui se déroulaient au sein de la Démarche de revitalisation des premiers quartiers de Trois-Rivières. Il faisait ainsi le tour des ressources qui gravitaient autour de cette démarche; il récoltait et diffusait aussi l'information qui y était reliée.

Puis, on en est venu à la conviction qu'il fallait que les citoyens et les citoyennes soient présents dans ce bulletin. Les gens qui oeuvraient déjà au sein du Comité ont fait un effort de recrutement et l'on a fait des rappels fréquents dans le bulletin en prenant bien soin de mentionner que tout le monde pouvait écrire et contribuer au bulletin.

C'est maintenant la Démarche avec le comité de citoyens et de citoyennes qui gèrent le bulletin et c'est l'ensemble du réseau communautaire qui l'utilise. Au début, le bulletin était composé à l'aide du logiciel *Publisher*, photocopié et broché. Depuis qu'il est reproduit par un imprimeur, il est composé à l'aide du logiciel *PageMaker*. La qualité du bulletin s'est donc améliorée.

Au départ, le bulletin était diffusé par le Publisac (propriété du Groupe Transcontinental qui possède plusieurs hebdomadaires de quartier ou régionaux au Québec, une imprimerie et un réseau de distribution). Le bulletin est distribué dans un sac aux portes des résidences en même temps que de la publicité et différents fascicules de toutes sortes. L'avantage de ce moyen de diffusion, c'est la rapidité. Par contre, on sait qu'il y a des gens qui n'ouvrent pas leur Publisac. Voilà pourquoi on utilise maintenant les services d'une petite compagnie qui engage des gens qui reçoivent un revenu complémentaire à l'aide sociale. Quand on a changé de mode de distribution, on a constaté l'augmentation de lecteurs car les gens nous appelaient pour nous dire leur plaisir de lire ce « nouveau » bulletin, alors qu'on en était rendu à publier le numéro 52.

DIFFICULTÉS

Une des difficultés est de s'assurer d'une bonne distribution. Avec le présent mode de distribution, il est difficile de contrôler si toutes les portes sont visitées. Alors, il y a des recherches à faire de ce côté. On n'a pas encore trouvé la meilleure solution pour que toute la population visée le reçoive. Évidemment, le financement reste un problème majeur, ne serait-ce que pour défrayer

les coûts de production. Une autre difficulté peut survenir : celle de gérer la quantité d'articles proposés ou de réussir à faire respecter le délai ou l'heure de tombée de production des articles, tel que convenu au préalable avec des organismes et des citoyens comme des citoyennes. Cette difficulté constitue toutefois une belle difficulté.

CHANGEMENTS APPORTÉS DANS LE MILIEU

Les gens qui écrivent et qui participent à la rencontre de correction ne sont pas nécessairement très compétents dans l'écriture de textes ou la maîtrise de la langue écrite, mais ils voient dans cette rencontre une occasion d'améliorer leurs compétences. La rencontre devient un atelier d'écriture pour certains. Pour la coordination, sans apporter un changement direct, cette expérience permet de mieux cerner le fait qu'il est parfois plus long de faire avec que de faire pour. Le processus prend alors autant d'importance que le résultat.

Quant aux organismes qui gravitent autour de la Démarche, ils ont développé le réflexe, voire l'habitude d'utiliser le bulletin comme outil d'information, de promotion et de sensibilisation. Il est difficile de mesurer l'impact direct d'un bulletin sur la population, mais il y a deux ans, le TDV a fait une étude de lectorat et il y avait 80 % des ménages qui comptent 2 à 3 personnes, qui lisaient ce bulletin. Au journal, on en a la preuve quand plusieurs personnes téléphonent pour obtenir des informations suite à sa publication. Il est donc très enthousiasmant de constater que ce bulletin est très utilisé, sans compter que les citoyens et les citoyennes qui participent au projet développent un sentiment de fierté et d'appartenance. Cela s'est, par ailleurs, manifesté clairement lors d'un événement qui marquait la parution du cinquantième numéro.

FINANCEMENT

Parmi toutes les activités qui se tiennent dans le cadre de la Démarche des premiers quartiers, c'est l'activité qui coûte le plus cher. Il en coûte environ 2000\$ par parution pour l'impression du bulletin en 9200 copies. Il n'y a pas de revenus. Les coûts sont assumés par le projet de Démarche des premiers quartiers, de même que la rémunération de la responsable du bulletin qui consacre environ une semaine par mois, à la publication. Les publicités qui sont dans le bulletin ne sont pas payantes. Quelquefois, nous avons inséré des publicités payantes, celle de la Société St-Jean Baptiste par exemple. À un certain moment, on a essayé de solliciter les entreprises de quartier, mais l'énergie déployée ne valait pas les résultats atteints. De plus, on ne souhaite pas truffer le bulletin de publicité. Par contre, la Ville de Trois-Rivières s'implique en finançant six parutions par année.

SI C'ÉTAIT À REFAIRE

Si c'était à refaire, l'appel aux citoyens et aux citoyennes devrait être lancé dès le début du projet afin qu'ils se sentent encore plus engagés. Une condition idéale serait de trouver un financement stable et récurrent dès le début!

TRANSFÉRABILITÉ

Le projet lui-même est tout à fait transférable, à la condition d'avoir le budget nécessaire. Le format dans lequel sont présentés le contenu et le visuel est simple et aéré. On a aussi obtenu un modèle d'entente avec la Ville qui pourrait être réutilisé ailleurs. L'approche d'implication des citoyens et des citoyennes et d'ouverture aux autres organisations est également transférable dans d'autres projets.

PRATIQUE

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE COMMUNAUTAIRE

Organisme : Démarche des premiers quartiers de Trois-Rivières

Personne contact : Florence Pauquay

PROJET

La *Société immobilière communautaire des premiers quartiers* est un projet porté par la Démarche des premiers quartiers de Trois-Rivières (DPQ T-R). Ce projet est une façon concrète d'agir au plan du logement et plus largement de l'immobilier dans les quartiers visés par DPQ T-R.

La Société immobilière communautaire permet notamment à des locataires qui n'ont pas les mises de fonds nécessaires pour effectuer une demande d'emprunt pour acquérir un immeuble, de pouvoir le faire et d'être soutenu dans leurs démarches. Cette Société constitue un bon maillon d'entrée pour aider ces personnes à se démêler dans le processus d'achat d'une propriété, avant que leur dossier soit traité par le partenaire principal dans le projet, soit la Caisse populaire Desjardins Laviolette.

La Société immobilière communautaire permet donc à des individus à plus faible revenu d'accéder à la propriété, tout en augmentant le nombre d'immeubles appartenant à des propriétaires occupants dans les premiers quartiers de Trois-Rivières. On sait à quel point ceux-ci manifestent déjà plus d'intérêt à bien entretenir leur propriété. Cela compte quand on sait que 80 % des résidents et des résidentes de ces quartiers sont des locataires et que 20 % des propriétaires demeurent à l'extérieur.

Depuis trois ans, la Société immobilière a permis à 20 ménages de devenir ainsi propriétaires de leur logement ou maison. Le nombre de personnes accompagnées pour être éclairées dans cette décision importante est cependant beaucoup plus grand.

PARTENAIRES

La *Société immobilière communautaire des premiers quartiers* a pour partenaire la Caisse populaire Desjardins Laviolette. Celle-ci fournit une somme de 50 000 \$ annuellement afin de défrayer les coûts des mises de fonds et de l'évaluation des bâtiments. Une étroite collaboration s'est par ailleurs tissée entre la personne ressource de la Caisse et celle de DPQ T-R, ce qui facilite le suivi des dossiers.

Lors des premières étapes de mise en place du projet, la Caisse Laviolette a également réalisé un travail important auprès de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) afin de jeter les bases d'une nouvelle façon de faire, concordant avec ce qu'est la Société immobilière communautaire. La Caisse Laviolette a d'ailleurs aidé d'autres caisses du Québec à mettre en place un système semblable.

Le Centre d'intervention budgétaire et sociale de la Mauricie (CIBES) est également un partenaire important du projet puisqu'il offre un soutien aux gens pour qui la gestion d'un budget peut être plus ardue.

MISE EN PLACE

Au départ, le projet dédié au logement devait voir le jour sous la forme d'une société acheteuse. Le manque de capital a fait en sorte que le projet est devenu ce qu'il est actuellement, la *Société immobilière communautaire des premiers quartiers*. Cela répondait à un besoin découvert à travers le travail de revitalisation intégrée effectué c'est-à-dire celui d'augmenter le nombre de

propriétaires occupants dans les premiers quartiers. Des ententes de partenariat ont été négociées avec la Caisse Laviolette.

Afin d'annoncer la bonne nouvelle, la Démarche des premiers quartiers de Trois-Rivières tient une conférence de presse et des annonces sont faites surtout dans les premiers quartiers. Au départ, la Démarche a réalisé quelques séances d'information de groupe pour présenter le projet aux citoyens et aux citoyennes. Elle se rend compte assez rapidement que des détails spécifiques à chaque situation étaient inévitablement traités lors de ces séances et donc, qu'il était préférable de rencontrer les gens sur une base individuelle.

Lors du dépôt du premier projet à la SCHL, la DPQ T-R a dû négocier des modalités particulières. Au fur et à mesure que le projet avance, l'organisme se rend compte des limites et des possibilités du projet. Par exemple, il n'a aucune prise dans une situation où les gens n'ont pas un bon crédit ou encore, les consignes doivent être plus claires concernant l'argent que les gens ont en caisse, argent qui doit être utilisée comme un RÉER. On se rend vite compte que certaines personnes font toutes sortes d'acrobaties parce que, soudainement, elles ne disposent plus de cet argent en caisse. Il faut donc se méfier de quelques personnes qui voudraient « abuser » du système mis en place. Mais c'est relativement facile pour les institutions financières de faire ces vérifications.

Au fil du temps, DPQ T-R cerne également de plus en plus qui est le « public cible » du projet, soit les jeunes couples ou les locataires qui deviennent propriétaire de l'immeuble qu'ils habitent depuis plusieurs années.

Dans ce sens, le programme offert par la Société immobilière communautaire ne répond pas à toutes les situations. Par exemple, une personne à l'aide sociale va rarement avoir la capacité de faire les paiements hypothécaires nécessaires et sera donc exclue par la force des choses. Il y a également un danger que, dans des zones où il y aurait de la spéculation, la valeur des édifices aille en augmentant et que leur acquisition

devienne accessible à peu de gens. Bref, c'est un outil intéressant mais qui a aussi ses limites. Il faut savoir agir et l'utiliser en complémentarité avec d'autres interventions (exemples : logement social, propriété sociale, etc.). D'ailleurs, DPQ T-R travaille actuellement à développer d'autres programmes que pourrait offrir la Société immobilière communautaire pour compléter le travail amorcé.

Les rencontres individuelles et les questions qui y sont posées ont amené à la production d'un premier document d'information qui trace l'ensemble des étapes menant à l'achat d'une propriété par la Société immobilière. Au fur et à mesure que le projet prend place, les promoteurs s'approprient l'ensemble du processus.

Pour faire appel à la *Société immobilière communautaire des premiers quartiers*, les gens ne doivent pas être propriétaire. Ils doivent souhaiter le devenir sur un territoire précis, soit dans les premiers quartiers de Trois-Rivières, et ils doivent avoir accès à du crédit. Ces personnes ont donc la capacité financière de faire l'achat d'une propriété mais n'ont pas la mise de fonds nécessaire pour effectuer l'emprunt. Après une première rencontre, les gens ont le portrait de l'ensemble du processus d'achat et peuvent donc déterminer s'ils désirent et s'ils peuvent se lancer dans l'aventure.

La Société immobilière communautaire les accompagne dans le processus jusqu'à ce qu'ils soient rendus à l'étape de déposer la demande d'hypothèque à la Caisse. L'évaluation et l'inspection sont prises en charge par la Société. Ainsi, on s'assure de faire un achat éclairé quant à la qualité de la maison et à sa valeur. La Société immobilière communautaire accompagne les gens dans l'étape de préparation du dossier qui sera amené à la Caisse, notamment pour tous les papiers que les gens doivent avoir en main lors du dépôt de la demande.

Il arrive qu'après une première séance d'information, certaines personnes se désistent parce qu'elles comprennent que ce n'est pas pour elles, du moins pour le moment. Ces désistements

peuvent être causés par exemple à cause de cartes de crédit trop pleines. D'autres maintiennent cet intérêt mais n'aboutissent pas sur le champ, parfois tout simplement parce qu'ils n'ont pas mis la main sur la perle rare.

ACTEURS

La Société immobilière communautaire est un projet porté par la Démarche des premiers quartiers de Trois-Rivières. Notons toutefois que la *Société immobilière communautaire des premiers quartiers* est un organisme à but non lucratif incorporé qui a son propre conseil d'administration. Ce sont toutefois des acteurs liés à la Démarche des premiers quartiers qui sont membres du conseil d'administration.

La Caisse Laviolette et le Centre d'intervention budgétaire et sociale de la Mauricie sont également des acteurs importants. La Caisse Laviolette offre un soutien financier, notamment en appuyant financièrement les coûts des mises de fonds et d'évaluation des bâtiments. Le Centre d'intervention budgétaire et sociale de la Mauricie procure une aide aux citoyens et aux citoyennes qui éprouvent de la difficulté à budgéter.

DIFFICULTÉS

L'un des défis actuel est de consolider les efforts de promotion afin que le projet soit connu à l'extérieur des premiers quartiers et donc, que le réseau de promotion soit élargi.

Le temps qui est alloué au dossier demeure aussi un élément important. Une rencontre individuelle prend environ une heure. Une année peut comporter entre quarante et soixante-dix rencontres, avec autant d'heures qui leur sont consacrées. Du temps est également nécessaire pour faire les suivis avec les évaluateurs, inspecteurs, les agents d'immeubles, etc., ce qui peut représenter un minimum de deux heures par dossier qui chemine. Cette charge varie de mois en

mois, mais la Démarche des premiers quartiers de Trois-Rivières peut consacrer environ une centaine d'heures par année uniquement au projet de Société immobilière communautaire.

Une autre difficulté rencontrée est que la SCHL a dû agir dès le début des dépôts de demandes d'hypothèques afin d'éviter la spéculation. Plusieurs semaines d'attente ont mené à une manière de faire qui inclut des modalités de remboursement des dons effectués. C'est-à-dire que si une personne achète une maison avec la Société immobilière et désire la revendre peu de temps après, elle devra rembourser l'aide qu'elle a reçue.

Il y a beaucoup de notions à connaître dans ce domaine et il n'y a pas nécessairement de formation spécifique pour faciliter la gestion de ce type d'organisation. Le fait de devoir apprendre par l'expérience demande évidemment plus de temps.

Il est également difficile pour la Démarche d'évaluer la portée des résultats du projet. Le manque de temps ne permet pas, par exemple, d'évaluer l'indice d'insertion dans le quartier. Il serait intéressant d'évaluer les impacts qui vont au-delà de la prise de possession d'une propriété, notamment aux niveaux personnel, financier ou organisationnel.

BEAUX MOMENTS

Le plus beau moment fut la signature de la première hypothèque, signe de la concrétisation du projet.

CHANGEMENTS APPORTÉS DANS LE MILIEU

Le projet de Société immobilière communautaire est une façon concrète pour la Démarche des premiers quartiers de Trois-Rivières d'agir sur le logement. Les changements provoqués par le projet sont davantage individuels. Des gens qui

étaient locataires sont maintenant devenus propriétaires. Le projet a aussi permis qu'il y ait plus de propriétaires occupants dans les premiers quartiers et donc, qui se sentent plus soucieux et concernés par leur immeuble. Cela se répercute évidemment au niveau de l'entretien des immeubles.

SI C'ÉTAIT À REFAIRE

La Démarche des premiers quartiers de Trois-Rivières tenterait de trouver une autre forme de financement pour assurer la ressource humaine. Cet élément est majeur puisque actuellement, cette ressource est financée à même le budget de fonctionnement. Le soutien financier de la caisse est primordial pour couvrir le financement des mises de fonds, mais il ne couvre pas le temps de travail ni les coûts de promotion et d'impression.

La possibilité d'offrir à la ressource humaine de la Société immobilière communautaire une formation avec un agent d'immeubles et ce, avant les premiers dépôts de dossiers, pourrait aussi être intéressant. Il serait également intéressant d'établir un lien avec un notaire avec lequel les gens qui passent par la Société immobilière pourraient transiger. Finalement, des négociations devraient être faites pour qu'il y ait deux caisses partenaires au projet. Cela éviterait que la *Société immobilière communautaire des premiers quartiers* ne soit prisonnière d'une seule.

TRANSFÉRABILITÉ

L'approche, les façons de faire ainsi que les partenaires.

Les Partenaires pour la revitalisation des anciens quartiers (PRAQ) de Salaberry-de-Valleyfield

Ses projets et ses pratiques



Partenaires pour la revitalisation des anciens quartiers (PRAQ) de Salaberry-de-Valleyfield



PARTENAIRES POUR LA REVITALISATION DES ANCIENS QUARTIERS

Cet organisme vise à soutenir le développement d'actions concrètes, d'initiatives et de projets structurants qui contribuent à revitaliser la municipalité de Salaberry-de-Valleyfield (les quartiers Bellerive Ouest, Sainte-Cécile et Sacré-Cœur en particulier). Avec une superficie complète de 100 km² et 40 056 habitants, Salaberry-de-Valleyfield fait partie de la MRC de Beauharnois-Salaberry et en est le principal pôle industriel.

Bien qu'incorporé depuis 2001, le PRAQ a vu le jour bien avant (1996-1997) et s'est engagé dans plusieurs dossiers à partir des constats faits par le CLSC Seigneurie de Beauharnois et les actions menées avec le milieu pour combattre la pauvreté dès le milieu des années 1990. L'un de ces constats soulignait que le territoire couvert par le CLSC est plus pauvre que ceux environnants et que cette pauvreté est structurelle. Des problèmes majeurs traversent les âges et les rattachements administratifs. Certaines données du Profil socioéconomique indiquent que 20 % de la population totale de la ville est à faible revenu et que 32 % des ménages comptent une personne seulement. On insistait aussi sur le fait que l'on ne peut agir seul, car la pauvreté est un phénomène multiple, varié et fort complexe (incluant notamment des « barrières » culturelles).

OBJECTIFS

En plus d'avoir comme objectif principal la revitalisation des anciens quartiers de la municipalité de Salaberry-de-Valleyfield, le PRAQ vise à :

- Améliorer les conditions de vie des citoyens et des citoyennes des quartiers anciens
- Insérer la démarche dans un processus de revitalisation (Villes et Villages en santé)
- Favoriser une répartition plus efficace des ressources financières.
- Préciser les engagements respectifs des partenaires associés
- Habilitier les individus en leur donnant les moyens d'exercer un plus grand contrôle sur leur propre santé, bien-être et conditions de vie
- Articuler et favoriser les interventions des partenaires et acteurs du développement du milieu autour de cinq axes : logement, santé, emploi, éducation, vie communautaire.

Les actions qu'instaure ou appuie le PRAQ pour revitaliser le milieu s'inscrivent maintenant dans l'un des cinq volets ou axes suivants :

- L'aménagement. Par le biais de cet axe, le PRAQ veut mobiliser les citoyens et les citoyennes autour de projets concrets qui auront notamment des impacts positifs sur les parcs, les espaces verts, la plantation d'arbres et les jardins communautaires ou l'embellissement d'un espace.
- L'axe habitation veut favoriser une prise en charge de la communauté autour de projets visant l'amélioration de la salubrité des

logements par les propriétaires, les locataires et la communauté immédiate. Plusieurs partenaires se sont liés à cet objectif de s'attaquer aux problèmes sanitaires qui perdurent sur ce territoire et affectent grandement la qualité de vie et la santé des gens. Fait à noter : 83 % des locataires consacrent plus de 30 % de leur revenu au logement dans les quartiers centraux.

- L'axe soutien à la vie scolaire vise la réussite scolaire des élèves du primaire et le soutien à leurs parents. Cela compte lorsque l'on sait que 40 % de la population n'a pas de diplôme d'études secondaires et que le décrochage scolaire chez les jeunes est de 40 %. Cinq écoles des quartiers ont été ciblées à l'aide des indices de défavorisation du ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport (MELS). Pour y arriver, le PRAQ mise sur plusieurs interventions intégrées à la vie de quartier et communautaire. Plusieurs partenaires sont associés au projet : les directions des cinq écoles, les services complémentaires de la Commission scolaire, la Table jeunesse, le CLSC et plusieurs organismes communautaires.
- Avec l'axe intégration sociale, le PRAQ et ses partenaires visent à développer une approche transversale qui permet autant la réinsertion sociale que le développement des compétences des résidentes et résidents des quartiers, des jeunes, des chômeuses et chômeurs de longue date et des familles monoparentales. Emploi-Québec et Service Canada sont des partenaires de premier plan auxquels se joignent des ressources communautaires comme courroies de transmission.
- Avec l'axe participation citoyenne, on cherche à tisser des liens entre les organismes et les résidentes et résidents, à les outiller et les accompagner dans la réalisation de leurs projets, permettant ainsi de construire des réseaux de solidarité et de créer des espaces de participation citoyenne. Le PRAQ fait d'ailleurs du porte-à-porte régulièrement afin de saisir le point de vue des gens, de connaître leurs besoins ou de les sensibiliser à dif-

férents dossiers, mais aussi de mobiliser ceux qui désirent s'impliquer dans la vie communautaire.

HISTOIRE ET MISE EN CONTEXTE

Au début du siècle passé, l'essor de la ville était lié à la construction du canal de Beauharnois ainsi qu'à l'implantation des industries du bois. La Montreal Coton Co., une filature établie vers les années 1870, a également été une importante industrie au point d'être le principal employeur des Campivallensiennes et Campivallensiens durant plusieurs décennies. Comme plusieurs autres villes dont les assises économiques reposaient sur l'industrie textile, Salaberry-de-Valleyfield a connu un déclin industriel depuis les années '60 avec l'arrivée de la fibre synthétique. Ce déclin s'est poursuivi et a gagné d'autres grands secteurs industriels dans les années '80 à aujourd'hui. Il marque encore la dynamique socioéconomique de la région. Ainsi, la Goodyear a ralenti récemment ses activités et la Gildan a fermé ses portes en 2006. Bien que ces secteurs soient menacés par la compétition internationale, le textile, le caoutchouc et le plastique constituent toujours aujourd'hui ses principaux moteurs économiques.

Plusieurs interventions déterminantes ont été entreprises et développées depuis un bon nombre d'années pour s'attaquer à cette pauvreté :

- le développement d'axes en action communautaire (1994–1995) qui se résument comme suit : 1) agir en fonction d'un problème central déterminant, 2) prendre une direction orientant les activités et ayant des effets multiplicateurs, 3) développer des actions stratégiques et structurantes (empowerment, intervention de milieu, sensibilisation de nos partenaires, etc.);
- la production et la diffusion d'un profil de la population (1999), publié à 500 exemplaires et faisant l'objet d'une tournée des partenaires;

- la proposition par le CLSC d'un plan d'action impliquant les partenaires autour de problématiques (villes centres, population à faible revenu, la réussite scolaire, etc.).

La mise en place du PRAQ provient d'abord d'une volonté d'agir ensemble et autrement de la part des divers acteurs du développement de ce milieu, combinant les idées, les projets, les perceptions et les aspirations des résidants comme des résidentes avec les orientations et les ressources des représentants et des représentantes socio-économiques et politiques. Elle résulte aussi d'une démarche qui a vu une série d'interventions concrètes en matière de lutte à la pauvreté se mettre en marche entre 1995 et 1998 :

- l'implantation du Comité Logement de Valleyfield (CLV) par le CLSC, peu après les élections municipales (1995);
- la participation du PRAQ et de la Ville à un Programme de Revitalisation des Vieux Quartiers (1996-1997);
- une subvention est accordée par la Société d'Habitation du Québec (SHQ) au CLV et à un Groupe de ressources techniques (GRT), suite à une présentation d'un projet de logements sociaux.;
- le partage de dossiers communs entre le PRAQ, les groupes communautaires, la Ville et le CLSC (résidences privées; crise du verglas, etc.) en 1998;
- une enquête sur les conditions de logement dans les quartiers anciens est menée et donne lieu à un diagnostic qui fait consensus (1998). En 1999, plus de 100 personnes participantes et quatre groupes de discussion (*focus group*) approfondissent les problématiques, valident et précisent ce diagnostic. Il en découle un inventaire des interventions possibles.

PRINCIPALES RÉALISATIONS

- Réalisation d'un guide conseils pratiques pour garder votre maison en santé
- Signature d'un cadre d'intervention par huit partenaires (2 mai 2000)
- Projet de muséologie sociale (exposition, livre, etc.) intitulé *Ma ville, ma vision, mon avenir*, en collaboration avec le Musée de Société des Deux-Rives et impliquant 10 jeunes par année (depuis 2006)
- Projet Écoles en santé – *Moi, je fais partie d'une bonne gang!*, prévention de la criminalité en collaboration avec la Maison des jeunes
- PRAQ initie la démarche auprès de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield pour mettre sur pied un comité pour rédiger la Politique de logement.

RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIÈRES

Le PRAQ emploie 5 personnes à plein temps qui occupent les titres d'emploi suivants : coordination, adjointe à la coordination, deux chargés de projets et un inspecteur en bâtiment. L'organisme ne bénéficie aucunement d'un financement de base récurrent. Bon an mal an, il tire son financement de la réalisation de contrats, de subventions et de projets. Ces sources proviennent surtout du secteur municipal et du gouvernement fédéral.

Coordonnées

28 rue St-Paul, local 206
Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6S 4A8
(450) 370-4387
praqadm@cgocable.ca
<http://www.praq.osbl.ca>

Personne contact

Julie Bergevin (coordonnatrice)

PRATIQUE

MUSÉOLOGIE D'INTERVENTION SOCIALE

Organisme : Partenaires pour la revitalisation des anciens quartiers (PRAQ) de Salaberry-de-Valleyfield

Personne contact : Julie Bergevin

PROJET

Ce projet de muséologie d'intervention sociale s'intitule Ma ville, ma vision, mon avenir. Il s'adresse à des jeunes décrocheurs qui sont les adultes de demain, de même qu'à la population des anciens quartiers qui nourrit souvent des préjugés face à ces jeunes. Ce projet se veut innovateur, car il repousse à la fois les barrières de l'intervention sociale et les rôles joués traditionnellement par un musée dans son milieu.

Chaque année, et ce depuis 2006 (année où a démarré le projet), dix jeunes marginaux âgés entre 15 et 25 ans participent durant six mois à des ateliers qui portent sur la culture, la connaissance de soi et la connaissance du milieu. Des ateliers sur l'employabilité leur sont proposés. Ils peuvent également effectuer des visites dans des écoles, des entreprises ou des organismes communautaires, de même que des visites de musées et de lieux culturels. Ils sont appelés à vivre diverses expériences de bénévolat (sur un choix de 30 environ).

Ces jeunes passent 30 heures par semaine au local de quartier, le jour, le soir ou les fins de semaines, selon un horaire qui varie. De plus, ils sont encadrés par des professionnels de la photographie et de l'écriture pour réaliser en quatre mois un livre et préparer une exposition de leurs œuvres dans un lieu public. Ils doivent organiser

une conférence de presse et se préparer à faire la visite guidée de leur exposition.

Ce projet veut rappeler à ces jeunes décrocheurs qu'ils ont leur place et que la culture peut être leur meilleur ami, même quand cela va mal, car celle-ci peut leur redonner une fierté, les aider à cultiver une estime de soi et une confiance en eux. Il les invite également à se créer une vision de la société qui les entoure et à connaître de manière différente le patrimoine de la région.

Par ce projet, les adultes sont aussi conviés à une réflexion sur leurs agissements envers ces jeunes dits marginaux et à une prise de conscience des côtés les plus sombres de la région. Plus globalement, ces adultes sont amenés à réfléchir sur leurs responsabilités en tant que citoyens et citoyennes.



CONTEXTE

Ce projet trouve son origine dans une enquête qui a été menée sur les conditions de logement dans les quartiers anciens, en 1998, par le Comité Logement de Valleyfield (CLV). Cette enquête s'est précisée et a été bonifiée en 1999, par la tenue de quatre groupes de discussion (*focus group*). Le Comité Logement s'allie à sept autres partenaires qui, en 2000, signent un cadre d'intervention.

Le diagnostic, mené à la suite de cette enquête, a permis entre autres de faire les constats suivants quant à la réalité du territoire des anciens quartiers de Salaberry-de-Valleyfield: la violence y est très élevée ainsi que le décrochage scolaire. Quand une ville vit quotidiennement avec la faim et la violence, il faut transformer les énergies négatives trop faciles à entretenir dans un tel milieu en énergies positives pour aller de l'avant. Nous devons aussi penser la culture autrement. Celle-ci peut constituer un canal ou un véhicule par lequel et grâce auquel, chacun et chacune sont invités au dépassement de soi et à transcender les difficultés auxquelles nous faisons face, ensemble et isolément.

Enfin, l'idée pour le PRAQ de s'associer au Musée de société des Deux-Rives est venue de l'ouverture et de l'esprit visionnaire de son directeur qui cherchait lui-même à innover et à développer des activités sur son territoire, compte tenu du peu d'espace dont dispose lui-même le musée. L'un comme l'autre cherchait depuis deux ans une opportunité qui se présenterait à eux pour aller de l'avant. Celle-ci s'est alors présentée grâce à Service Canada qui offre du financement pour des projets destinés à la jeunesse. Ces deux organismes se sont donc associés pour faire une demande conjointe et réaliser ensemble un événement culturel qui tiendrait compte des anciens quartiers et impliquerait les jeunes du milieu.

De son côté, la ville de Salaberry-de-Valleyfield cherchait à relever le défi de développer son volet culturel afin de rejoindre l'intérêt des jeunes qui ne se reconnaissent pas nécessairement dans l'offre importante d'activités sportives qu'elle propose alors. Elle a donc accepté naturellement

de se joindre aux deux initiateurs du projet pour cogérer en étroite collaboration ce projet. Après deux ans de gestation et de travail acharné, le projet voit donc le jour grâce à la persévérance de ces trois partenaires et au programme Connexion compétences de Service Canada.

FINANCEMENT, ACTEURS, PARTENAIRES

Un montant de 150 000 \$ est accordé annuellement et majoritairement par Service Canada, dans le cadre du programme Connexion compétences. La gestion de cette somme est faite à la fois par la Ville, le Musée et l'organisme communautaire. Les 10 jeunes reçoivent durant six mois une allocation au taux horaire du salaire minimum, à raison de 30 heures par semaine. Enfin, les partenaires du milieu offrent de plus en plus des services gratuits. Par exemple, au niveau du graphisme, on nous demande de défrayer les coûts d'impression, sans rien charger pour la formation offerte aux jeunes en cette matière. Il en est de même pour le photographe. Et les entrées aux musées sont souvent gratuites pour notre groupe. On arrive donc souvent, à la fin de l'année, avec un surplus financier.

Soixante-quinze partenaires du milieu sont rassemblés autour de la réalisation de ce projet. Parmi ceux-ci, on compte plusieurs organismes communautaires, des entreprises privées (commerces, usines), le milieu scolaire, la ville de Salaberry-de-Valleyfield dont le service de la sécurité publique, le CLSC, les élus, etc.

Le Musée de société des Deux-Rives en est le partenaire principal. Son rôle consiste à réaliser les expositions et les livres, en plus d'organiser des visites d'autres musées et d'apprendre aux jeunes à produire un tour guidé de leur propre exposition. La Ville est aussi un partenaire important qui facilite le prêt de locaux, le financement, l'appui de ressources humaines et son soutien financier pour l'organisation d'une conférence de presse et les présentations de ce projet à l'extérieur (exemples : congrès de l'Union des municipalités du Québec, Sept-Îles, Trois-Rivières, Vancouver, Vienne, etc.).

MISE EN PLACE

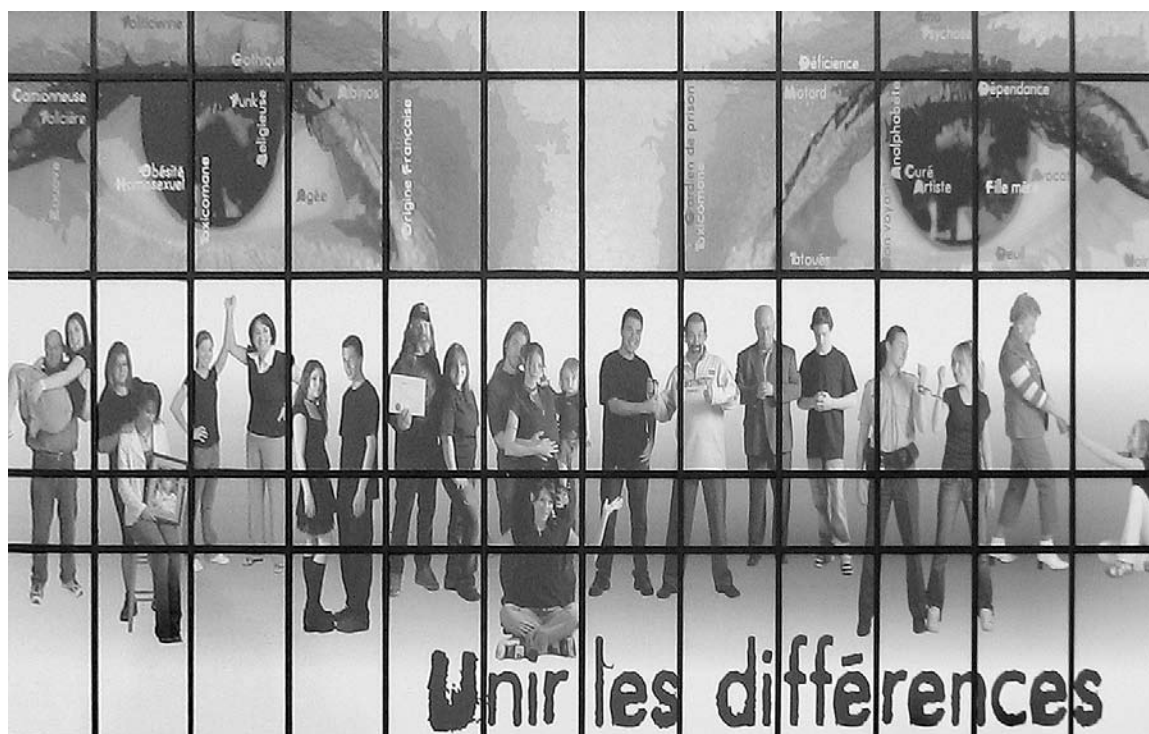
Outre les deux ans de gestation que cela a pris, il faut préciser que le thème général du projet Ma ville, ma vision, mon avenir prend depuis trois ans une couleur différente à chaque année. Les thèmes émergent suite à des remue-méninges qui ont cours entre les promoteurs. Ces thèmes sont choisis en fonction des événements à venir et du message que nous souhaitons faire passer à la communauté.

En 2006, c'était *La vision changeante*. Les jeunes ont alors capté 1200 photos qui présentent leur vision à eux de leur ville et de leur entourage. Les premières photos ne montraient que le beau côté des choses. Ils ont été encouragés, par la suite, à montrer comment ils voient vraiment leur ville et ce qu'ils vivent au quotidien. Ils ont si bien fait valoir leur propre vision que le maire de la ville a dû essuyer un refus suite à sa suggestion d'enlever quelques photos. Lors de la première année de ce projet, les jeunes ont donc créé un livre avec les photos et un texte d'accompagnement

écrit de leurs mains. L'exposition a eu lieu dans un centre d'achats.

La deuxième année, le thème choisi invitait à *Unir les différences*. Les jeunes devaient interviewer trois personnes qui vivaient des préjugés à cause de leur différence. Ils réalisaient donc des entrevues avec des gens qu'ils ne connaissaient pas et devaient rédiger des textes à partir de celles-ci. Un jeune, ne sachant ni lire ni écrire, a bien réussi à vivre l'expérience. Bien sûr, les intervenants et les intervenantes ont corrigé les fautes et décodé ce qu'il avait écrit, mais c'est lui qui a fait le premier jet. L'exposition a pris l'aspect d'une fresque de 1600 pieds carrés, installée sur le mur de l'usine de filtration, où passent 125 000 voitures par semaine.

Pour la troisième année, qui vient de débiter, le thème retenu appelle les gens à *Se retrouver, se rassembler*. La mission des jeunes consiste à convaincre la population qu'il est peut-être temps de mettre de côté les guerres de clochers et les



tirages de couvertes, de se serrer les coudes et de s'unir en tant que communauté. Ils exposeront sur des structures gonflables et, au lieu d'un livre, ils réaliseront cette fois un livret de cartes postales. Les cartes postales ont été privilégiées afin d'entretenir un lien avec des jeunes à travers le Québec et le monde dont le Cameroun, le Maroc et l'Inde. Le projet se réalise aussi présentement dans ce dernier pays.

On intéresse et on recrute les jeunes grâce à la production et la diffusion de diverses publicités (affiche, communiqué dans les journaux, distribution de la promotion aux organismes du milieu). La commission scolaire, une travailleuse de rue, le Carrefour jeunesse emploi (CJE), le CLSC ainsi que les participants et les participantes aux projets antérieurs mettent aussi la main à la pâte pour cet important travail de recrutement. Il faut aussi prévoir l'organisation d'une rencontre d'information suivie d'entrevues individuelles. L'idée de créer un groupe homogène guide le choix des participants et des participantes. La première semaine du projet débute avec l'équipe d'encadrement qui leur souhaite la bienvenue et aborde tous les aspects du projet qui seront touchés lors des six mois suivants.

RESSOURCES HUMAINES NÉCESSAIRES

Réaliser un projet comme celui-ci demande une équipe de travail. La première année, il y avait deux personnes qui coordonnaient le projet : une personne du PRAQ et une personne du Musée, soit une intervenante sociale à temps plein et une intervenante muséologue à mi-temps. La deuxième année, l'équipe a été bonifiée par l'ajout d'une personne à mi-temps pour assumer le volet employabilité. Ses tâches consistaient à établir des contacts avec des ressources du milieu, le Carrefour jeunesse emploi (CJE), et à organiser des visites en milieu scolaire et dans certaines entreprises.

De plus, à la demande des jeunes des deux premières années du projet, une artiste professionnelle a donné des cours en art cette année. Celle-ci

fait maintenant partie de l'équipe à raison d'une journée par semaine. Suite à des ateliers ou des conférences qui portent sur différents thèmes (l'homosexualité, la toxicomanie, par exemple), elle propose aux jeunes d'exprimer les émotions qu'ils ont ressenties en travaillant avec de l'argile ou en utilisant d'autres médiums.

Les jeunes sont recrutés à l'aide des travailleurs de rues et d'autres ressources communautaires. Un seul critère préside au choix de sélection : que le jeune veuille faire le projet pour lui et se prouver qu'il peut réussir quelque chose et le faire jusqu'au bout. S'il est là pour sa mère qui est tannée de le voir végéter ou pour un travailleur social qui ne sait plus quoi faire pour lui... désolé. Il faut vraiment que la démarche vienne de lui ou qu'on sente qu'il l'endosse personnellement.

Pour encadrer ces jeunes, six intervenants et intervenantes sont maintenant nécessaires : un intervenant social qui est toujours avec les jeunes à temps complet, un agent d'employabilité, un agent en art et une muséologue à demi temps et les deux coordonnateurs du projet (le PRAQ et le Musée) pour 7 heures par semaine en moyenne.



DIFFICULTÉS

La première difficulté fut d'abord de convaincre les conseils d'administration du PRAQ et du Musée de société des Deux-Rives de réaliser ce projet. Du côté du PRAQ, c'était l'incompréhension face au rôle social d'un musée tandis que du côté du musée, c'était un projet qui allait en dehors des normes admises généralement pour une institution de cette nature.

Allier social et culture ne va pas de soi à prime abord, pour les deux principaux concernés au premier chef, encore moins pour les organismes qui octroient les subventions et les bailleurs de fonds pour qui un tel projet est hors des normes habituelles. Cela exige donc un patient travail de persuasion. Les négociations peuvent être longues et difficiles, avant de connaître un aboutissement heureux. Il faut que chacun soit convaincu qu'il a tout intérêt à dépasser les normes courantes et faire face aux obstacles qui se dressent inévitablement sur sa route. Le musée cherchait une façon d'agir dans son milieu et d'aller chercher un sentiment d'appartenance plus fort. Ce projet a aussi permis à la population de se rendre compte qu'un musée peut être un acteur de développement dans son milieu et non seulement un miroir qui reflète la culture ambiante.

Un projet qui conjugue ainsi art, culture et intervention sociale, il faut d'abord y croire et ne pas s'arrêter au premier refus. Présenter un tel projet par deux organismes promoteurs si différents et le fait que celui-ci se situe bien loin des normes habituellement admises dans l'un ou l'autre milieu, cela peut susciter dans l'immédiat de la méfiance, un manque de confiance et de l'insécurité, que l'on finit bien par aplanir, de part et d'autre, avec doigté. Avec le recul, nous devons constater que les organismes réfractaires sont même devenus, au fil du temps, nos meilleurs alliés. Ils nous citent maintenant en exemple et nous invitent couramment à présenter notre projet. Ils nous proposent même des fonds pour une prochaine année!

L'autre difficulté consiste à recruter des jeunes qui, même rémunérés pour un projet alliant l'art et la culture à une démarche de prise en charge, demeurent réticents. Ils ont peur de ne pas être à la hauteur en ce qui concerne notamment l'écriture et l'expression artistique.

Une autre difficulté provient du fait que la *Loi de l'Instruction publique* (LIP) oblige un jeune à fréquenter l'école jusqu'à l'âge de 16 ans. Face au taux de réussite de notre projet, le milieu scolaire commence même à nous référer des jeunes de 15 ans. Il faut donc être prudent parce que le milieu scolaire a tendance à nous envoyer ces jeunes plutôt que de remettre en question leurs façons de ne pas répondre à leurs besoins. Dans ce cas, il faut s'attendre à avoir une longue négociation à faire entre les parents, la commission scolaire, la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) et des bailleurs de fonds comme Service Canada. Ces jeunes ne fréquentaient pourtant plus physiquement l'école depuis l'âge de 13 ans bien qu'ils y étaient toujours inscrits.

Enfin, une dernière difficulté provient de la nécessité de coordonner le début des ateliers en fonction de la rentrée scolaire du mois de septembre pour éviter que ceux et celles qui désirent y retourner n'aient pas à attendre de le faire en janvier.

CHANGEMENTS APPORTÉS DANS LE MILIEU

Ce projet a suscité des impacts positifs sur les jeunes en faisant renaître d'abord leur sentiment de fierté et d'appartenance à leur milieu. Il a été une belle incitation à la persévérance et à la réussite. Pour les cohortes des deux premières années, 19 jeunes sur 20 jeunes sont retournés aux études ou sur le marché du travail et y sont encore aujourd'hui.

L'un des plus beaux moments consiste à voir la transformation qui s'opère en six mois chez ces jeunes, que ce soit dans leur façon d'être, leur façon de percevoir leur entourage, leur façon d'entrer en relation, de témoigner de leur appartenance au milieu. Un autre, c'est de constater

les gains que ces jeunes font par rapport à leur propre estime de soi, leur confiance en eux-mêmes et en leurs propres capacités. Il faut les voir agir lors des expositions quand les gens les félicitent. Les voir ainsi exprimer leur fierté, c'est notre plus belle récompense.

Comme le Musée de société des Deux-Rives est un tout petit musée qui n'a pas de local où être abrité, il se doit donc d'occuper l'espace public quand arrive le temps de présenter des expositions. Il se crée alors un impact, une interaction avec les gens qui passent tandis que les jeunes sont là pour les recevoir, les guider et leur expliquer l'exposition et le projet. Ainsi, en 2006, l'exposition a eu lieu dans un centre d'achats, un endroit public où beaucoup de jeunes, d'adultes et de personnes âgées se côtoient généralement sans se parler. Cette exposition a fourni l'occasion de voir comment la population change face aux jeunes, comment certains préjugés tombent.

Ce projet a permis à la population de se rendre compte qu'un musée peut aussi être un acteur de développement dans son milieu. Cela a eu comme conséquence d'apporter plus de visibilité et de reconnaissance au musée, en plus d'accroître son achalandage et le nombre de ses partenaires. Enfin, 20 nouveaux bénévoles ont été recrutés par le Musée et le PRAQ. Ils viennent les appuyer dans leurs activités. Suite au succès de cette expérience, l'un de ses bailleurs de fonds qui ne financent pas le projet, s'apprête tout de même à modifier les critères de financement du programme d'aide aux musées afin de permettre à plus de villes et de musées de reprendre ce concept de muséologie d'intervention.

Le fait que le milieu a décidé de se mobiliser derrière ces jeunes, cela a créé des impacts positifs sur la communauté. À cet égard, quelques exemples méritent d'être soulignés :

- plusieurs professionnels et professionnelles impliqués (photographes, graphistes, enseignants et enseignantes, archéologues) ont remis leur cachet (plus de 7 000 \$) afin de bonifier l'exposition ;

- 75 intervenants et intervenantes, organismes ou entreprises ont offert aux jeunes des ateliers ou des expériences de travail et de bénévolat uniques ;
- un conseiller municipal, lui-même photographe de carrière, s'est engagé dans le *coaching* des jeunes et le maire a tenu à rencontrer personnellement ces jeunes à plusieurs reprises ;
- les membres d'un groupe de personnes âgées vont désormais parler aux jeunes rassemblés en gang dans un parc de la ville, après avoir été photographiés par l'une des jeunes et inclus dans l'exposition et le livre. Leur peur et leur crainte envers ces jeunes ont disparu ;
- la couverture médiatique positive sur ce projet — le journal *Le Soleil* a produit et publié un cahier détachable spécial de 12 pages à ce sujet — a fait des jeunes d'excellents ambassadeurs pour la ville.

Ce projet a suscité de nouvelles collaborations et partenariats. Il a aussi permis à la population de se rendre compte qu'une ville, un musée et un organisme communautaire peuvent faire front commun avec un nombre impressionnant de partenaires pour devenir des acteurs de développement encore plus efficaces dans leur milieu.

Les résultats obtenus ont prouvé que cette action était rentable sur plusieurs plans : bonification des sentiments de fierté et d'appartenance, reconnaissance des partenaires dont la Ville, le Musée et le PRAQ comme des acteurs importants du développement social et culturel, achalandage important du musée, contribution à une réflexion visant à modifier les critères du Programme d'aide aux musées et invitation à dépasser les normes courantes de la pratique muséale.

Le projet a, jusqu'à maintenant, été cité en exemple ou primé par de nombreux prix décernés par les clubs sociaux du territoire (Rotary, Optimiste, Lion), la Chambre de Commerce de la région de Salaberry-de-Valleyfield, le Réseau québécois des Villes et Villages en santé (Prix excellence), la Société des Musées québécois, l'Association

des musées canadiens et le Conseil international des musées, lors du colloque Les Arts et la Ville et celui de l'Union des municipalités du Québec (UMQ).

TRANSFÉRABILITÉ

L'efficacité de ce projet dans d'autres municipalités ne repose pas sur l'importation du concept d'une façon pure et dure. Il doit être adapté à chacun des milieux pour être efficace. Par contre, la démarche reste exportable et ce, à travers le monde, peu importe les cultures. À ce titre, le PRAQ et le Musée ont déjà rencontré plusieurs communautés intéressées par la mise en place de tels projets. Nous offrons d'ailleurs notre expertise pour aider les municipalités et communautés à bâtir ce type de projet où la muséologie devient un outil de développement social. Cela fut le cas à Trois-Rivières, Mont Saint-Hilaire et Mashteuiash.

Ce projet est transférable mais il ne peut pas se réaliser sans une direction de musée qui soit ouverte à l'innovation. Ce projet exige également une forte croyance dans la capacité des jeunes et une tolérance à les prendre tels qu'ils sont. Et il faut des sous : la production d'un livre et d'une exposition coûte à elles seules environ de 15 000 \$ à 20 000 \$. Il faut donc que de bons bailleurs de fonds soient au rendez-vous.

Réalisé dans de bonnes conditions, il a été prouvé que ce projet pouvait être implanté et transféré ailleurs puisque le concept d'une muséologie comme outil de développement social sera implanté sous peu au Musée du Fjord, à la ville de Saguenay et dans cinq musées et communautés ailleurs dans le monde (Cameroun, Inde, Maroc, Chine et Finlande). Un projet combinant des groupes de jeunes de la rue dans 10 pays différents est en cours présentement et devrait voir le jour en 2009.

PRATIQUE

VISITES GUIDÉES D'UN QUARTIER

Organisme : Le Comité du Patrimoine des Anciens Quartiers (CPAQ), en collaboration avec les Partenaires pour la revitalisation des anciens quartiers (PRAQ) de Salaberry-de-Valleyfield

Personne contact : Julie Bergevin

PROJET

Le projet, décrit dans cette fiche, consiste à offrir la possibilité de découvrir ou de redécouvrir le Quartier Nord de la ville de Valleyfield par le biais de visites guidées d'une durée minimale d'une heure et trente minutes. Celles-ci se prolongent, plus souvent qu'autrement, de 2 à 3 heures au gré des rencontres. La publication et la large diffusion d'un livret d'accompagnement de la visite guidée fait aussi partie du projet. C'est un outil complémentaire fort apprécié des citoyens et des citoyennes qui permet de conserver et de bonifier cette mine de renseignements sur l'histoire et le patrimoine de ce quartier.

Ce projet constitue l'un des projets et activités porté par le Comité du Patrimoine des Anciens Quartiers (CPAQ). Le CPAQ est un regroupement de citoyens et de citoyennes qui fait partie de la structure organisationnelle de Partenaires pour la Revitalisation des Anciens Quartiers (PRAQ) de Salaberry-de-Valleyfield en tant qu'intervenant en matière de patrimoine bâti (matériel) et vécu (immatériel).

MISSION ET OBJECTIFS DU CPAQ

L'objectif principal visé par la mission du CPAQ est de valoriser le sentiment de fierté chez les résidents et les résidentes, tant anciens qu'actuels des anciens quartiers et chez les citoyens et les citoyennes de Salaberry-de-Valleyfield et de la MRC. Plus spécifiquement, le CPAQ cherche à freiner la détérioration du milieu urbain des anciens quartiers de Valleyfield, mais aussi à préserver le patrimoine bâti et le caractère architectural des anciens quartiers et, par conséquent, le vécu qui leur est rattaché.

Son rôle est de mobiliser des citoyens et des citoyennes de Salaberry-de-Valleyfield, des résidents et résidentes actuels et anciens ainsi que des organismes du milieu autour de projets spécifiques. Par ses activités, le CPAQ vise à protéger et à sauvegarder l'intégrité des anciens quartiers situés sur le territoire de la MRC de Beauharnois-Salaberry, dont fait partie Salaberry-de-Valleyfield. Il collabore ainsi à travailler au mieux-être des personnes qui vivent sur le territoire de la MRC de Beauharnois-Salaberry, en commençant par le Quartier Nord qui serait le plus ancien quartier d'ouvriers au Canada, là où se trouvait la fameuse manufacture de textile, la Montreal Cotton. Le Quartier Nord compte aujourd'hui environ 2000 personnes qui y habitent.

Le CPAQ se donne également pour mission de sensibiliser la population quant au rôle des anciens quartiers, à leur contribution au développement de Salaberry-de-Valleyfield et à leur contribution au rayonnement de la ville sur la région. Voilà pourquoi le territoire desservi par le CPAQ comprend Beauharnois-Salaberry, le Suroît ainsi que la Montérégie.

Ultimement, le CPAQ souhaite ainsi valoriser le sentiment de fierté chez les résidents et les résidentes, tant anciens qu'actuels des anciens quartiers et chez les citoyens comme les citoyennes de Salaberry-de-Valleyfield et de la MRC. Les visites guidées et le livret d'accompagnement, qui permettent de découvrir le Quartier Nord de Salaberry-de-Valleyfield, rencontrent fort bien cet objectif.

MISE EN PLACE

C'est d'abord un couple de citoyens — des résidents de longue date, passionnés d'histoire et de patrimoine — qui ont frappé il y a plus de trois ans à la porte du Musée et du PRAQ parce qu'ils étaient eux-mêmes inquiets des changements annoncés dans les règlements municipaux qui autorisaient l'émission de permis pour de nouvelles constructions dans le Quartier Nord. Ils craignaient que l'on rase ou camoufle l'histoire et la richesse du patrimoine que recelait ce quartier, sans compter qu'ils avaient la nette impression d'assister à sa détérioration sans que personne ne semble alors s'en préoccuper.

Un appel à tous et à toutes a donc été lancé dans le journal local pour recruter d'autres personnes intéressées à s'impliquer dans une telle aventure. Six personnes ont ainsi répondu à l'appel dont la fille du boulanger qui a longtemps vécu et a desservi la population du secteur. C'est alors qu'est fondé et créé le CPAQ.

Une grande enquête orale est ensuite amorcée en 2006 par le CPAQ. Des entrevues ont alors été menées de porte à porte par ce couple auprès des résidents et résidentes concernés pour recueillir leurs témoignages et leur appui. On allait à la rencontre des citoyens et des citoyennes, le premier du mois, alors que les chèques de la Sécurité du revenu étaient déposés dans les institutions financières, en installant des tables à pique-nique dans les rues. Un grand nombre de témoignages ont été ainsi recueillis auprès de personnes qui ont vécu au moment où ce quartier était un grand centre économique et industriel.

L'histoire du quartier a été ainsi reconstituée, petit à petit. Elle est aussi complétée et tirée de documents écrits, cartographiques et photographiques consultés depuis trois ans. Cette recherche a été faite bénévolement grâce à l'implication, la passion et les compétences des membres du CPAQ. Il faut aussi souligner la précieuse collaboration et contribution du Musée de société des Deux-Rives qui a transmis à ces bénévoles son expertise en matière



muséologique et sa technique d'enquête de type ethnologique, sans compter l'accès à ses archives photographiques.

Le projet actuel du Comité du Patrimoine des anciens quartiers a pour objectifs de bonifier et de consolider l'activité de visites guidées qui a déjà fait ses preuves depuis 2006, année où les premières visites ont vu le jour. Ce circuit patrimonial pédestre est novateur à plusieurs titres : il est réalisé par les gens eux-mêmes; il fait partie des activités régulières du Musée; il est inscrit officiellement dans le programme des Journées de la culture qui sont chapeautées par le ministère de la culture et des communications du Québec (MCCQ).

Le projet vise également à donner plus de visibilité au Quartier Nord, au CPAQ et à la participation citoyenne qui permet de compléter et de bonifier l'histoire, telle que documentée à ce jour. La visite guidée est donc en soi une activité culturelle de sensibilisation et d'échanges.

Un autre objectif consiste, cette fois, à rendre permanent le livret et la visite en produisant un objet tangible sur le riche patrimoine matériel (le bâti) et immatériel (le vécu).

Le livret d'accompagnement est un outil concret qui permet de transmettre à la population actuelle de la MRC, aux visiteurs d'ailleurs, ainsi qu'aux générations futures, un pan de l'histoire du Quartier Nord. Ce document offre à la population de Salaberry-de-Valleyfield et de la MRC de Beauharnois-Salaberry une forme de mise en valeur de leur histoire et de leur patrimoine.

Ce livret permet aussi de raviver le sentiment de fierté chez les personnes qui résident dans le Quartier Nord, tout comme les anciens résidents et résidentes de ce même quartier. Il permet également de valoriser, au regard de la population de Salaberry-de-Valleyfield et de la région, un secteur de cette ville qui est couramment victime de préjugés.

Ce document est devenu, en quelque sorte, un outil de référence sur le Quartier Nord et pour toutes les personnes intéressées par l'histoire et le patrimoine de leur région puisqu'il donne des repères culturels (historiques et identitaires) et architecturaux faciles à utiliser. Finalement, le livret est aussi utilisé comme un outil qui sensibilise des jeunes du primaire et du secondaire du territoire de la MRC quant à la valeur patrimoniale de leur milieu et ce, à travers celui du Quartier Nord.

Enfin, le livret a aussi été distribué dans les bibliothèques et à des endroits stratégiques tels que la MRC, l'Hôtel de ville (ou Service récréatif) des sept municipalités de la MRC, l'hôtel Plaza Valleyfield, la Marina Campi, le kiosque du Musée ainsi qu'à travers les groupes intéressés par l'histoire et le patrimoine. Par ailleurs, le câblodistributeur local, propriété de COGÉCO, produit et diffuse des reportages sur le CPAQ et la visite guidée. Le reportage, présenté le 6 février 2008 à l'émission *Autrement Vu* sur TV COGÉCO, canal 13, est disponible sur DVD. Un autre reportage a été diffusé, suite à la visite qui a eu lieu le 20 juillet dernier.

Le CPAQ cherche ainsi constamment à attirer des participantes et participants à l'activité de visite guidée. On cherche à rejoindre également par ces visites la population du territoire de la MRC et de la Montérégie, grâce notamment à la programmation des visites patrimoniales du Musée de société des Deux-Rives qui sont inscrites sur le site de Tourisme Suroît et des Journées de la culture.

PARTENAIRES ET ACTEURS

Le CPAQ cherche à créer des collaborations et à entretenir des liens de coopération avec des partenaires selon les besoins exigés par la réalisation de projets ou de dossiers, pour mener à bien des activités conjointes. Ce qu'il réussit fort bien à en juger les échanges de services et de bons procédés qui ont alors cours, que ce soit pour le prêt de locaux, l'impression du livret d'accompagnement, de la publicité, l'inscription d'une visite guidée au calendrier des Journées de la culture, etc.

Ce projet de visites guidées et d'un livret d'accompagnement est porté principalement par PRAQ de Salaberry-de-Valleyfield. Le Musée de société des Deux-Rives, la MRC de Beauharnois-Salaberry sont également des acteurs importants pour ce projet. Le département de bureautique du Collège de Valleyfield (prêt d'équipement informatique) et le Café Agora ont aussi collaboré au projet qui bénéficie également d'une étroite collaboration avec la municipalité de Salaberry-de-Valleyfield (assistance financière pour participer à des colloques et pour la formation donnée par le Conseil des monuments et sites du Québec).

Les échanges et le transfert d'expertise avec les membres du CPAQ se sont faits surtout avec Julie Bergevin (coordonnatrice de PRAQ), Geneviève St-Jacques Thériault (coordonnatrice des activités du Musée) et Michel Vallée (ex-directeur du Musée). Le PRAQ offre de l'aide technique, du transfert d'expertise et du soutien clérical. Le Musée donne lui aussi du support au niveau de l'aide technique, de l'encadrement muséologique, du support clérical et l'accès à ses archives.

La publication du livret d'accompagnement a été réalisée grâce à une formule unique de partenariat public / privé / bénévole. Ce projet de publication est donc rendu possible grâce au support d'organismes de type public que sont les partenaires du CPAQ depuis sa création en 2005. Le livret fait aussi la promotion d'entreprises privées locales. Ces entreprises partenaires sont les Presses collégiales du Québec (PCQ), co-éditeur de la publication avec le Musée et Aude Conception, auteure de la composition visuelle. Sa participation a d'ailleurs été une occasion de promouvoir sa carrière de jeune graphiste locale. Finalement, le livret est une réalisation du CPAQ, dont les activités reposent en très grande partie sur le bénévolat.

Les membres du CPAQ sont des citoyennes et des citoyens, des résidents et des résidentes ou des personnes qui résidaient autrefois dans l'un des quartiers de Salaberry-de-Valleyfield qui s'intéressent au développement d'un paysage urbain, respectueux du patrimoine vécu et bâti.

Au cœur du CPAQ, on retrouve un comité composé actuellement de six membres qui ont pied dans trois quartiers différents de Salaberry-de-Valleyfield : Champlain / Quartier Nord), Jules-Léger et Georges-Leduc / Bellerive. Le comité n'a pas de structure hiérarchisée et de conseil d'administration. Il compte sur sa propre structure vivante, inspirée de comités de travail qui se mettent sur pied au besoin. Son fonctionnement se base sur le principe de la participation citoyenne. Le Comité voit à entretenir la qualité des relations interpersonnelles, à nourrir les motivations des membres, à assurer un suivi à la réalisation d'activités et de projets. Lors de cinq réunions régulières, dont une par Internet, il a été question d'un projet d'exposition, de la visite guidée et de la participation aux Journées de la culture.

Les personnes engagées dans ce comité sont des passionnées d'histoire. Elles ont eu la brillante idée de conjuguer leur passion personnelle ou leur hobby avec leur communauté. Parmi celles-ci, on retrouve, par exemple des aînés à la retraite (professeur d'anthropologie, organisateur communautaire, etc.) et la fille d'un ancien boulanger du quartier. Le CPAQ constitue donc une bonne façon de mobiliser le savoir des gens du milieu. La fierté et le sentiment d'appartenance, ainsi accrus, constituent certainement de bons carburants pour travailler ensuite ensemble à un meilleur avenir pour le milieu.

DIFFICULTÉS

La recherche de financement pour permettre la réalisation des activités sur le terrain est la plus grande difficulté rencontrée. Cela exige beaucoup de temps et d'énergie (530 heures ont été comptabilisées de mars 2007 à mars 2008), accomplis sur une base bénévole.

Une question se pose : comment assurer la pérennité du Comité et du projet, au-delà de la bonne volonté et des énergies déployées généreusement par les premiers intéressés et les membres fondateurs?

BEAUX MOMENTS

Le projet du Comité du Patrimoine, comme tel, a été présenté lors d'un colloque qui s'est tenu à Trois-Rivières à l'automne 2007 et qui portait sur diverses mobilisations citoyennes en matière de revitalisation urbaine au Québec. Cette présentation a ouvert des portes à l'organisme. Celui-ci a d'ailleurs été invité à faire plusieurs conférences à divers endroits et à participer à d'autres colloques pour présenter le projet.

Un autre beau moment associé au projet était de voir la fierté des citoyens et des citoyennes du quartier lors des visites guidées. De leur lieu de résidence ou d'engagement (une paroisse, par exemple), ils attendent et accueillent les personnes qui participent à la visite guidée pour discuter, échanger, partager et bonifier l'histoire de leur quartier. Les commentaires émis servent même à corriger ou compléter l'information transmise dans le livret. Les guides ou les hôtes



se trouvent donc eux-mêmes à faire des découvertes de trésors historiques enfouis ou méconnus du grand public. Une bonne façon d'alimenter l'histoire d'un milieu et d'éviter que se perdent des témoignages ou des objets importants !

CHANGEMENTS APPORTÉS DANS LE MILIEU

Le projet a permis, lors de la rédaction de la politique du logement de Salaberry-de-Valleyfield, qu'une attention particulière soit portée sur le patrimoine bâti.

SI C'ÉTAIT À REFAIRE

Plusieurs questions surgissent, la principale ayant déjà été posée : comment assurer la pérennité du Comité et du projet, au-delà de la bonne volonté et des énergies déployées généreusement par les premiers intéressés et les membres fondateurs ? Comment assurer une viabilité financière au Comité et aux projets actuels et à venir (les idées ne manquent pas), alors que chaque quartier veut maintenant son propre guide historique et patrimonial ?

L'archivage des objets, des documents et des photos (incluant le temps et les ressources à y consacrer) demeure un défi permanent, de même que la promotion toujours plus grande à faire des activités et des événements également. Le Comité souhaiterait être plus visible en ayant son propre site Web, déjà qu'il s'annonce plus largement dans la chronique *Quoi faire la fin de semaine* du quotidien *La Presse*.

TRANSFÉRABILITÉ

Tout est possible ! Il y a sans doute beaucoup de leçons à retenir à divers niveaux à partir de ce qui a déjà été réalisé : le temps, les ressources humaines et financières à prévoir ; mieux cerner comment perdre moins de temps et d'énergie ;

développer de nouvelles et autres stratégies de promotion. Quoi faire pour systématiser davantage cette belle aventure dans le temps, en sachant que cela a pris au moins trois ans au Comité pour arriver à un tel déploiement d'activités.

La consolidation ou l'élargissement du Comité s'imposent-ils, sans toutefois risquer de perdre l'esprit initial et convivial qui anime les membres actuels ? Devons-nous chercher de jeunes promoteurs parmi les élèves qui ont été sensibilisés par les visites dans les écoles ? On peut aussi se demander par ailleurs quelles sont les suites à donner aux visites réalisées avec les écoles et quels impacts positifs celles-ci ont eu sur les élèves sous divers aspects ? On peut penser, par exemple, à l'encouragement de la persévérance scolaire, la nature et le nombre des travaux accomplis, l'engagement que cela a pu susciter parmi eux ainsi que l'accroissement du sentiment d'appartenance des jeunes à leur milieu (qu'ils peuvent dénigrer souvent quand ce ne sont pas eux-mêmes qui sont dénigrés par les adultes). Bien qu'il nous soit impossible à cette étape-ci de cerner les résultats obtenus sur ce plan, nul doute que le transfert de cette pratique dans une école primaire du quartier Rosemont devrait nous en apporter quelques-unes.

Enfin, il y a peut-être lieu de s'inspirer des autres mobilisations et activités citoyennes réalisées notamment par les autres partenaires au projet Agir dans son milieu, ne serait-ce que d'identifier les ressources nécessaires, les savoirs à partager et à développer afin que les citoyens et les citoyennes soient de plus en plus aptes à s'impliquer et à se prononcer sur l'avenir de leur quartier. Le caractère exemplaire des membres du CPAQ représente certainement une grande source d'inspiration pour nous tous et toutes, une belle façon de conjuguer le visage individuel et collectif du citoyen ou de la citoyenne engagé dans son milieu.

Revitalisation Quartiers St-Marc/Christ-Roi (Shawinigan)

Ses projets et ses pratiques



Revitalisation Quartiers St-Marc/Christ-Roi (Shawinigan)



Créé en 2001 sous l'appellation *Mon quartier, mon avenir, mes actions* et incorporé en 2005, l'organisme Revitalisation Quartiers St-Marc/Christ-Roi est une coalition de citoyens et de citoyennes et d'organisations qui se concertent pour travailler à la revitalisation de ces deux quartiers de la ville de Shawinigan.

Grâce à des Projets de revitalisation intégrée (PRI), il vise à améliorer les conditions de vie sociales, économiques et environnementales des résidants et des résidentes de ces secteurs. On parle ici de 3 900 foyers. Ses axes d'intervention consistent à :

- travailler avec les gens des quartiers (familles monoparentales, personnes à faible revenu, personnes ayant des problèmes de santé mentale ou toute autre clientèle ayant des besoins) afin d'instaurer, de protéger et d'améliorer les conditions et le milieu de vie des résidants et des résidentes, des travailleurs et des travailleuses, par la mise en place de projets identifiés et élaborés par eux ;
- mobiliser la population des quartiers St-Marc/Christ-Roi c'est-à-dire les personnes qui y résident, qui y tiennent un commerce, les propriétaires d'immeubles locatifs et les organismes communautaires en concertation avec le milieu ;
- favoriser l'inclusion de la population du secteur ;

- identifier avec la population les enjeux prioritaires qui nécessitent une intervention ;
- faire de l'éducation populaire et sociale au moyen des stratégies et des services identifiés par les membres et répondant aux besoins individuels et collectifs ;
- soutenir les personnes en situation de pauvreté afin de leur permettre de prendre place dans la société et dans l'économie par la création des projets de revitalisation ;
- éduquer et sensibiliser la population à la protection de l'environnement.

Le Comité de mise en œuvre du PRI compte sept membres au sein de son conseil d'administration. Cette corporation comporte également diverses catégories de membres : des membres actifs (6) et un membre coopté. D'autres membres peuvent être demandés pour divers comités. Les membres actifs de la corporation sont des résidants des résidentes, des commerçants et des commerçantes, des propriétaires et des organismes du milieu inscrits sur la liste mise à jour par la Revitalisation des Quartiers. Les membres actifs ont droit de vote lors de l'assemblée générale. Les membres cooptés désignent un membre invité à se joindre à un comité ou au conseil d'administration pour apporter une expertise ou une représentation non disponible autrement. Les membres cooptés ne sont donc pas élus. Ils ont le droit de vote.

Revitalisation Quartiers St-Marc / Christ-Roi a plusieurs réussites à son actif dont les principales sont :

- une consultation menée de porte en porte auprès des résidants et des résidentes, des gens d'affaires, des propriétaires et des organismes de ces quartiers. Cette démarche avait pour objectif de consulter et de conscientiser les citoyens et les citoyennes pour ensuite les mobiliser;
- la réalisation d'un portrait de quartier;
- une démarche diagnostiquant des besoins des quartiers;
- la réalisation de murales, peintes sur les murs défraîchis d'un immeuble locatif situé à l'une des intersections les plus achalandées du quartier;
- diverses actions de mobilisation : production d'un journal de quartier, mobilisation commerciale pour éviter la disparition du marché public, l'organisation de plusieurs fêtes de quartier;
- la réalisation d'ateliers de pré-employabilité auprès d'une vingtaine de résidants et de résidentes des quartiers;

- la mise sur pied d'une Maison de répit où les familles du grand Shawinigan ont accès à des services de garde (0-12 ans) à peu de frais et ce, en-dehors des heures qu'offrent les centres de la petite enfance (CPE);

Le plan d'action 2007-2008 met l'emphase sur : la parution et la rédaction du journal de quartier, la promotion des services, l'élaboration de nouveaux projets (halte garderie, soutien au développement de l'emploi, etc.), l'embauche de personnel.

Coordonnées

383, rue Frigon
Shawinigan (Québec) G9N 3X4
(819) 539-9464
Télécopieur : (819) 539-9172
revitalisationshawinigan@cgcocable.ca

Personnes contacts

Hélène Plante (gestionnaire de projets),
France Cormier (membre du conseil d'administration et directrice générale du Centre d'action bénévole de la région de Shawinigan).



PRATIQUE

MAISON DE RÉPIT

Organisme : Revitalisation Quartiers St-Marc/Christ-Roi (SHAWINIGAN)

Personne contact : Hélène Plante

PROJET

La Maison de répit est issue d'une réflexion commune entre les acteurs engagés au développement social de la région, réflexion qui a eu lieu en janvier 2001 et de laquelle découlent de nombreuses actions (vaste consultation à partir d'un questionnaire, publication des préoccupations des citoyens et des citoyennes, concertation et choix de quatre secteurs d'intervention, etc.). En réponse aux besoins exprimés par la population des quartiers, la Maison de répit est devenue un lieu de rassemblement pour tous ceux et celles concernés par le développement des quartiers St-Marc et Christ-Roi. De plus, elle offre des services de garde pour les 0-12 ans et des activités complémentaires pour les parents. La Revitalisation Quartiers St-Marc/Christ-Roi y a installé ses bureaux et met sur pied des projets réclamant la participation citoyenne pour l'amélioration globale de la qualité de vie des résidents et des résidentes.

CONTEXTE

Les quartiers St-Marc/Christ-Roi ont été autrefois le gros secteur industriel de la région. Les logements y étaient grands, les gens y avaient de bons revenus. Après la crise de l'industrie manufacturière qui a entraîné la fermeture de plusieurs usines dans la région, ces quartiers se sont dévitalisés fortement. Ils se composent aujourd'hui de plusieurs familles à faible revenu, monoparentales dans bien des cas et peu

scolarisées. Plusieurs personnes sont au chômage ou sont prestataires de l'aide sociale.

La Maison de répit a été mise sur pied suite à une consultation publique menée par l'organisme Revitalisation Quartiers St-Marc/Christ-Roi. C'était la façon de répondre aux priorités qui avaient été nommées par les citoyens et les citoyennes. À ce moment, on comptait 710 familles avec des enfants âgés de moins de 18 ans. Les citoyens et les citoyennes souhaitaient un lieu de rassemblement où l'on offre des services complémentaires à ceux offerts dans les services de garde, soit davantage au niveau du répit et de la halte-garderie, des services de soutien pour la famille également.

MISE EN PLACE

Ce projet a été mis en place en plusieurs étapes.

Premièrement, le conseil d'administration (CA) a pris la décision d'acheter une maison plutôt que de louer un local. Lors de la consultation, les citoyens et les citoyennes avaient manifesté notamment le besoin d'un lieu de rassemblement qui soit stable. Plusieurs projets, qui avaient été mis sur pied dans le quartier, n'avaient pas duré. Les gens avaient donc perdu confiance. Le CA a donc décidé d'acheter une maison afin de fournir un lieu d'ancrage dans le quartier.

Deuxièmement, le CA a mis ensuite sur pied le « Comité Maison de Répit ». Les membres de ce dernier ont parcouru la ville pour trouver une maison adéquate, près des gens. Cette étape s'est échelonnée sur six mois.

Troisièmement, les membres du conseil d'administration ont mené une recherche de financement, effectué des consultations et préparé les documents nécessaires à un aménagement conforme aux normes de sécurité (six mois). Puis vint l'achat (effectué rapidement). Pour ce qui est de la restauration de la maison et de l'organisation de son fonctionnement, plusieurs imprévus

sont arrivés et cette dernière étape s'est étalée sur une période d'un an et demi. Finalement, il a fallu s'assurer de faire une promotion des services offerts par la Maison de Répit.

À la Maison de répit, du vendredi 18 h au samedi 12 h, une éducatrice formée en petite enfance accueille 6 enfants de 0 à 12 ans, mais pas plus de 2 poupons en même temps. On offre ainsi une occasion aux parents soit, de simplement sortir sans laisser l'enfant seul à la maison, aller au restaurant ou accomplir toute activité qu'ils considèrent comme un répit. La Maison offre à l'enfant, pour 18 \$, un coucher, deux collations et un déjeuner.

La Maison est maintenant à l'étape de la consolidation et s'ouvre à de nouveaux projets. Puisque la Maison n'obtient pas de montant d'argent récurrent, et afin de rencontrer son objectif d'autofinancement qui lui permettra de poursuivre son développement, la Maison de Répit offre maintenant des services complémentaires.

Une halte-garderie est ouverte les mardis et jeudis après-midi pour 2 \$ de l'heure. De plus, le mercredi matin entre 9 h et 10 h 30, on offre gratuitement aux parents d'enfants âgés entre 0 et 4 ans des « collations sourires ». Ce sont des rencontres agréables pour les parents (opportunité d'accroître leur réseau social et d'évacuer ce qui leur semble difficile à vivre en établissant de nouveaux contacts et en développant des liens) et les enfants. Des activités sont proposées aux parents (discussions, recettes, activités spéciales, conférences, ateliers, etc.). Pendant ce temps, l'éducatrice stimule le développement social et affectif des enfants grâce à des activités dans la salle de jeux. Le tout se termine par une petite collation.

On a également bonifié l'entente avec le Centre de santé et de services sociaux de l'Énergie (CSSSÉ). Ce dernier subventionnera les parents qu'il réfère à la Maison de répit si la situation le demande.

PARTENAIRES ET ACTEURS

Les membres du CA de l'organisme Revitalisation Quartiers St-Marc / Christ-Roi se sont beaucoup impliqués personnellement dans la mise sur pied de ce projet. Ils ont nommé une coordonnatrice, qui a cumulé à la fois la coordination de Revitalisation Quartiers St-Marc / Christ-Roi et celle de la Maison de répit. Les premiers partenaires, réunis en comité consultatif, ont été : la Ville de Shawinigan, le député provincial Claude Pinard, la compagnie Alcan, le Regroupement de Défense des Droits Sociaux (RDDS), le Centre de santé et de services sociaux de l'Énergie (CSSSÉ), le Centre d'Action Bénévole (CAB) qui a été une ressource précieuse, le Centre Local d'Emploi (CLE) et l'entrepreneur en construction Gilles Guertin, malheureusement décédé aujourd'hui. Ce dernier avait vraiment à cœur la mise en place d'une ressource pour les familles en besoin du grand Shawinigan. Son épouse a demandé des dons pour la Maison de répit In memoriam parce qu'elle savait l'importance de cette cause pour lui.

Les membres du CA ont aussi invité des organismes à participer, tant au niveau de l'administration que pour réaliser des tâches d'entretien et des travaux divers. On s'est donc appuyé sur les forces, les talents et les compétences des individus (comptabilité, peinture, jardinage, ménage, etc.). De nombreux bénévoles ont participé à tous les moments de la mise en place de la Maison. C'est beaucoup grâce à eux que le projet s'est concrétisé.

Comme les montants attribués à la fois pour les salaires et le fonctionnement ne sont pas récurrents, ce projet a réuni au fil du temps plusieurs partenaires, autant du milieu institutionnel que du milieu communautaire, des fondations et des commerçants : la Fondation Béati, Centraide, le Centre local de développement (CLD), la Caisse populaire Desjardins, le Club Richelieu, le Regroupement des bingos. L'éducatrice a été engagée à partir de fonds non récurrents d'un projet du Centre local d'emploi (CLE), ce qui crée une certaine incertitude permanente.

DIFFICULTÉS

L'étape de l'aménagement et des réparations a été très longue et a demandé beaucoup d'énergie. Il n'y avait que la coordonnatrice et les membres du CA pour assurer de manière permanente un suivi constant et continu. Malgré l'aide des partenaires et celle apportée par des citoyens et des citoyennes, toutes les énergies ont dû être consacrées à la mise sur pied de la Maison. Cela s'est fait au détriment du premier objectif de l'organisme qui était la mobilisation du quartier, à tel point que cette mission est à rebâtir.

Une des grandes difficultés a été et demeure toujours le financement. La recherche de financement accapare beaucoup de temps. La coordonnatrice doit, en effet, y consacrer beaucoup de temps au détriment de l'accomplissement de ses autres tâches. Le rôle de l'éducatrice étant essentiel, puisque c'est elle qui rend le service de base en première ligne, beaucoup d'énergie et de temps sont d'abord concentrés à lui assurer une rémunération.

CHANGEMENTS APPORTÉS DANS LE MILIEU

Tous ceux qui ont participé à la mise sur pied de la Maison ont acquis des connaissances et des habiletés. Chacun des acteurs, bénévoles ou personnes rémunérées avait sa force et a pu transmettre et partager ses compétences. L'inauguration de la Maison de répit, avec ses portes ouvertes aux citoyennes et aux citoyens, a été la plus grande récompense pour tous.

Pour l'équipe de travail, le changement majeur apporté par cette expérience a vraiment été celui d'apprendre à établir des objectifs plus concrets, à planifier les actions en fonction de ses objectifs et à fixer des échéanciers à l'action. Cette démarche, non seulement facilite le travail, mais elle permet également une communication plus claire avec les partenaires et les bailleurs de fonds. Nous estimons que nous travaillons en solidarité avec les gens d'affaires, le réseau institutionnel et le mouvement communautaire; ce

qui nous permet d'espérer le renforcement et la création de nouvelles alliances.

On commence à percevoir des impacts de ce projet sur la communauté. Il y a beaucoup de bouche à oreille, la ressource est de plus en plus connue et reconnue. La Maison agit sur la communauté en permettant d'abord à certaines femmes de sortir de l'isolement par l'établissement à l'intérieur de contacts qui, parfois, se poursuivent à l'extérieur de la ressource de répit. Par les « collations sourire », la Maison soutient le développement des compétences parentales. Elle contribue aussi au développement social et affectif des enfants. Enfin, lorsqu'un professeur organise une visite de la ressource avec des mères monoparentales dans le cadre de la formation aux adultes « Ma place au soleil », la Maison devient effectivement un lieu d'attraction que l'on peut s'approprier.

FINANCEMENT

La Maison de répit a coûté 66 000 \$ et les rénovations se sont élevées à 20 000 \$. Pour défrayer ces coûts, on a mis sur pied un cabinet de financement qui a organisé différentes activités. Un vin et fromage, le tirage d'une voiture et un spectacle bénéfice de Patrick Normand ont permis de couvrir la presque totalité des coûts. Aujourd'hui, il reste une hypothèque d'environ 30 000 \$ à payer sur la maison. Les frais de fonctionnement de la maison se résument aux frais normaux d'une maison auxquels on ajoute un montant pour les collations des enfants et les différentes activités mises en place pour les gens des quartiers. L'éducatrice est rémunérée par des subventions non récurrentes. Les campagnes de financement servent à diminuer la dette sur la maison.

SI C'ÉTAIT À REFAIRE

Si c'était à refaire, il faudrait équilibrer les forces entre les différents projets de Revitalisation Quartiers St-Marc/Christ-Roi afin de ne pas étouffer un projet au profit d'un autre. Le comité

consultatif de partenaires, à l'origine du projet, n'aurait pas dû être démantelé. Il n'exigeait pas énormément de la part des membres et il apportait beaucoup au niveau des idées et des contacts. Il serait encore sûrement utile. Il faudrait mieux planifier et travailler plus rapidement à l'obtention de financement récurrent.

C'est une expérience qui pourrait être vécue ailleurs, surtout pour des organismes qui ont déjà une maison ou un local. La clé serait de mieux s'organiser pour mieux vivre le projet. Enfin, nous n'insisterons pas assez sur l'importance d'avoir une expertise en rénovation ou en construction pour un tel projet.

TRANSFÉRABILITÉ

Le comité consultatif des partenaires du milieu qui avait été mis sur pied, au début du projet, est un type de comité qui pourrait être transféré d'un projet à l'autre. Puisqu'il est composé de personnes du milieu qui connaissent les enjeux et y sont sensibles, il forme un essaim riche d'idées. L'exercice de planification et d'établissement des priorités qui a été vécu constitue un apprentissage en développement organisationnel transférable à d'autres projets.



PRATIQUE

MURALES DE QUARTIER

Ma vie de quartier et Imagine

Organisme : Revitalisation Quartiers St-Marc / Christ-Roi (Shawinigan)

Personne contact : Hélène Plante

PROJET

Le projet de murales s'inscrit dans le cadre d'une démarche globale de revitalisation des premiers quartiers de Shawinigan (St-Marc et Christ-Roi). Les Murales de quartiers ont permis de redonner une vie et de la couleur à deux façades murales situées à des coins passants du quartier. Ces murs qui, avant la réalisation du projet étaient considérés comme des éléments agressant l'environnement et le milieu ambiant, font maintenant l'objet de fierté pour les résidents et les résidentes du quartier en plus d'y ajouter une touche de gaieté. Le projet a aussi joué un rôle plus global de revitalisation tout en offrant une meilleure visibilité à la démarche.

PARTENAIRES

Plusieurs partenaires ont contribué à la réalisation du projet. Ces partenaires sont : le propriétaire de l'immeuble, la Ville de Shawinigan, Peinture Laurentide, Échafaudage Du-For, Peinture Robert Dupont, le Centre d'action bénévole (CAB) de Shawinigan, le Carrefour jeunesse emploi (CJE) de Shawinigan, le Forum jeunesse de la Mauricie et Développement des ressources humaines Canada.

Plusieurs citoyennes et citoyens se sont aussi engagés activement dans le projet. C'est le cas des résidents, des résidentes et des bénévoles du Pavillon l'Assuétude (un centre qui permet à des personnes aux prises avec des problèmes d'alcoolisme et de toxicomanie de suivre une cure) et des membres du conseil d'administration de Revitalisation des quartiers St-Marc / Christ-Roi.

La contribution offerte par les partenaires a été de divers ordres, tel que le prêt de ressources matérielles, humaines ou encore par le biais d'un soutien financier.

Au niveau des contributions matérielles, le projet a bénéficié d'un prêt pour l'immeuble, d'un camion de pompier ainsi que de clôtures pour sécuriser le terrain où étaient réalisées les murales. Au niveau des ressources humaines, il a pu profiter de la présence de pompiers, d'une surveillance policière municipale ainsi que de l'aide pour la réalisation du projet. Quant au soutien financier, des ententes ont pu être établies au niveau du coût de la peinture et pour apprêter le mur et pour l'installation gratuite des échafaudages. Une subvention a également permis d'assurer le salaire de deux employés, embauchés pour la réalisation du projet.

MISE EN PLACE

Le projet visait à redonner de l'éclat à deux immenses murs situés sur un coin de rue très fréquenté des quartiers.

La première étape a été celle de la recherche de financement et donc, d'examiner aussi les différents projets existants. Un plan d'action a été rédigé, accompagné d'une évaluation des coûts reliés au projet.

Une autre étape importante a été celle de la recherche de partenaires. Le projet a été présenté au forum jeunesse de la Mauricie et deux demandes de subventions salariales ont été déposées auprès d'Emploi d'été Canada.

Une esquisse de la peinture a été réalisée et une personne a été embauchée pour coordonner le projet et une deuxième, à titre d'aide technique.

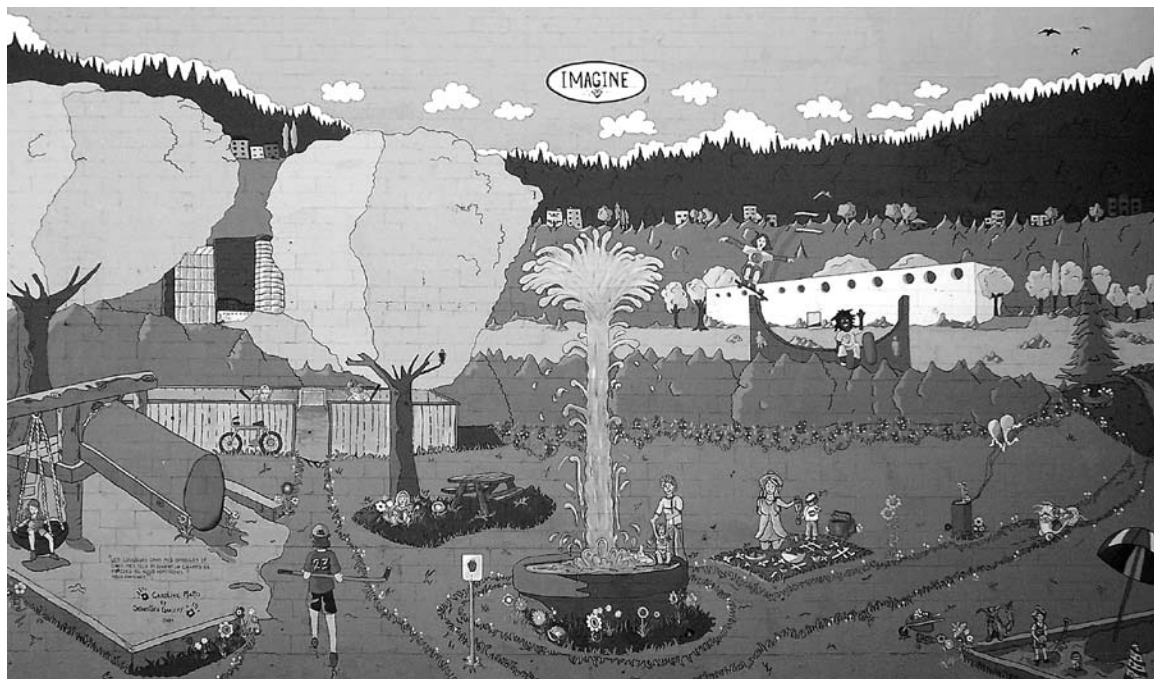
Les murs choisis pour la réalisation des murales ont été lavés par la Ville de Shawinigan. Ont suivi l'installation des échafaudages, la pose de l'apprêt et le carrelage du mur. Les dernières étapes ont été celles du traçage du croquis, de la peinture de la murale en tant que telle et finalement, de l'inauguration.

La première murale **Ma vie de quartier** (voir page 8) représente davantage l'idée première de la conceptrice Caroline Matteau, une étudiante en Arts à l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR). Celle-ci a effectivement évolué pour devenir le résultat de plusieurs demandes spéciales provenant des résidents et des résidentes du secteur, qui tenaient à laisser une œuvre aux teintes vives aux passants. L'œuvre a donc évolué en fonction des commentaires des passants et des passantes et elle a permis de camoufler un mur très agressant.

Lors de l'inauguration, les commentaires sont allés dans le sens de poursuivre sur le mur adjacent afin de permettre une continuité. Le croquis de la deuxième murale **Imagine** représente des chansons des Beatles, soit sept ou dix titres de chansons en image, ainsi que des endroits connus dans Shawinigan. La murale offre donc la possibilité, par exemple à un éducateur ou un moniteur, d'organiser un jeu de connaissances qui consiste à deviner, par exemple, les titres des chansons représentées sur la murale.

ACTEURS

Les principaux acteurs sont le conseil d'administration de la démarche de Revitalisation des quartiers St-Marc / Christ-Roi, organisation porteuse du projet, ainsi que son équipe de travail. Les différents partenaires sont également des acteurs importants qui ont permis de concrétiser, aux différentes étapes de réalisation, le projet. Les citoyennes et les citoyens du quartier, dont les résidentes et les résidents du Pavillon de l'Assuétude, ont également joué un rôle primordial.



DIFFICULTÉS

Le projet a créé une certaine forme de pression au plan des ressources humaines. Comme plusieurs des citoyennes et des citoyens engagés dans le projet provenaient du Pavillon de l'Assuétude, un centre venant en aide aux personnes aux prises avec un problème de toxicomanie, la demande des bénévoles était forte au plan humain. Des efforts ont donc dû être faits pour que le lien entre la personne coordonnant le projet et les citoyens et les citoyennes demeure professionnel et ne glisse pas dans une relation de type plus amicale.

Le projet a aussi nécessité que l'équipe de travail développe un certain nombre de connaissances, dont au niveau de la peinture. Plus globalement, des connaissances ont aussi dû être développées au niveau de la gestion du personnel, pour la façon de remplir un formulaire de demande de subvention, au niveau de la méthodologie pour organiser une conférence de presse et entretenir des rapports avec les journalistes, pour « vendre » globalement le projet.

La température fait également partie des difficultés rencontrées puisque celle-ci avait un impact direct sur le respect des échéanciers prévus.

BEAUX MOMENTS

L'enthousiasme ressenti par les gens qui habitent les quartiers est l'un des beaux moments associé au projet. Le fait de voir l'évolution quotidienne des travaux a aussi été un élément stimulant puisqu'il permettait de suivre la concrétisation du projet. L'application des couleurs qui donnait de la vie à la murale et, finalement, l'inauguration qui représentait l'accomplissement final du projet ont aussi été de beaux moments.

CHANGEMENTS APPORTÉS DANS LE MILIEU

Les changements apportés ne se sont pas faits tant au niveau des pratiques, mais plutôt au niveau de la visibilité de la Revitalisation Quartiers St-Marc/Christ-Roi, qui a mené un projet à terme. La réalisation des projets suivants a donc été plus facile, puisque qu'avec la réalisation des murales, le défaitisme des résidents et des résidentes a diminué pour faire place à de la fierté.

SI C'ÉTAIT À REFAIRE

Le projet serait refait tel quel.

TRANSFÉRABILITÉ

La collaboration avec les partenaires, les notions d'élaboration d'un projet, le réseau de contacts et la fierté des personnes résidant sur le territoire.

Solidarité Ahuntsic à Montréal

Ses projets et ses pratiques



Solidarité Ahuntsic à Montréal



Solidarité Ahuntsic est une table de concertation du quartier Ahuntsic à Montréal (au Centre-Nord). Ce quartier compte 76 000 personnes qui résident sur un territoire bordé au Nord par la Rivière-des-Prairies, au Sud par le boulevard Crémazie, à l'Est par la rue Papineau dans son flanc sud et la rue J.-J. Gagnier à son flanc nord à partir de la rue Port-Royal, à la limite du quartier Saint-Michel. À l'ouest, il est traversé par la ligne de chemin de fer reliant Montréal à Laval, juste à la limite du quartier de Bordeaux-Cartierville.

OBJECTIFS

Cette table intersectorielle et multiréseaux regroupe des citoyens et des citoyennes, des groupes communautaires, des partenaires institutionnels et des élus qui ont tous comme but d'améliorer les conditions de vie sociales et économiques des gens de ce quartier. L'action concertée et l'engagement citoyen sont les stratégies de base de tous ces organismes et personnes qui s'engagent ainsi dans une démarche de développement social et communautaire.

HISTOIRE

Solidarité Ahuntsic est née en mars 1999 de l'intégration en un seul organisme de deux tables de concertation : le Conseil communautaire d'Ahuntsic (incorporée en 1987) et Ahuntsic Quartier en santé (dont les activités avaient débuté en 1995).

MEMBERSHIP ET RESSOURCES HUMAINES

Cette table de concertation compte présentement de 112 à 115 membres individuels et collectifs. L'équipe de travail est constituée d'une seule personne permanente (la direction générale) et d'une dizaine de personnes engagées sur la base de projets (7) et 3 autres à durée variable pour le quartier.

RÉALISATIONS

Avec la qualité de vie des résidents et des résidentes du quartier comme priorité, voici quelques-unes des principales réalisations de cette table de concertation de quartier :

- le développement d'un centre communautaire (le Centre communautaire Ahuntsic) qui regroupe sous un même toit 20 organismes communautaires;
- la participation à la production de portraits de quartier;
- l'organisation de journées de réflexion et de forums d'échange;
- la mise en œuvre d'approches intégrées de développement social dans les milieux pauvres du quartier (plusieurs sous-secteurs);

- le soutien à la consolidation et au développement des organismes communautaires;
- l'animation de concertations intersectorielles traitant de problématiques ciblées;
- diverses représentations pour faire connaître les besoins et les réalisations du quartier
- un processus de diagnostic et de planification stratégique de développement de quartier.

Coordonnées

10780, rue Laverdure
Montréal (Québec) H3L 2L9
(514) 382-9090
Télécopieur : (514) 382-7191
infosol@cam.org
<http://ahuntsicendevenir.org>

Personnes contacts

Azzedine Achour (coordonnateur) et Francine Goyette (présidente)



PRATIQUE

APPROCHE INTÉGRÉE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DU QUARTIER

Organisme : Solidarité Ahuntsic

Personnes contacts : Azzedine Achour et Francine Goyette

PROJET

Il s'agit d'une stratégie de lutte à la pauvreté dans un quartier riche qui contient des zones de pauvreté. Ce projet est né dans la foulée d'un Forum social de quartier qui a eu lieu en novembre 1997 et qui a établi comme grande priorité la lutte à la pauvreté.

L'émergence de cette stratégie a été provoquée par deux principaux facteurs : d'abord le constat de la détérioration des conditions socio-économiques, démontrée par différents portraits du quartier tracés à l'aide de données de Statistique Canada et de l'expérience des organismes communautaires du milieu; puis la volonté de miser sur la capacité d'agir des communautés locales, en mettant ensemble les organismes membres de la table de concertation de quartier Solidarité Ahuntsic et les citoyens comme les citoyennes, pour agir sur les conditions de vie.

En 2001, on met en place un lieu d'un rassemblement et un local (la Maison Fleury) qui rassemble l'ensemble des intervenants et des intervenantes pour répondre aux préoccupations de la population et accompagner les individus les plus exclus ou marginalisés dans une démarche d'intégration et d'autonomie d'un secteur donné (Saint-Benoît). Ce projet constitue le premier à voir le jour, dans le cadre d'une Approche intégrée de développement social du quartier. Grâce à la dynamique que ce projet a permis d'établir

et face au succès rencontré par cette première démarche, cette approche s'est étendue progressivement au fil des ans dans 4 autres poches de pauvreté du quartier, de 2002 à 2006.

PARTENAIRES

Les partenaires à l'origine du projet sont le Carrefour d'aide aux nouveaux arrivants (CANA), le Service de Nutrition et d'Action Communautaire (SNAC), le CLSC (aujourd'hui intégré au Centre de santé et de services sociaux Ahuntsic / Montréal-Nord, le CSSSAMN) et le Centre local d'emploi (CLE).

Voici la liste plus exhaustive des partenaires qui sont venus se greffer à ce noyau initial :

- Carrefour Jeunesse Emploi Ahuntsic / Bordeaux-Cartierville (CJE ABC)
- École primaire Saint-Benoît
- Comité Logement Ahuntsic-Cartierville
- Ville de Montréal et l'Arrondissement Ahuntsic / Cartierville
- Office Municipal d'Habitation de Montréal (OMHM)
- Centre des Bénévoles Ahuntsic-Sud (CBAS)
- Rue Action Prévention (RAP) Jeunesse
- Centre des Jeunes de Saint-Sulpice (CJSS)
- Centre des Ressources Éducatives et Pédagogiques (CREP)
- Association multifamiliale du HLM Meunier-Tolhurst
- RePère
- Pause Famille
- Ateliers 5 épices
- Centre de ressource de la 3^{ième} avenue

MISE EN PLACE

Ce premier projet, découlant d'une Approche de développement social intégré, fut considéré comme un projet pilote. En mai 2000, quelques membres de Solidarité Ahuntsic décident d'entreprendre un processus visant à développer des actions communes et concertées pour répondre aux préoccupations de la population et accompagner les individus les plus exclus ou marginalisés d'un secteur donné (Saint-Benoît) dans une démarche d'intégration et d'autonomie.

Le CANA et le CLSC Ahuntsic assument alors le leadership de cette démarche qui regroupe rapidement une dizaine d'organismes sociaux et communautaires, des résidants et des résidentes qui sont régulièrement consultés pour participer au diagnostic des besoins du milieu et qui sont invités à se mobiliser pour agir collectivement sur les problématiques sociales et urbaines identifiées.

La « Démarche concertée pour le développement social de Saint-Benoît » a comme principal objectif de consolider la concertation d'organismes impliqués pour le développement communautaire et social de Saint-Benoît et de soutenir l'effort d'engagement des citoyens et des citoyennes dans leur communauté.

L'action déployée cible les résidants et les résidentes du secteur Saint-Benoît dans Ahuntsic et plus particulièrement :

- les locataires et les voisins des blocs appartements sur Terrasse Fleury, Mont-Cassin et Place Meilleur;
- les familles des élèves de l'école Saint-Benoît;
- les locataires et le voisinage du HLM Meunier-Tolhurst.

En tout et pour tout, cela représente un bassin de mille (1000) familles environ.

Chacun des organismes impliqués au début était conscient que l'intégration des immigrants ne pouvait pas être la responsabilité d'un seul, et que tout le quartier devait prendre cette situation en charge. Toutefois, cela n'empêchait pas chacun d'entre eux d'avoir aussi des objectifs spécifiques à atteindre. Par exemple, le CLSC souhaitait développer l'auto prise en charge des jeunes tandis que le Carrefour Jeunesse Emploi qui avait des agents de milieu, voulait travailler avec les jeunes pour les amener au marché du travail. De son côté, un autre organisme était épuisé de donner à manger aux gens tandis qu'une élue commissaire scolaire était préoccupée par la persévérance aux études et la réussite scolaire, etc. Il s'agissait alors de rassembler ces objectifs dans une stratégie commune et de mettre sur pied des projets qui modifient structurellement la vie des gens concernés et celle de leur milieu de vie.

Petit à petit, avec des ressources minimales fournies par chaque partenaire, on a cherché et trouvé un local qui puisse servir de lieu de rassemblement entre les personnes intervenant dans le quartier, les citoyens et les citoyennes. Finalement, ce local fut financé par Centraide. Puis, on a engagé une coordonnatrice et chacun des organismes s'est engagé à recruter des citoyens et des citoyennes pour organiser avec eux des activités.

Le processus ainsi entrepris a abouti à la création et la mise en place d'un local, la Maison Fleury, inaugurée en février 2001. Celle-ci sert de point de ralliement et représente l'ensemble des efforts concertés visant l'amélioration de la capacité du milieu Saint-Benoît à se mobiliser et à agir pour l'amélioration de la qualité de vie dans le quartier. Dans ce local où nous pouvons rencontrer la population, plusieurs activités ont cours.



ACTIVITÉS OFFERTES

Voici quelques exemples d'activités offertes selon une programmation qui varie en fonction des besoins des résidents et des résidentes :

Ateliers d'information

Dans le cadre du volet Emploi, deux ateliers d'information par mois sont animés depuis avril 2007 par une intervenante du CJE. Ils facilitent l'accompagnement des personnes dans la recherche active d'emploi ;

Dans le cadre du volet Finances, deux ateliers sont offerts par l'ACEF du Nord de Montréal. Ils ont pour thème « La gestion du budget » et « Le crédit et l'endettement » ;

« Les collations santé » animées par une intervenante du SNAC, dans le cadre du volet Alimentation.

Employabilité

Organisation à toutes les deux semaines par le CJE de rencontres informelles sur l'emploi et l'employabilité ;

Mise à la disposition du milieu d'un conseiller en employabilité qui est chargé de mettre en mouvement les personnes demeurant sur le territoire et qui sont les plus éloignées du marché du travail vers les ressources locales en employabilité ;

Ateliers « Une place pour moi » qui offrent à des femmes très éloignées du marché du travail de l'information, un accompagnement individuel ainsi que la possibilité d'effectuer un stage professionnel.

Activités communautaires et sociales pour les enfants de l'école Saint-Benoît et leurs familles

Mise en place du projet « Samedi d'apprendre ». Issu du partenariat entre l'école Saint-Benoît et les organismes communautaires engagés dans la démarche, le projet a permis d'offrir à 37 adultes (soit, des parents des élèves des classes d'accueil) et à 49 enfants, des activités hebdomadaires telles que des cours de francisation, de l'aide aux devoirs, de l'intervention précoce auprès des enfants d'âge préscolaire et de la cuisine parents / enfants.

Sécurité alimentaire

Animées par des résidentes, ces cuisines collectives sont l'occasion pour un groupe de 5 à 12 femmes de briser leur isolement et de développer un réseau social et d'entraide. Ces femmes, issues de communautés culturelles, sont toutes nouvellement arrivées au Québec et mères de jeunes enfants.

Rencontres de socialisation

Des espaces de rencontres informelles sont offerts aux résidents et aux résidentes sous forme de cafés causeries et de rencontres citoyennes, le matin et l'après-midi, de dîners communautaires sur l'heure du midi ou de pique-niques durant l'été. Le but visé consiste à faciliter la création de réseaux d'entraide. Cela fournit aussi une occasion aux personnes, qui interviennent sur le territoire, d'informer et d'encourager l'engagement des personnes dans la vie de leur quartier.

Tournée des organismes communautaires et sociaux du quartier

Des résidents et des résidentes accompagnés de deux intervenantes font la tournée du quartier pour en connaître les ressources sociales et communautaires.

Intervention au HLM Meunier-Tolhurst

- Journée de réflexion pour décider d'un plan stratégique d'intervention concertée;
- Mise en place d'un plan d'action et d'un programme d'activités;
- Consolidation et accompagnement des comités de mobilisation de locataires;
- Activités pour les jeunes;
- Activités informelles et sociales pour favoriser le dialogue entre locataires, entre ces derniers et le voisinage;
- Services à la famille.

COMITÉS ET PLANS D'ACTION NÉCESSAIRES

La « Démarche concertée pour le développement social de Saint-Benoît » a deux principaux comités actifs : le Comité des partenaires Saint-Benoît et le Comité des partenaires du HLM Meunier-Tolhurst. Ces comités sont formés d'organismes préoccupés par les différents enjeux sociaux du secteur Saint-Benoît et engagés auprès de sa population significativement immigrante, plus vulnérable et défavorisée.

La Maison Fleury compte aujourd'hui neuf comités composés de résidants, de résidentes, d'intervenants et d'intervenantes qui agissent sur diverses problématiques. L'ensemble des partenaires mentionnés ci-dessus, à quelques exceptions près, constitue le Comité des partenaires. Celui-ci est animé par un coordonnateur payé par Solidarité Ahuntsic.

Enfin, l'année 2007 permet la réflexion inhérente à la construction de plans stratégiques et d'actions et leur mise en route. Le retour des vacances estivales a révélé une toute nouvelle réalité : plusieurs départs et arrivées ont eu cours au sein de la « Démarche concertée Saint-Benoît ». C'est ainsi que le portrait de celle-ci s'est vu remodelé, comportant plusieurs implications et défis imprévus quant à la mobilisation.

IMPACT

Cette dynamique a produit d'autres projets qui ont été mis en place progressivement dans quatre autres poches de pauvreté du quartier (pour un total de cinq, finalement).

En 2003, est née une autre maison — la Maison de la visite —, suite à une mobilisation intersectorielle, autour d'une école pour travailler au développement social du Sault-au-Récollet.

Depuis 2004, des organismes communautaires et institutionnels, de même que des citoyens et des citoyennes se concertent et se mobilisent pour lutter contre l'exclusion et la pauvreté, au HLM Meunier-Tolhurst, habité principalement par des familles haïtiennes.

En février 2005, des résidants et des résidentes du secteur Saint-Simon-Apôtre mettent sur pied un comité chargé de répondre aux difficultés engendrées par la crise dans l'industrie du vêtement. Solidarité Saint-Simon voit donc le jour grâce à l'engagement tout ce beau monde, appuyé par des organismes communautaires et institutionnels décidés à agir pour favoriser le développement social et communautaire de ce milieu.

Finalement en 2006, une association intersectorielle dans le Domaine Saint-Sulpice met sur pied des comités de travail, qui se préoccupent de logement, de relève, du bénévolat et de petits déjeuners pour des enfants démunis.

Chaque projet est dirigé par un Comité conseil de partenaires auquel participe un coordonnateur salarié de Solidarité Ahuntsic. Le rôle de ce comité conseil est principalement de veiller au respect des orientations, mais tout est décidé et organisé par les comités et sous-comités qu'il se donne.

ACTEURS

Dans chacune des zones, les acteurs sont des personnes différentes qui viennent de milieux fort variés :

- des institutions qui se recoupent, telles que : Écoles, Centre de Ressources éducatives et pédagogiques (CRÉP), CLSC, Centre Local d'Emploi (CLE), Office municipal d'habitation de Montréal (OMH)...;
- d'organismes communautaires : Initiative 1-2-3 GO, Corporation de développement économique communautaire (CDÉC) Ahuntsic / Cartierville, Comités de loisirs, Comités de logement, Centres de la petite enfance...;
- du milieu des affaires : Association de commerçants, marchés d'alimentation, Caisse populaire...;
- des personnes élues au niveau municipal et scolaire...;
- ... et de citoyens et citoyennes engagés dans des comités de parents, des comités de résidents et de résidentes, des associations de locataires, etc.

Il y a aussi des partenaires financiers qui varient selon les projets, tels Centraide du Grand Montréal, la Ville de Montréal, l'Arrondissement Ahuntsic / Cartierville, la Commission scolaire de Montréal (CSDM), le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec (MICCQ), la Caisse populaire, la Direction de la santé publique (DSP), Emploi-Québec, etc.

FINANCEMENT

Deux sources financent la maison Fleury :

— Centraide paye le salaire du coordonnateur, le loyer et des dépenses mineures d'administration

— L'Arrondissement Ahuntsic / Cartierville, à travers le Contrat de Ville, paye les dépenses d'activités engagées par les partenaires.

DIFFICULTÉS

Organiser des activités avec des citoyens et des citoyennes est un engagement difficile à tenir, surtout en début de projet. Il faut apprendre à connaître les gens, savoir comment les approcher et trouver les mots qui vont les stimuler, s'accorder au sein des comités quant au niveau d'engagement attendu de leur part et les amener au moment opportun à s'approprier l'ensemble de la démarche. Il faut établir des dialogues entre les porteurs de projets, au sein du groupe de citoyens et de citoyennes, de même qu'entre ces porteurs et ce dernier groupe.

Une autre difficulté se situe dans l'engagement à long terme des organisations partenaires. Quand les porteurs de projet, des représentants et des représentantes d'organisation, quittent pour toutes sortes de raisons (retraite, emploi ailleurs, etc.), on réalise souvent que le lien entre l'organisation elle-même et le projet est très ténu. Et, comme tous ces projets mis en place découlent de la dynamique produite par les projets précédents, les nouveaux acteurs n'ayant pas participé à tout le processus (bien qu'ils soient issus des mêmes organismes), doivent être ramenés aux objectifs premiers qui ne sont pas des objectifs de service mais plutôt d'empowerment.

En réalité, les organisations qui portent le(s) projet(s) le font d'abord grâce à des relations de confiance privilégiées avec des individus qui y croient et qui sont fortement engagés. Pour que ces projets soient davantage partagés et portés par les organisations, le défi consiste à en assurer la pérennité au-delà des individus concernés. Cela vaut non seulement pour les institutions mais également pour les organismes communautaires.

Enfin, les organismes et les personnes qui les représentent, qui adhèrent à ces projets, doivent aussi faire davantage preuve de souplesse. Ils doivent parfois changer quelques facettes de leur pratique, ne serait-ce que de modifier et concilier les horaires de travail de tous et de chacun, en considérant particulièrement le fait qu'on ne peut pas recruter seulement des citoyens et des citoyennes de 9 à 5 et que l'on doit parfois aller vers eux. Cela exige parfois des ressources supplémentaires et adéquates.

Un autre défi : la mobilisation des citoyens et des citoyennes s'avère ardue tant que les organismes communautaires manquent d'ancrage dans leurs communautés.

BEAUX MOMENTS

Tous ces moments sont enthousiasmants, mais la palme va à l'inauguration de la Maison Fleury qui a constitué certainement le coup d'envoi de ces Approches intégrées en développement social. Cela a été touchant parce qu'on l'a fait de nos mains. Le fait aussi que ce projet a essaimé, a fait naître des idées dans la tête des gens, est une constatation très valorisante.

Voir aussi : les autres projets développés dans quatre autres poches de pauvreté sous la chronique IMPACT dans cette fiche.

CHANGEMENTS APPORTÉS DANS LE MILIEU

On a pris conscience qu'il y a deux types d'intervention : l'intervention teintée d'une vision tournée vers le changement, le développement du quartier basé sur les besoins des gens et l'intervention qui vise à travailler à la mission que chaque organisme s'est donnée.



SI C'ÉTAIT À REFAIRE

On devrait investir plus d'énergie dans la formation, dans l'éducation populaire pour s'assurer que les organismes engagés partagent la même compréhension de la démarche.

TRANSFÉRABILITÉ

Puisque ces projets ont pu être implantés et transférés chez nous, d'un secteur à l'autre du quartier avec des réalités parfois très différentes, ils peuvent l'être certainement ailleurs aussi.



PRATIQUE

CENTRE COMMUNAUTAIRE AHUNTSIC

Organisme : Solidarité Ahuntsic

Personnes contacts : Azzedine Achour et Francine Goyette

PROJET

Le Centre communautaire Ahuntsic est un projet d'économie sociale porté par Solidarité Ahuntsic. Le projet permet de regrouper, dans une bâtisse louée à la Commission scolaire de Montréal, une vingtaine d'organismes communautaires ainsi qu'un certain nombre de travailleurs autonomes offrant des ressources. Le but de ce projet est de plusieurs ordres. D'abord, il permet de regrouper, dans un esprit de solidarité, les organismes dans un même lieu, tout en leur permettant de bénéficier de services communs tels que la réception et la gestion administrative et financière.

Le Centre est également un lieu de convergence pour les citoyennes et les citoyens du quartier qui peuvent s'y rendre pour participer aux diverses activités offertes par les groupes ou encore, pour y créer des liens et briser leur isolement. Ce Centre, comme lieu de rencontres offrant des activités ouvertes et comme lieu d'échanges de services entre les organismes, représente donc un projet qui est transversal et bénéfique pour l'ensemble du quartier.

PARTENAIRES

Les organismes communautaires du quartier, la commissaire scolaire d'Ahuntsic, la députée provinciale de Crémazie, le CLSC d'Ahuntsic, la Corporation de développement économique communautaire (CDÉC) Ahuntsic / Cartierville, le conseiller municipal d'Ahuntsic ainsi que deux citoyens du quartier.

Des bailleurs de fonds ont également soutenu le projet, notamment le ministère des Affaires municipales et de la Métropole, la Ville de Montréal et deux fondations privées, la Fondation Crémazie et la Fondation Bertiaume-du-Tremblay.

MISE EN PLACE

En 1997, Solidarité Ahuntsic a réalisé un recensement auprès des organismes communautaires du quartier afin de connaître leurs besoins en terme de locaux. Parallèlement à cette démarche, le promoteur du projet a également entrepris un travail de prospection visant à identifier dans le quartier des bâtiments qui pourraient abriter plusieurs organismes. La bâtisse alors convoitée est l'ancienne école Madame-de-la-Peltrie.

En 1998, les premières démarches sont entreprises par un organisateur communautaire du CLSC, qui est aussi membre du conseil d'administration de la table. La commissaire scolaire du quartier Ahuntsic s'est activement engagée à faire avancer le dossier auprès de la Commission scolaire de Montréal (CSM). Un dossier, présentant le projet et nos intentions, a été déposé en février 1999. À cette étape, Solidarité Ahuntsic a également recueilli l'appui d'organismes et de personnalités influentes du quartier pour faire avancer le dossier.

Au même moment, le projet a été élaboré et déposé auprès des bailleurs de fonds, notamment pour obtenir un financement permettant de couvrir les besoins d'aménagement, d'équipements et de fonctionnement du Centre communautaire. Des réponses des bailleurs de fonds qui ont été approchés commencent alors à arriver.

C'est le cas du ministère des Affaires municipales et de la Métropole pour le financement des travaux d'aménagement et les équipements, de deux fondations locales pour des travaux d'accessibilité, du Fonds d'économie sociale de la CDÉC afin de couvrir les dépenses de fonctionnement pour les trois premières années de démarrage du projet tandis que la Ville de Montréal, de son côté, pouvait assumer une partie des dépenses de fonctionnement pour une durée d'un an.

En 2000, un bail de location emphytéotique d'une durée de vingt-cinq ans est négocié et signé avec la Commission scolaire de Montréal (CSDM). Ce bail est assorti d'un engagement de la part de la commission scolaire d'y effectuer les travaux de mise aux normes. Durant cette même période, diverses politiques portant sur la gestion du Centre, l'attribution de locaux et une politique de loyers sont soumises à la table pour être adoptées. Des travaux d'aménagements ont été réalisés et les premiers organismes ont pu intégrer le Centre communautaire le 15 octobre 2000. Un mois plus tard, les services offerts à la population y étaient disponibles.

Bien que l'entente signée avec la commission scolaire l'a été à la satisfaction de toutes les parties, le défi demeure d'assurer l'entretien du bâtiment et cela coûte pas mal de sous. En 2000–2001, les promoteurs ont donc travaillé à la consolidation de la gestion du Centre, notamment en obtenant un soutien financier de la part d'une fondation privée locale. Ce financement avait pour but de maintenir le prix des loyers des organismes communautaires à un niveau abordable à comparer du prix réel que l'on retrouve sur le marché.

ACTEURS

Les organismes communautaires du quartier, la commissaire scolaire d'Ahuntsic, la députée provinciale de Crémazie, le CLSC d'Ahuntsic, la Corporation de développement économique communautaire (CDEC) Ahuntsic/Cartierville, le conseiller municipal d'Ahuntsic ainsi que deux citoyens du quartier.

DIFFICULTÉS

La recherche de financement pour les travaux d'aménagement et l'équipement du Centre a été une étape à la fois longue et fastidieuse. Cette difficulté a été compensée par la mobilisation des membres de la table et plus particulièrement des organismes communautaires du quartier qui, à force de pression sur les personnes élues localement, ont joué un rôle déterminant pour que le projet obtienne les fonds nécessaires. La réalisation du projet a également nécessité que l'équipe de travail développe de nouvelles habiletés notamment pour apprendre à assurer le suivi des travaux d'aménagement, pour la mise en place des procédures de gestion du Centre en s'inspirant de ce qui se fait ailleurs, ainsi que pour maîtriser le suivi de la trésorerie.

Une part de difficulté est également venue des organismes communautaires. Parmi ces difficultés, notons celle à l'effet que les organismes respectent les délais requis pour emménager dans les lieux. Les porteurs du projet ont également dû faire face à toutes sortes de demandes d'accommodements provenant des groupes et ce, tout en veillant à ce qu'elles ne pèsent pas sur les finances du Centre. De la sensibilisation a également dû être faite auprès des groupes concernant les standards d'hygiène et de sécurité et, finalement, un défi s'est posé pour les mobiliser autour d'activités communautaires collectives portées par un comité de locataires.



BEAUX MOMENTS

Les plus beaux moments furent ceux liés à la signature du bail et l'installation des premiers organismes dans le Centre. Ces moments représentent le couronnement de plusieurs années de revendication, de prospection et de recherche de financement.

CHANGEMENTS APPORTÉS DANS LE MILIEU

Le travail de l'organisme est passé de celui de table de concertation de quartier à celui de table qui gère un projet d'économie sociale.

Comme les organismes locataires au Centre communautaire sont aussi des membres de la Table, ceux-ci avaient tendance à confondre la routine du Centre avec les débats qui concernent le développement social du quartier. Cette confusion a amené l'organisme à trouver une nouvelle façon de faire pour remédier à la situation. Des assemblées et des journées de réflexion, réservées exclusivement au Centre communautaire, ont donc été mises en place.

Le Centre a donc permis de concentrer l'essentiel des ressources communautaires sous un même toit. L'accès de la population aux ressources ainsi rassemblées est devenu plus facile. Les communications et les échanges solidaires entre les organismes et avec l'ensemble des citoyens et des citoyennes se sont améliorés et accrus.

SI C'ÉTAIT À REFAIRE

Selon Solidarité Ahuntsic, le Centre gagnerait à être transformé en coopérative de travail. Cette formule aurait dû être adoptée alors que le Centre n'était encore qu'à l'étape de projet et ce, pour responsabiliser d'avantage les organismes et diminuer la pression sur le fonctionnement de la table afin de se consacrer aux processus de mobilisation dans les poches de pauvreté du quartier.

Aujourd'hui, les organismes communautaires ont appris à se contenter de recevoir un service et se sont organisés pour s'assurer d'en payer le prix. Une réflexion a présentement cours sur un tarif de location différencié qui serait facturé selon que l'organisme est membre de la Table de concertation de quartier ou simple locataire et usager de cette infrastructure. Doit-on prendre cette orientation? La réponse n'est pas encore arrêtée, bien que l'on constate que le prix de location chargé actuellement (incluant les services de conciergerie et d'entretien des équipements) s'avère nettement compétitif par rapport au prix chargé ailleurs dans le quartier.

Enfin, jusqu'où la différence entre le prix chargé et le coût réel revient à la charge de la Table pour trouver les subventions appropriées? Ces questions arrivent inévitablement, maintenant que les subventions obtenues du Fonds d'économie sociale lors de la phase de démarrage d'une durée de trois ans, sont maintenant écoulées.

TRANSFÉRABILITÉ

L'organisation et les méthodes de gestions utilisées pour le Centre pourraient être facilement transférables, notamment en ce qui concerne le système de financement, de gestion des locaux et d'administration des services communs.

Les avantages d'une information centralisée et l'accès facile à une personne responsable, la rationalisation des dépenses d'entretien les fins de semaine, l'expérience de gestion des difficultés de cohabitation qui ont pu être surmontées et résolues à l'amiable entre les organismes locataires, l'élaboration de critères d'attribution des locaux, la manière de s'assurer que la discipline ne se relâche pas en matière de conciergerie, les ajustements et les accords qu'il a fallu concéder pour s'assurer d'une cohabitation harmonieuse avec le voisinage immédiat, voilà autant d'éléments que nous pouvons mettre à profit au bénéfice d'autres organismes ou lieux de concertation qui souhaiteraient se lancer dans une telle aventure.

Solidarité Mercier–Est à Montréal

Ses projets et ses pratiques



Solidarité Mercier-Est (SME) à Montréal



Solidarité Mercier-Est (SME) est la table de concertation du quartier Mercier-Est à Montréal (mieux connu comme le quartier Tétéreaultville). Ce quartier est délimité à l'ouest par l'autoroute 25, au sud par le fleuve, à l'Est par la ville de Montréal-Est et au nord par l'arrondissement Anjou. Il compte 41 891 personnes qui y résident.

Cette table intersectorielle et multiréseaux regroupe de nombreux représentants et des représentantes de tous les secteurs d'activités comme par exemple les aînés, les jeunes, l'emploi, l'environnement, les familles et les femmes. De plus, elle cherche à rejoindre les gens de tous les réseaux : citoyens et citoyennes, organismes communautaires, paroisses, institutions publiques et personnes élues (député du niveau provincial et fédéral, conseiller ou conseillère municipal, commissaire scolaire). Bref, tout le monde peut adhérer à Solidarité Mercier-Est.

LA PETITE HISTOIRE DE LA CONCERTATION DANS MERCIER-EST

Solidarité Mercier-Est est née en 2001 de la fusion de Mercier-Est Quartier en Santé (MEQES) et de la Table de concertation des organismes communautaires de Mercier-Est (TCOCME). Ces deux organismes chapeautaient auparavant, de 1989 à 2000, l'action communautaire et les initiatives de

développement local du quartier. Pour concerter l'ensemble du milieu, les deux organismes se sont regroupés pour créer une table unique de concertation pour le quartier dont l'approche privilégiée est multiréseaux et intersectorielle.

Face à la sursollicitation des acteurs et leur essoufflement, motivé de surcroît par le désir de rejoindre un plus grand nombre de citoyens et de citoyennes, Solidarité Mercier-Est transforme en 2003–2004 son approche de concertation. Celle-ci passe d'une concertation qui reposait jusqu'alors sur une division sectorielle (enfants, familles, environnement, etc.) à une approche territoriale. Quatre territoires ont alors été dessinés à l'échelle des paroisses, échelle qui constitue encore aujourd'hui un lieu d'appartenance fort pour les citoyens et les citoyennes.

Avec le support du Centre St-Pierre, SME a pu développer un programme d'activités citoyennes qui s'est traduit par deux initiatives principales : un programme de formation ainsi que la mise en place de cafés urbains. Ces changements, cet accompagnement et des consultations territoriales ont permis de faire du Forum 2005 *Agir pour mon quartier* un réel succès de participation citoyenne. Ce Forum a permis de définir 6 orientations principales pour 2005–2010, en plus d'augmenter de façon significative la mobilisation autour d'elles. Cette mobilisation se poursuit et ne se dément toujours pas. Elle résulte d'un long processus d'abord influencé par des mécanismes de concertation adaptés, des activités citoyennes pertinentes et un forum rassembleur.

LA MISSION DE LA TABLE

Solidarité Mercier-Est a pour mission de regrouper des citoyens et des citoyennes, des groupes, des organismes et des institutions oeuvrant dans Mercier-Est afin de participer collectivement au développement social, économique,

environnemental et communautaire du quartier. Elle cherche également à favoriser la promotion du quartier Mercier-Est, l'amélioration de la qualité de vie des citoyens et des citoyennes ainsi que le développement des organismes communautaires autonomes.

LES OBJECTIFS DE SME CONSISTENT AUSSI À :

- Défendre et promouvoir les intérêts de la communauté de Mercier-Est en développant chez sa population des habiletés à choisir et à modifier les conditions de vie environnementales, sociales et économiques qui orientent ces choix, et ce, en concertation avec tous les acteurs concernés.
- Créer et développer des moyens favorisant la coopération intersectorielle et multiréseaux selon leurs champs d'intérêt et de compétence.
- Se faire une bonne idée des enjeux et impliquer le plus de gens possible, les interpeller et les inclure au cœur des décisions qui ont trait à l'amélioration et au développement de la qualité de vie du quartier.

COMMENT ?

En animant des mécanismes de concertation et en offrant tout genre d'aide, de support, d'information, de formation :

- Production et diffusion d'un bulletin de liaison électronique hebdomadaire ;
- Organisation de cafés urbains, de débats publics et de forums ;
- Animation de l'assemblée des membres ainsi que de quatre comités de concertation formels (Comité environnement et urbanisme, Comité local de revitalisation—RUI, Comité des organismes communautaires et Comité

projet 1,2,3 GO!) ainsi que des comités d'action (ponctuels, au fil de l'actualité) découlant de ces grands comités de concertation (réaménagement de la rue Notre-Dame, transport actif, sécurité urbaine, développement du site Contrecœur, Alliance pour la gestion des interfaces industrielles résidentielles et responsables — AGIIRR, etc.)

- Formation offerte à l'occasion (prendre la parole en public, participer à une consultation publique).

Chaque citoyen et citoyenne du quartier de même que tout organisme et organisation œuvrant sur le territoire de Mercier-Est peut devenir membre et faire valoir son droit de vote lors des assemblées générales et des rencontres des comités de concertation.

PRINCIPALES RÉALISATIONS :

- Organisation de Forums sur le développement social et l'avenir du quartier (1994, 2000 et 2005).
- Soutien à plusieurs projets et réalisations : le développement d'une ressource en sécurité alimentaire (le SÉSAME), de coopératives d'habitations (les habitations Hermandad et les coopératives le Fleuve de l'Espoir et les Rives du St-Laurent), d'une Maison des familles, programme de travail de rue auprès des jeunes, projet 1,2,3 GO! , etc.).
- Production de portraits de quartier et de territoires et mise en place de concertations territoriales.
- Organisation de cafés urbains portant sur divers thèmes qui concernent la qualité de vie dans le quartier (sécurité urbaine, logement, transport, aménagement du territoire, relations interculturelles, la situation et la contribution des aînés, etc.) et de débats électoraux (élections municipales et provinciales).

- Mise en place et coordination de comités d'action mobilisateurs, regroupant des centaines de citoyens et de citoyennes de même que des intervenantes et des intervenants, participation à des consultations publiques sur des projets ayant de grandes incidences sur la qualité de vie du quartier (site Contrecoeur, opposition à la construction de nouveaux réservoirs Canterm, plan de transport, etc.).
- Plans directeurs de développement local.
- Mobilisation et implication importante des citoyens et des citoyennes du quartier.

L'équipe de travail à SME est constituée, aujourd'hui en 2008, de six personnes. Les différents postes de travail sont : coordination générale, agente de milieu, adjointe administrative, coordination de la démarche de Revitalisation

urbaine intégrée (RUI), agente de développement 1,2,3 GO! et agent de développement organisationnel. Seul le poste de coordination est permanent, c'est-à-dire que le salaire est assuré par une subvention récurrente.

Coordonnées

8624, rue Hochelaga
Montréal (Québec) H1L 2M4
(514) 356-1917
Télécopieur : (514) 356-9565
accueil@solidaritemercierest.com

Vous pouvez aussi suivre la démarche de Revitalisation urbaine intégrée (RUI) au :
ruimercierest.com

Personne contact

Fabienne Audette, Coordonnatrice générale



PRATIQUE

CAFÉ URBAIN SUR LA
CRÉATION DE MURALES

Organisme : Solidarité Mercier-Est

Personnes contacts : Fabienne Audette et Laurie Fourneaux

CONTEXTE

L'expérience du Café urbain se situe dans un schéma de concertation, adopté par la table de concertation Solidarité Mercier-Est (SME) pour l'ensemble de son territoire, dans le but de rejoindre directement les citoyens et les citoyennes.

Un Café urbain, c'est une pratique de soirée thématique de sensibilisation, portant sur les enjeux qui concernent les citoyens et les citoyennes. Les thématiques abordées reflètent les priorités d'actions décidées dans chaque territoire par exemple, l'intégration des immigrants, l'aménagement urbain, etc. Selon les thématiques choisies, des citoyens et des citoyennes, des groupes sociaux, des organismes communautaires sont conviés dans un restaurant ou un café. Quelques invités du quartier ou de l'extérieur, généralement trois, font d'abord une courte présentation des principaux enjeux rattachés à la thématique. Puis, les citoyens et les citoyennes sont appelés à poser des questions, à émettre des opinions et à débattre des enjeux.

Les Cafés urbains donnent souvent lieu à des comités d'action qui, accompagnés d'agents et d'agentes de milieu, agissent collectivement sur la problématique traitée. Afin d'assurer une diffusion plus large et médiatique de ce qui s'est discuté lors de l'événement, de préserver la mémoire de la Table et de donner une base de départ pour les réflexions ultérieures, un compte-rendu du café urbain est produit.

Sa formule est largement inspirée des cafés philosophiques qui émergeaient en France dans les années '90 et encore davantage des rencontres du même type qui avaient lieu dans le quartier voisin d'Hochelaga-Maisonneuve sur des enjeux urbains. De plus, c'est en se rappelant que les élites traditionnelles, rassemblées au sein de clubs sociaux (ex. : Club Optimiste) avaient pris l'habitude depuis longtemps de se rencontrer dans des restaurants, que s'est imposée cette idée de faire de même. Ainsi, faute de disposer d'une place centrale publique, d'un lieu public commun de délibération ou d'un centre communautaire qui allait prendre le relais du perron d'église, les personnes en charge de l'organisation de ces cafés n'ont pas hésité plus longtemps à prendre cette avenue. Enfin, au lieu de quémander une publicité ou une commandite à des commerçants pour des événements, Solidarité Mercier-Est se positionne comme un acteur clé et incontournable du développement du quartier en amenant avec lui une nouvelle clientèle venant prendre un café et un dessert dans des restaurants locaux.

PROJET

Le Café urbain que nous vous présentons ici a comme particularité d'être au service d'un projet intitulé « L'EnVert du mur ». Ce projet concerne la réalisation de 5 murales sur des murs du territoire. Ce café a comme objectif de consulter les citoyens et les citoyennes afin d'en arriver à prendre des décisions qui touchent autant les thèmes qui seront abordés par les murales, que le choix des endroits à privilégier et les murs sur lesquels elles seront peintes.

Les personnes en charge de l'animation du Café ont fait une présélection de 8 murs, les ont photographiés et ont obtenu l'accord des propriétaires. Cinq muralistes ont été contactés par « Y'a quelqu'un l'aut' bord du mur » (YQQ) pour qu'ils présentent des schémas des murales afin que les participants et les participantes au Café puissent en discuter. Le déroulement du Café a aussi été particulier : on a présenté les 8 murs, l'un après

l'autre, en soulignant leurs avantages et leurs inconvénients, puis on est passé au vote : 5 murs ont été ainsi choisis.

PARTENAIRES ET ACTEURS

L'organisme porteur du projet des murales est « Y'a quelqu'un l'aut'bord du mur » (YQQ). Cette entreprise d'économie sociale de revitalisation urbaine vise l'augmentation du sentiment de sécurité des citoyens et des citoyennes par la réduction des tags et des graffitis sur l'ensemble des bâtiments, et de ce fait, la réduction du crime dans les arrondissements de l'Est de Montréal. Il agit sur chacune des composantes de la problématique des graffitis ainsi que sur l'amélioration de l'employabilité de jeunes citoyens et citoyennes en faisant appel à la mobilisation de l'ensemble de la communauté. Il est aussi le gestionnaire de l'Éco-Quartier Tétreaultville. YQQ était responsable du contenu de ce Café urbain, il assume la réalisation des murales.

Quatre personnes de Solidarité Mercier-Est agissent comme mobilisateurs et organisateurs du Café urbain. L'expertise face à la tenue de Cafés urbains est assez développée au sein de l'équipe et ce, tant du point de vue de la logistique que de la mobilisation des personnes qui y participent, soit, les citoyens et les citoyennes de même que les intervenants et les intervenantes du milieu.

L'équipe a investi environ 50 heures à la préparation, la mobilisation et l'organisation de ce Café urbain. Mais comme YQQ était responsable du contenu dans ce cas-ci, la charge de travail était allégée d'environ 20 heures. En tout et pour tout, une trentaine de personnes ont exprimé leur point de vue et ont contribué à prendre une décision éclairée, que ce soit des résidents et des résidentes du quartier, des citoyens et des citoyennes propriétaires, des jeunes graffiteurs à sensibiliser et des muralistes qui seront impliqués dans la fabrication des murales.

MISE EN PLACE

Les étapes d'organisation d'un Café urbain sont assez techniques. Il faut d'abord trouver un local pour sa tenue, préférablement dans un restaurant ou un café du quartier afin de mieux rejoindre par sa proximité les citoyens et les citoyennes, en plus de s'organiser pour faire en sorte que ces personnes se sentent à l'aise. Puis, on doit rejoindre des organismes du quartier ou de l'extérieur intéressés et informés quant au thème choisi et qui acceptent de faire une présentation. Généralement, trois personnes-ressources est un nombre optimal. Évidemment, il est intéressant que ces personnes abordent la thématique ou l'enjeu, chacune sous un angle différent.

Puis l'étape de la mobilisation est très importante. On affiche dans les commerces et lieux publics, dans les lieux stratégiques du quartier, tels la Maison de la Culture, la bibliothèque, les organismes communautaires et les écoles. Cette fois-ci, on a fait du porte-à-porte pour distribuer dans les boîtes aux lettres les affichettes qu'on avait imprimées. C'était la première fois que l'on procédait ainsi et la réponse a été très positive. Nous avons pu se le permettre puisque nous étions quatre personnes au sein de l'équipe de travail à s'investir pour cette activité. Enfin, un service de halte-garderie est parfois offert pour permettre à des parents de venir participer à l'activité.

DIFFICULTÉS

Un des défis est de maintenir le niveau des discussions à des enjeux locaux. Les gens ont tendance à élargir l'angle de discussion. Par exemple, dans le cas d'un Café urbain sur l'intégration des immigrants, rapidement les gens en sont venus à discuter de politiques nationales sur l'employabilité. Ramener aux enjeux locaux est parfois difficile. Ceci est à prendre en considération dans le choix du thème et des invités pour un Café urbain. Par contre, inviter quelqu'un de l'extérieur du quartier peut être très riche car cela permet de constater les enjeux qui existent ailleurs en les présentant toujours avec une lunette locale et

en cherchant comment l'ailleurs peut nous inspirer. Pour ce Café sur les murales, c'était facile de garder le cap puisque c'est un projet très local.

Dans le cas de ce Café, il y avait aussi un enjeu particulier quant à la coordination entre l'animation réalisée à la fois par l'organisme porteur YQQ et l'équipe de SME qui accomplit normalement cette tâche lors de telles rencontres. Habituellement, quand il y a des invités, il arrive que l'équipe ait des attentes qui ne sont pas comblées, parce qu'il peut y avoir des différences au niveau des objectifs ou de la compréhension de ceux-ci par les personnes-ressources et de l'angle que l'on souhaite donner à la discussion. La mobilisation demeure toujours le plus grand défi. Au moment du choix du lieu, il faut tenir compte du bruit ambiant qui pourrait rendre les échanges difficiles.

CHANGEMENTS APPORTÉS DANS LE MILIEU

Ce Café urbain est trop récent pour en évaluer son impact, mais on peut donner l'exemple d'un Café urbain sur l'intégration des immigrants qui a amené l'équipe à se poser la question : comment va-t-on aborder cette problématique-là dans Mercier-Est? A-t-on besoin de développer un organisme communautaire consacré à l'intégration et l'accueil des immigrants? Ou encore doit-on développer des services adaptés aux immigrants au sein des organismes existants? Ce Café urbain a lancé, sur la place publique, la réflexion commune et la discussion. La plus intéressante satisfaction que l'on puisse tirer d'un Café urbain, c'est qu'il débouche sur des actions ou des prises de conscience des citoyens et des citoyennes qui disent oui, on va agir de façon concertée!

FINANCEMENT

Le projet de réalisation des murales lui-même est financé dans le cadre du programme Contrat de Ville/Revitalisation Urbaine Intégrée (RUI). Le partenariat de Solidarité Mercier-Est consiste

ici, à conduire un café urbain afin de consulter les citoyens et les citoyennes du territoire sur les thèmes et les lieux choisis.

Les Cafés urbains font partie des activités de Solidarité Mercier-Est et sont donc financés à même le budget global d'opérations. Les coûts de la tenue d'un Café urbain sont variables : cela peut varier de 500\$ à 2000\$ pour une assistance de 30 à 40 personnes. Il n'en coûte rien pour le local puisque le tout se déroule dans un café ou au restaurant. Les dépenses encourues sont celles, par exemple, qui concernent la nourriture, le cafés, les breuvages, les photocopies d'affichettes pour la mobilisation, les honoraires professionnels pour les personnes-ressources, le service de halte-garderie et la production d'un compte-rendu exhaustif et/ou journalistique. Parfois, il faut aussi déboursier pour une location de salle dépendamment de l'ampleur de l'activité. Bien sûr, il faut compter aussi entre 50 et 70 heures de préparation et de mobilisation.

SI C'ÉTAIT À REFAIRE

Pour la première fois, on a introduit un processus décisionnel des participants et des participantes dans un Café urbain. Tout s'est bien déroulé et selon le besoin, cette expérience pourrait être répétée. Les discussions ont été animées et les arguments apportés furent pertinents.

TRANSFÉRABILITÉ

C'est un exercice de participation citoyenne qui se transfère très facilement, car il ne demande pas beaucoup d'infrastructure. Le Café urbain constitue une formule pertinente pour répondre à des objectifs de sensibilisation et de conscientisation de la communauté ou des objectifs de consultation comme dans ce cas précis du Café urbain sur le choix de murales.

PRATIQUE

ÉVALUATION DES ACTIVITÉS DE CONCERTATION ET DE MOBILISATION

Organisme : Solidarité Mercier-Est

Personnes contacts : Fabienne Audette et Laurie Fourneaux

PROJET

Cette démarche, qui a débuté suite au Forum social de 2005 de Mercier-Est, est de deux ordres. Elle vise d'abord l'évaluation des pratiques de concertation et de mobilisation et, dans un deuxième temps, la restructuration de ces pratiques. Le besoin d'évaluation et de restructuration est venu dans un contexte où la Table se sent de plus en plus interpellée par différentes questions liées à sa croissance. L'évaluation poursuivait 4 principaux objectifs :

1. Comprendre et décrire ce qu'est la concertation ;
2. Dresser un portrait de la concertation de Solidarité Mercier-Est ;
3. Alimenter la réflexion sur nos pratiques ;
4. Guider l'amélioration de nos pratiques de concertation en général.

La mobilisation citoyenne, la gouvernance locale et la répartition de pouvoir faisaient partie des principaux thèmes de l'évaluation et de la réflexion du comité de restructuration. Ces questions ont émergé principalement à la suite de sa récente expansion, provoquée notamment par une forte participation citoyenne.

PARTENAIRES

Les citoyens et les citoyennes de même que les intervenantes et les intervenants des groupes du quartier Mercier-Est ont été les partenaires principaux de l'évaluation ; tout d'abord en participant au comité d'évaluation et ensuite en acceptant de répondre aux entrevues semi-dirigées.

Un partenariat a également été établi avec différents groupes de recherche universitaire, notamment avec la Chaire en approches communautaires et inégalité de santé (CACIS) de l'Université de Montréal et l'Institut national de la recherche scientifique (INRS).

Au niveau du comité restructuration, quatre différents partenaires sont au cœur de la réflexion. Il s'agit de la Corporation de développement économique communautaire de l'Est de Montréal (CDEST), de la Ville de Montréal, du Centre de santé et de services sociaux (CSSS) de la Pointe-de-l'Île et de la Maison des familles de Mercier-Est.

MISE EN PLACE

Le projet se divise en deux phases, soit une d'évaluation et une autre de restructuration.

La démarche d'évaluation vise à mieux comprendre les pratiques de concertation en général, mais aussi et surtout, à améliorer les pratiques de concertation de l'organisme Solidarité Mercier-Est (SME). Trois thèmes principaux sont abordés dans cette démarche. D'abord, la définition de ce qu'est la concertation, pour mieux définir la mission et les objectifs de la Table. Les types d'activités de concertation sont aussi abordés, comme la consultation, la conscientisation, l'engagement, la mobilisation, etc. Le dernier thème abordé concerne les facteurs qui influencent la concertation comme le leadership, la connaissance, l'appartenance et les facteurs techniques. L'évaluation aboutit sur un portrait général de la concertation pour Solidarité Mercier-Est ainsi que sur des recommandations pour améliorer les pratiques de concertation.



Au niveau de l'évaluation, un comité a travaillé à mettre en place une grille d'évaluation de la Table. Ce comité était composé de membres de la Table ainsi que de la coordination et du chargé de projet. Cette grille comprend des critères d'évaluation, des indicateurs et des mécanismes d'évaluation. Trente-deux entrevues semi-dirigées et comportant une trentaine de questions, ont été menées auprès de personnes représentatives des différents réseaux et secteurs d'intervention dans le quartier : personnes élues, citoyens et citoyennes, représentants et représentantes d'organismes communautaires et institutionnels. Les répondants et les répondantes représentent aussi une variété d'acteurs de par leur degré d'implication dans la concertation. Une vaste recension des documents de la Table a aussi été effectuée. Plusieurs questionnaires ont également été distribués pour évaluer les

activités de la Table. Deux rapports d'évaluation résultent de tout cela, un exhaustif et un autre de synthèse, avec des recommandations qui sont formulées. Les conclusions et les recommandations du rapport sont peu à peu mises en place au sein des structures de la Table à compter de l'automne 2008.

La deuxième phase du projet est celle de la restructuration. Cette démarche vise à répondre à des questionnements qui sont apparus avec le virage citoyen et la croissance prise par la Table. Un Comité a été mis en place pour réfléchir aux questions de gouvernance qui interpellent la Table. Les principaux thèmes abordés concernent la répartition du pouvoir au sein des instances de la Table, la représentativité, les limites encadrant les efforts de représentation de la Table, les attentes des acteurs envers la Table,

les mécanismes d'octroi de fonds, l'importance de la démarche versus les résultats, etc.

Pour la phase de restructuration, un comité de réflexion a été mis sur pied. La réflexion de ce comité a porté sur les enjeux de la gouvernance locale et sur les défis qui interpellent la Table en matière de concertation dans un contexte de participation citoyenne accrue. Cette phase a mené à la transformation des règlements généraux et la mise sur pied de politiques pour mieux encadrer l'action de la Table, tel que proposé par le comité. Les recommandations du comité devront toutefois être entérinées par le CA et l'assemblée des membres.

ACTEURS

Centraide a alloué un financement à la démarche, ce qui a permis d'embaucher une personne responsable conjointement à la démarche d'éva-

luation et de l'animation de milieu. Une autre subvention a été allouée à la Table pour mettre en place les recommandations issues de l'évaluation. Cette même subvention soutient le processus de restructuration puisque celui-ci est étroitement lié à la mise en place des recommandations de l'évaluation.

La démarche d'évaluation a également nécessité de faire appel à des experts chercheurs afin de soutenir le chargé de projet dans la réalisation de cet exercice pour aider à analyser nos données. Ils ont aussi contribué à enrichir notre réflexion tout au long de l'évaluation.

DIFFICULTÉS

La Table a alloué beaucoup de temps à la réalisation de l'évaluation, qui fut aussi une démarche ardue. Bien cerner les objectifs de l'évaluation et cibler les éléments à analyser furent difficiles.



Il a également été difficile de bien maîtriser les aspects méthodologiques de la démarche.

Des changements de responsables ont aussi eu pour effet de scinder le travail, ce qui a rendu l'orientation globale difficile à maintenir.

La diffusion du document demandera aussi un investissement en termes de temps et de ressources humaines. Les coûts liés à la réalisation du document devraient également être assez élevés.

BEAUX MOMENTS

Les entretiens avec les acteurs du quartier ont permis à la Table de connaître réellement leurs opinions sur le travail de tous les jours fait par la Table, donc de valider notre action auprès du milieu.

Les réponses des entrevues ont aussi permis à la Table de mieux comprendre quels sont les failles et les points à améliorer pour la concertation. Par exemple, la Table a été sensibilisée sur l'importance de la valorisation de l'engagement de ses membres, sur la nécessité de valoriser et d'exploiter les différents types de leadership. Cet élément est vu comme positif puisque la Table considère qu'il est stimulant de comprendre les causes de certaines difficultés et les réponses des acteurs à ces nœuds.

La réponse des acteurs a été également assez positive, ce qui offre un volet valorisant pour la concertation dans Mercier-Est.

La Table considère aussi qu'il est stimulant de se rendre compte que les propos qui ressortent de l'évaluation font souvent écho aux propres préoccupations et réflexions de l'organisme concernant la concertation. Ainsi, la nécessité d'avoir de nouveaux porteurs et leaders pour la concertation a été identifiée par les répondants et les répondantes et c'est une préoccupation quotidienne pour nous (compte tenu du peu d'organismes présents dans le quartier).

CHANGEMENTS APPORTÉS DANS LE MILIEU

C'est l'évaluation qui a, d'une certaine façon, provoqué la création du comité de restructuration sur les pratiques de concertation.

Suite à ce projet, plusieurs transformations quant aux façons de faire de la Table sont et seront implantées pour améliorer ses pratiques de concertation. Ces transformations sont issues des recommandations provenant de l'évaluation. Celle-ci pointe effectivement de nombreux aspects visant à améliorer la concertation du quartier Mercier-Est. Les trois axes majeurs de ces recommandations sont la communication, la restructuration démocratique et le fonctionnement interne. L'ensemble du milieu devrait donc s'en ressentir et bénéficier du projet.

Finalement, l'amélioration des pratiques a eu comme effet général de rendre plus viable et plus dynamique l'action de l'organisme au sein de son milieu.

SI C'ÉTAIT À REFAIRE

La coordination de la Table serait davantage impliquée dans l'ensemble de la démarche. La démarche d'évaluation a ratissé large. En ce sens, la Table croit qu'il aurait été plus avantageux de restreindre son objet d'analyse. Finalement, si c'était à refaire, la Table verrait à mieux valider en amont la qualité du questionnaire et s'assurer que la nature des questions soit adéquate pour le type de traitement des données qu'elle souhaite faire.

TRANSFÉRABILITÉ

La démarche d'évaluation peut servir à tout organisme désirant améliorer ses pratiques de concertation et ajuster son action aux attentes de ses membres. L'évaluation sert aussi à alimenter nos réflexions sur la concertation.

Le type et la nature d'évaluation sont malléables et peuvent être adaptés à nos ressources. Nous avons mené une évaluation avec une assez grande ampleur, mais évaluer ses pratiques pourrait aussi être plus ciblé ou concis.

Notre évaluation est différente des évaluations généralement menées par divers bailleurs de fonds et ministères. Elle ne nous a pas été imposée, ni commandée. C'est bel et bien de notre propre chef que nous avons demandé à Centraide de nous donner les moyens de procéder à l'évaluation de nos activités de concertation. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'elle revêt un intérêt si important pour nous.



LE CENTRE ST-PIERRE

MISSION

Le Centre St-Pierre a été fondé en 1973 par les Missionnaires Oblats de Marie Immaculée, en réponse aux transformations du quartier Centre-Sud, aux besoins nouveaux des familles et des couples et de quête spirituelle exprimés par de plus en plus de gens. Le Centre St-Pierre est maintenant devenu une institution montréalaise qui rayonne sur tout le Québec.

Centre de formation et d'intervention sociale, son équipe de formation est spécialisée en développement organisationnel, en communication, en organisation communautaire, en développement personnel, en spiritualité au sens large et en spiritualité chrétienne. La priorité du Centre St-Pierre est la personne, dans ses aspects individuels et collectifs, dans ses besoins matériels et psychologiques, dans sa recherche de sens et dans sa soif de dignité, de justice et de transformation sociale. Carrefour multi-ressources, il est aussi une agora du mouvement social au Québec. Avec ses 15 salles de réunion, son laboratoire informatique et son Café Internet ouvert à toute la population du quartier, il est un véritable centre populaire des congrès où se rassemblent des organisations syndicales, des ordres professionnels, des organismes publics et parapublics, des associations et des organismes communautaires. À la fine pointe des technologies, le Centre St-Pierre offre aussi un service de production audiovisuelle et multimédia.

Le Centre St-Pierre est engagé dans la promotion des valeurs évangéliques, de la justice sociale et de la dignité humaine, de la démocratie et de la solidarité, de la foi en Dieu et de la spiritualité. Il offre des services de formation, d'accompagnement, d'intervention communautaire, prioritairement aux individus et aux groupes des milieux défavorisés et à ceux qui interviennent auprès d'eux. Par son action et son approche pédagogique, il favorise la prise en charge et soutient le développement individuel et collectif.

ÉDUCATION POPULAIRE ET LA FORMATION CONTINUE

En tant que centre de formation, le Centre St-Pierre soutient les groupes et les organisations qui, à travers leurs actions, visent à développer chez les personnes une prise de conscience individuelle et collective de leurs conditions de vie et de travail en vue de transformer leur milieu. Dans son projet de formation et d'intervention, le Centre St-Pierre tient compte des réalités tant individuelles que collectives, tant psychologiques, spirituelles, culturelles que sociales, économiques et politiques. Le Centre St-Pierre, par son approche pédagogique, mise sur les connaissances et les expériences des individus et des groupes. Le Centre St-Pierre vise la prise en charge et l'autonomie des personnes et des groupes en leur fournissant les outils nécessaires à leur propre développement ainsi qu'à celui de leur milieu.

CHAMPS D'ACTIVITÉS

La formation et l'accompagnement des organismes communautaires ou d'économie sociale

Le Centre St-Pierre soutient la formation continue et le perfectionnement professionnel des personnes responsables de la gestion ou de la coordination et des équipes de travail des organismes communautaires afin d'améliorer leur efficacité d'intervention et d'optimiser les effets de leurs actions dans la collectivité. Le Centre outille aussi les personnes et les organisations dans leur prise de parole publique et dans leurs relations avec les médias. Le Centre St-Pierre travaille aussi différents projets qui visent à outiller ou à alimenter la réflexion des organismes communautaires et d'économie sociale. Pour ce faire, le Centre dispose d'une expertise multidisciplinaire en action communautaire, en communication, en gestion des ressources humaines, en prévention et règlement des différends, etc. Le Centre offre une vaste panoplie d'ateliers de formation allant de la planification stratégique, à la gestion du personnel en passant par les rôles et responsabilités d'un conseil d'administration.

La formation et l'accompagnement des personnes dans leur développement personnel et spirituel

Bâtir une société plus humaine implique que chaque personne renforce son identité personnelle, se réconcilie avec ses émotions et développe une vie relationnelle plus satisfaisante et ouverte sur le monde. Le Centre offre donc un large éventail de conférences et d'ateliers qui visent à soutenir les personnes dans leur croissance. Le Centre St-Pierre propose aussi des ateliers de réflexions spirituelles à toute personne en quête de sens et d'intériorité. Le Centre offre aussi des ateliers et des conférences permettant de découvrir une spiritualité pour le monde d'aujourd'hui ou de saisir la dynamique reliant la foi chrétienne et l'engagement social.

La psychothérapie

Le Service de psychothérapie a été mis en place il y a une trentaine d'années pour venir en aide aux personnes en détresse psychologique. Afin de rendre accessible à tous des services de qualité, les tarifs sont établis en tenant compte de la situation financière de la personne. Le Service de psychothérapie propose des démarches individuelles, de couple ou en famille. Il existe aussi un volet de médiation familiale pour les couples ayant des enfants et qui décident de se séparer.

L'accueil, la location de salles et l'animation

La location de salles a été mise en place dès le tout début du Centre St-Pierre. Le service d'accueil et de location de salles offre un service apprécié des personnes et des groupes qui cherchent un lieu accessible et professionnel pour tenir leur réunion. Quinze salles climatisées, ensoleillées, branchées à Internet et à coût abordable peuvent recevoir des groupes de 12 à 250 personnes. Des services de traiteur sont disponibles. Le Centre St-Pierre est accessible aux personnes handicapées. De plus, une équipe de personnes-ressources peut aussi animer, sur demande, des rencontres publiques, des assemblées générales, des colloques et diverses autres activités.



Démarche des
premiers quartiers



Revitalisation
Quartiers St-Marc/Christ-Roi
Shawinigan



1212, rue Panet
Montréal (Québec) H2L 2Y7
514.524.3561
csp@centrestpierre.org
www.centrestpierre.org
☎ BEAUDRY